



Rapport de la
commission d'évaluation
du CIO pour les
Jeux de la XXXe Olympiade
en 2012



Rapport de la
commission d'évaluation
du CIO pour les Jeux de la
XXXe Olympiade
en 2012



C O M I T É I N T E R N A T I O N A L O L Y M P I Q U E

© Comité International Olympique
Lausanne, Suisse
22 mars 2005

Version originale en anglais

SOMMAIRE

Sommaire

3

Introduction	4
Paris	9
New York	29
Moscou	49
Londres	67
Madrid	87
Résumés	105
Annexes	III

INTRODUCTION

Introduction

4



a



b



c



d



e



La commission d'évaluation du CIO pour les Jeux de la XXXe Olympiade en 2012 (ci-après la commission) a le plaisir de présenter les résultats de son évaluation des cinq villes candidates à l'organisation de ces Jeux. Ces villes sont, dans l'ordre du tirage au sort officiel : Paris (FRA), New York (USA), Moscou (RUS), Londres (GBR) et Madrid (ESP).

Neuf villes avaient soumis à l'origine une demande de candidature à l'organisation des Jeux Olympiques de 2012 : Paris (FRA), Leipzig (GER), New York (USA), Istanbul (TUR), La Havane (CUB), Moscou (RUS), Londres (GBR), Madrid (ESP) et Rio de Janeiro (BRA). Les neuf villes ont été évaluées par un groupe d'experts, qui a présenté un rapport à la commission exécutive du CIO. Le 18 mai 2004, la commission exécutive du CIO a sélectionné les cinq villes candidates mentionnées.

Tout au long de la procédure de candidature 2012, le CIO a continué d'accroître et d'améliorer la qualité des services offerts aux villes candidates par le biais du programme des observateurs des Jeux Olympiques, des séminaires des villes candidates et d'un accès au programme de gestion des connaissances du CIO sur les Jeux Olympiques. Ainsi, les villes requérantes et candidates pour 2012 ont eu à leur disposition plus d'informations et de connaissances que jamais auparavant.

La commission note que cela se reflète dans la planification détaillée et dans les stratégies complètes mises en œuvre par les villes candidates sur des questions telles que le développement durable, l'accessibilité et le développement intégré de la ville. Elle note en particulier que les recommandations de la commission d'étude des Jeux Olympiques du CIO ont été prises en considération par les villes candidates et appliquées conformément aux plans spécifiques de chaque ville.

Sur la base de ces réflexions et analyses détaillées, les investissements réalisés tout au long de la procédure de candidature peuvent être considérés comme laissant un héritage positif, que la ville se voit décerner les Jeux ou non. Poser sa candidature à l'organisation des Jeux Olympiques s'avère également être un catalyseur pour la réhabilitation de certaines zones urbaines, pour la construction accélérée d'installations sportives et pour la collaboration politique, financière et administrative à un haut niveau, montrant la nature et l'influence uniques des Jeux Olympiques.

La grande qualité des dossiers de candidature et des présentations faites à la commission durant ses visites a beaucoup aidé cette dernière dans son appréciation de chaque candidature et dans la préparation de ce rapport. Lors de ses visites, la commission était très heureuse de rencontrer les membres du CIO dans les pays concernés.

La commission d'évaluation pour 2012 est constituée de représentants de toutes les composantes du Mouvement olympique : CIO, FI, CNO, athlètes, IPC, organisateurs d'anciennes éditions des Jeux Olympiques et spécialistes (voir annexe A).

La commission a effectué une analyse technique détaillée des cinq villes candidates afin, d'une part, d'aider le CIO lors de l'importante décision que sera l'élection de la ville hôte et, d'autre part, de souligner les difficultés auxquelles chacune de ces villes pourrait être confrontée au cours des sept années précédant les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2012 et durant les Jeux.

La commission a une tâche technique consistant à établir des faits. Elle doit vérifier les informations contenues dans les dossiers de candidature, déterminer si les plans proposés sont réalisables et procéder à une évaluation qualitative des risques.

INTRODUCTION

Introduction

6

La commission a suivi la même méthode de travail pour chaque ville candidate : des séances d'information ont eu lieu sur les 17 thèmes figurant dans le document intitulé "Procédure de candidature et questionnaire" et des visites ont été effectuées sur chacun des sites proposés (voir annexe B pour les dates des visites).

La commission a pris en considération toutes les informations reçues jusqu'à son départ de chaque ville.

Le rapport de la commission est présenté ville par ville, dans l'ordre du tirage au sort. Il est suivi d'un résumé sur chacune des villes.

Le rapport de la commission reflète l'opinion unanime de ses membres.

QUESTIONS GÉNÉRALES

Pour compléter cette introduction, les questions générales suivantes abordent un certain nombre de points qui sont communs à toutes les villes candidates et qui ne sont donc pas couverts dans le rapport sur chaque ville.

1. Temps de trajet

Tous les temps de trajet mentionnés dans le rapport de la commission sont les temps de trajet moyens en bus en 2012, tels qu'indiqués par les villes dans leur dossier de candidature. Lorsque la commission estime que ces temps de trajet ne sont pas réalisables, un commentaire a été apporté dans le rapport.

2. Hébergement (voir annexe C)

Le CIO exige des villes candidates qu'elles garantissent :

- 40 000 chambres dans diverses catégories

- Un tarif en USD valeur de 2012 pour les hôtels du CIO (1 800 chambres)
- Pour les autres groupes constitutifs accrédités, une formule de calcul pour obtenir des tarifs en USD valeur de 2012.

Durant sa visite, la commission a vérifié les systèmes de tarification des hôtels utilisés par toutes les villes candidates et leur équivalence au système d'étoiles accepté au niveau international et utilisé dans le présent rapport.

3. Impôts/taxes

Les villes candidates pour 2012 ont été invitées à fournir une analyse de tous les impôts directs et indirects auxquels les parties du Mouvement olympique seraient éventuellement soumises si les Jeux étaient organisés dans leur pays. Les villes ont indiqué que soit il existait des exonérations fiscales, auquel cas celles-ci seraient appliquées en vertu de la loi, soit le COJO prendrait en charge le coût des retenues à la source non récupérables.

4. Technologie

La commission n'a pas fait de commentaires sur la technologie dans le rapport sur chaque ville car elle estime que les cinq pays concernés possèdent tous une structure et un réseau techniques modernes et que l'infrastructure technologique dans les cinq villes conviendrait pour accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2012.

5. Sécurité

Le terrorisme est devenu une préoccupation mondiale et touche de manière égale toutes les villes candidates. La commission n'a pas fait de commentaires sur cet aspect de la sécurité dans les rapports sur les villes car elle considère que toutes les villes et les pays concernés ont fait preuve de leur engagement à maintenir un niveau élevé de vigilance et à appliquer des méthodes préventives.

6. Catastrophes naturelles

Aucune des cinq villes candidates n'est géographiquement située dans des zones qui sont habituellement sujettes à des catastrophes naturelles.

7. Programme olympique

Les cinq villes candidates ont accepté de fournir les sites et installations nécessaires à l'organisation d'un éventuel nouveau sport qui serait ajouté au programme olympique. Les décisions relatives au programme olympique seront prises par la Session du CIO en juillet 2005 à Singapour.

8. Épreuves tests

Les cinq villes candidates se sont engagées à organiser une épreuve test dans chaque sport sur les sites olympiques et ont constitué la provision budgétaire nécessaire à cet égard.

9. Opinion publique

Afin d'obtenir des informations complémentaires, le CIO a fait réaliser un sondage d'opinion dans les villes candidates et les pays concernés en décembre 2004. Les résultats de ce sondage figurent à l'annexe D.

10. Lettres exprimant des préoccupations

Comme pour chaque édition des Jeux Olympiques, des lettres exprimant des préoccupations ont été adressées à la commission. Des représentants de certains groupes ont demandé à rencontrer la commission lors de ses visites à Londres, New York et Paris, ce à quoi la commission a consenti. La commission a noté qu'aucun de ces groupes n'était contre les Jeux Olympiques. Leurs préoccupations portaient sur des sites particuliers et étaient principalement axées sur des questions environnementales et sociales.

11. Relais de la flamme

Même si la commission a pris acte des projets de chaque ville concernant le relais de la flamme en 2012, elle a précisé au cours de ses visites que toute proposition nécessiterait un examen avec le CIO une fois la ville hôte élue et qu'elle devrait nécessairement respecter la politique du CIO relative au relais de la flamme.

12. Cartes

Des cartes présentant le projet de chaque ville figurent à l'annexe E. Ces cartes, prises dans les dossiers de candidature, aideront les lecteurs à évaluer le projet global de chaque ville et à localiser les sites.

13. Nombre de sites – méthodes de calcul

Pour chaque ville candidate, les sites ont été comptabilisés selon les principes suivants :

- Les parcours sur route ne sont pas comptabilisés comme sites.
- Dans le cas des sites disposant de plusieurs salles, chaque salle est comptabilisée comme un site.

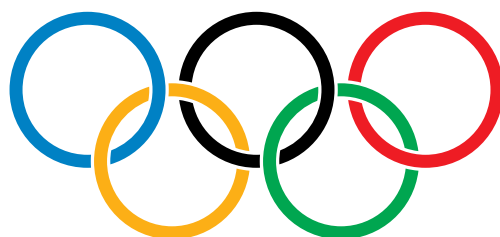
Annexes

- A. Composition de la commission
- B. Dates des visites aux villes candidates
- C. Tableau sur l'hébergement
- D. Résultats du sondage d'opinion du CIO
- E. Cartes
- F. Abréviations
- G. Signatures

PARIS
Paris

PARIS2012

VILLE CANDIDATE



CONCEPT ET HÉRITAGE DES JEUX OLYMPIQUES

■ Dates des Jeux Olympiques

Paris propose la période du vendredi 27 juillet au dimanche 12 août pour les Jeux Olympiques, les conditions climatiques étant les plus favorables pour les athlètes. Les traditionnelles vacances d'été des Français devraient relâcher la pression sur le trafic et les transports publics et réduire la demande d'hébergements.

■ Concept des Jeux Olympiques

La vision de Paris repose sur la longue relation que la France entretient avec l'Olympisme et la ville a prévu des Jeux centrés sur les athlètes, avec une participation importante de ces derniers dans la phase de candidature. Un engagement a été pris pour prolonger cette participation des athlètes durant toute la durée de l'organisation des Jeux.

Le concept des Jeux repose sur deux principaux noyaux de sites à proximité du village olympique, regroupant 17 sites de compétition, dont le stade olympique, ainsi que le CIRTV/PPP qu'il est prévu de construire. Ainsi, approximativement 77 % des athlètes concourraient sur des sites situés à moins de 10 minutes du village olympique.

Paris a totalement pris en compte les recommandations de la commission d'étude des Jeux en ce qui concerne, notamment, l'utilisation d'infrastructures existantes et la nécessité d'un développement durable. Pour cette raison, un nombre élevé de sites temporaires (13) serait utilisé.

Les plans sont étayés par une stratégie de communication solide et suivie débutant en 2005 et dont le financement est inclus dans le budget du COJO.

■ Héritage et impact

Paris s'est engagée à laisser un héritage à la ville, à la région, aux athlètes français et à la communauté en général, à travers la construction de nouveaux sites sportifs, dont le centre aquatique, le vélodrome et le parcours de slalom en canoë-kayak, et à travers des programmes de développement de la participation des jeunes dans le sport.

Le village olympique fournirait un nombre important de nouveaux logements à l'intérieur de Paris grâce à la réhabilitation d'une zone ferroviaire en partie désaffectée et au désir de construire un quartier exemplaire sur le plan du développement durable qui fixerait une nouvelle norme en matière d'urbanisme en France.

Compte tenu du développement urbain prévu et du solide soutien apporté au plus haut niveau à tous les projets olympiques en matière de responsabilité environnementale et d'accessibilité, les Jeux devraient laisser un héritage important.

Les Jeux Paralympiques sont bien intégrés dans la planification de Paris 2012.

STRUCTURE ET CLIMAT POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES

La population de Paris et sa région devrait passer de 11,1 à 11,5 millions d'habitants d'ici à 2012.

■ Structure politique et responsabilité

La France est une république constitutionnelle avec un président élu au suffrage universel pour une durée de cinq ans. Le gouvernement est dirigé par le premier ministre qui est nommé par le président parmi les membres du parti de la majorité parlementaire.

Le maire de Paris préside la candidature. Le gouvernement régional d'Ile-de-France et les diverses autorités locales agiraient comme maîtres d'œuvre pour la plupart des projets d'infrastructure requis pour les Jeux.

■ Économie nationale

La situation économique est actuellement très stable et la monnaie est forte. Les statistiques de la Banque mondiale indiquent qu'en 2003, la France était la cinquième puissance économique mondiale et une estimation préliminaire fixait le taux de croissance annuel moyen à 0,1 %, avec une inflation de 2,1 %.

■ Soutien

Le président français et les trois niveaux du gouvernement (national, régional – Ile-de-France – et municipal) se sont fortement engagés dans la candidature. Le soutien politique a été démontré par la participation du premier ministre et de divers ministres du gouvernement durant la visite de la commission. Par ailleurs, tous les grands partis politiques, le secteur privé et les syndicats soutiennent la candidature.

Un sondage de l'opinion publique commandé par le CIO révèle les niveaux de soutien suivants pour accueillir les Jeux Olympiques de 2012 : 85 % à Paris et 79 % dans toute la France.

ASPECTS JURIDIQUES ET GARANTIES

■ Garanties

Le comité de candidature a fourni toutes les garanties requises par le CIO.

Une partie du terrain requis pour le village olympique et le noyau Nord de sites de compétition a déjà été achetée par la ville. En réponse aux demandes de la commission relatives aux terrains restant à acquérir pour les projets olympiques, le comité de candidature a expliqué le cadre légal dans lequel il est prévu de négocier l'achat de terrains ou l'appropriation de terrains dans le contexte du plan de développement de la ville. La commission a noté avec satisfaction que le terrain serait disponible pour la construction.

■ Législation

Si Paris se voit décerner les Jeux, une "loi olympique" spéciale, dont une copie a été remise à la commission durant sa visite, serait votée et faciliterait l'organisation des Jeux. Vu le soutien exprimé par tous les partis, la commission pense que la loi sera votée.

■ Accords

Entre octobre et novembre 2004, trois documents distincts ont été signés détaillant les différentes responsabilités ainsi que les engagements financiers du gouvernement national, de la Région Ile-de-France et de la Ville de Paris concernant la construction des sites. Selon la commission, le fait que ces accords soient conclus avant même l'élection de la ville hôte est un facteur positif dans la mesure où ils définissent le cadre pour la planification et l'organisation des Jeux, facilitant ainsi la transition vers la formation du COJO et la constitution de ce dernier.

■ Structure du COJO

Le futur COJO serait une association privée à but non lucratif, conformément au droit civil; les principales parties prenantes en seraient la Ville de Paris, la Région Ile-de-France, les autorités nationales et le Comité National Olympique français. Une agence spéciale établie par la loi, l'Organisation de coordination olympique (OCCO), serait responsable de la livraison dans les délais de toutes les constructions permanentes ainsi que de la coordination des services publics.

Des explications détaillées ont été fournies à la commission concernant la période de transition entre l'attribution des Jeux et la constitution du COJO. L'équipe de transition comprendrait des membres du comité de candidature et le financement serait assuré par les membres fondateurs (Ville, Région et État).

IMMIGRATION ET FORMALITÉS DOUANIÈRES

■ Entrée dans le pays

La carte d'identité et d'accréditation olympique servirait de document d'entrée officiel dans le pays. Toutefois, en tant que membre de l'Union européenne (UE), la France est soumise à la législation européenne. La France a signé les accords de Schengen qui donnent toute liberté de mouvement des personnes à l'intérieur des États membres de l'espace Schengen. Des négociations avec l'UE seraient donc nécessaires pour garantir le respect des exigences du CIO, même si la commission pense que les précédents d'Athènes et de Turin s'appliqueront à cet égard.

■ Permis de travail

Des permis de travail, revêtant la forme d'une carte de résidence olympique, seraient délivrés gratuitement aux travailleurs étrangers temporaires qui se rendraient en France pour y exercer leurs fonctions olympiques dès quatre ans avant les Jeux. La réglementation française stipule que les travailleurs étrangers temporaires qui sont en possession d'une autorisation provisoire de travail n'excédant pas 90 jours ne sont pas imposables en France. Cette exemption serait améliorée par la mise en application de la "loi olympique". En outre, des "bureaux olympiques" seraient établis dans toutes les ambassades ou dans les principaux consulats de France un an avant les Jeux afin de faciliter la délivrance de visas et de permis de travail. Ces bureaux apporteraient également une assistance aux divers groupes constitutifs du Mouvement olympique lors de leur voyage en France pour les épreuves tests.

■ Importation de marchandises

L'importation temporaire en France de marchandises requises pour les Jeux Olympiques serait autorisée et exempte de droits.

L'importation de nourriture par les délégations pour leur propre consommation serait également autorisée, à condition qu'un certificat d'origine soit présenté et que les aliments soient consommés ou réexportés après les Jeux. La revente de ces produits en France serait interdite. Certaines restrictions s'appliqueraient.

ENVIRONNEMENT ET MÉTÉOROLOGIE

■ Plans et mesures

Un ensemble important de mesures environnementales est au centre de la candidature de Paris. Ces mesures reposent sur un système avancé de gestion environnementale ainsi que sur une Charte de l'environnement et du développement durable complète qui souligne les besoins particuliers et les spécifications liant les autorités, le comité de candidature, le COJO et d'autres parties prenantes aux Jeux.

Le plan général comprend une analyse environnementale détaillée (déjà effectuée) de toutes les activités et de tous les sites des Jeux afin de déterminer les impacts potentiels et d'identifier les moyens de réduire les effets négatifs ou de laisser un héritage durable. L'accent est fortement placé sur les économies d'énergie, avec des mesures telles que la mise en œuvre de grands projets d'utilisation de l'énergie solaire sur les sites, des systèmes de transport public à énergie propre et à faible consommation, ainsi qu'un plan écologique détaillé pour le village olympique, plan que les promoteurs devront respecter.

Le budget opérationnel du COJO pour l'environnement, qui s'élève à USD 23 millions, et les dépenses hors budget COJO évaluées à USD 811 millions sont prévus pour des activités environnementales liées aux Jeux. Paris dispose d'un programme spécifique pour récolter des fonds en faveur d'initiatives environnementales, le financement provenant d'une allocation d'1% du revenu total du COJO ainsi que des secteurs public et privé. Un programme d'éco-parrainage serait également mis en œuvre pour récolter plus de fonds.

■ Qualité de l'air et de l'eau

La qualité de l'air à Paris durant la période proposée pour les Jeux est d'une manière générale satisfaisante et l'engagement à respecter les valeurs limites européennes plus basses devrait garantir des améliorations d'ici à 2012.

Des mesures sont actuellement prises afin de veiller à ce que la qualité de l'eau sur le site proposé pour le triathlon (la Seine) soit acceptable pour des Jeux à Paris. La qualité de l'eau sur le site proposé pour l'aviron/canoë-kayak en eaux calmes ainsi que sur le site de la voile répond aux normes.

■ Météorologie

Les températures moyennes (selon les chiffres fournis, 26°C à 15h) et les taux d'humidité durant la période proposée pour les Jeux sont satisfaisants, tout comme les vitesses du vent. Il y a en moyenne cinq jours de précipitations à Paris durant la période proposée pour les Jeux.

■ Remarques complémentaires

Paris cherche à obtenir un bilan neutre en émission de gaz à effet de serre pour les Jeux. Étant donné que les émissions des avions sont incluses dans l'équation, il s'agirait d'un projet considérable et ambitieux, mais qui semble réalisable, car la ratification du Protocole de Kyoto par la France, l'introduction de contrôles plus sévères ainsi que les mesures spécifiques prises en matière de transport et d'économie d'énergie devraient faciliter la réduction de ces niveaux d'émission.

Dans l'ensemble, les mesures environnementales sont complètes, innovatrices et intégrées aux différentes phases de la planification et des opérations, et se traduiraient par un héritage et des gains significatifs laissés par les Jeux.

FINANCES

■ Budget du COJO

Paris propose un budget de USD 2,65 milliards, tablant sur un excédent de USD 1,76 million.

Les contributions du CIO et des sponsors TOP représentent 33,9 % des revenus. Les recettes issues des parrainages locaux, des fournisseurs officiels, de la vente des billets, des droits de licence et des dons s'élèvent à USD 1,33 milliard, soit 50,2 % des revenus. Les loteries consacrées aux Jeux Olympiques à partir de 2008 génèreraient pour leur part USD 54 millions pour le COJO.

Les plus grosses dépenses sont la technologie – USD 451,6 millions (17 % des dépenses), les opérations sur les sites sportifs – USD 385,3 millions (14,5 %), l'administration – USD 254 millions (9,6 %), la main d'œuvre des Jeux – USD 241,6 millions (9,1 %) et le transport – USD 92,4 millions (3,5 %).

Aucune dépense en capital n'est comprise dans le budget du COJO, conformément aux directives du CIO.

■ Hors budget COJO

Sur les USD 6,2 milliards hors budget COJO, seuls USD 2,2 milliards seraient directement liés aux Jeux Olympiques (USD 266,9 millions pour l'infrastructure de transport supplémentaire, USD 299,9 millions pour la construction des sites, USD 1 milliard pour le village olympique et USD 619,8 millions pour l'aménagement olympique). Les USD 4 milliards restants feraient partie d'un programme d'investissement accéléré pour l'infrastructure générale.

■ Garanties financières

Les gouvernements national, régional et municipal se sont engagés chacun à fournir une subvention de USD 30 millions pour les Jeux Paralympiques.

Le gouvernement national a garanti la couverture d'un éventuel déficit. Par ailleurs, des garanties spécifiques ont été fournies pour le financement d'infrastructures et d'équipements à hauteur de USD 1,28 milliard provenant de la Ville de Paris, USD 1,27 milliard de la Région Ile-de-France et USD 985 millions du gouvernement français. Les sites dont la ville de Paris est propriétaire seront mis gratuitement à la disposition du COJO.

■ Remarques complémentaires

Le budget a été préparé de manière professionnelle et très détaillée. Les prévisions budgétaires sont bien étayées et documentées. Le budget semble raisonnable et réalisable.

MARKETING

■ Programme de marketing conjoint

L'Accord sur le programme de marketing conjoint signé par Paris et le CNO français a été accepté par le CIO.

■ Panneaux d'affichage et publicité

Les engagements concernant les espaces publicitaires extérieurs et les tarifs y afférents ont été fournis par toutes les municipalités associées au projet de Paris ainsi que par les entités privées contrôlant les espaces publicitaires, conformément aux exigences du CIO.

■ Protection des droits

La législation actuelle protège les marques olympiques ainsi que les droits de propriété intellectuelle et prévient la vente à la sauvette et la publicité illicite.

■ Billetterie

Paris met particulièrement l'accent sur une stratégie globale de communication démarrant en 2007 et destinée à promouvoir les Jeux et la vente des billets. Les recettes de la billetterie sont estimées à USD 612,4 millions pour les Jeux Olympiques et à USD 17,4 millions pour les Jeux Paralympiques, sur la base d'un pourcentage de vente de 82 % et de 65 % respectivement. La commission pense que ces objectifs sont réalisables.

■ Parrainage local et licences

Les recettes attendues du partenariat local (sponsors et fournisseurs) s'élèvent à USD 675,3 millions dont USD 30 millions pour les Jeux Paralympiques. Les prévisions de recettes provenant de la vente de marchandises sous licence se montent à USD 51,7 millions et celles correspondant au programme numismatique à USD 5 millions. Ces objectifs de revenus sont jugés réalistes.

■ Remarque complémentaire

Le programme de marketing proposé par Paris est raisonnable et réalisable.

SPORTS ET SITES

■ Concept général

Paris propose une édition des Jeux avec 21 sites de compétition situés à 10 minutes du village olympique, assurant ainsi des temps de trajet minimums à 77 % des athlètes approximativement. Le concept repose sur deux principaux noyaux de sites de compétition (Nord et Ouest), complétés par des sites indépendants dans Paris et la Région Ile-de-France, ainsi que par des sites existants pour la voile et le football dans d'autres villes de province.

50 % des sites de compétition requis pour les Jeux existent déjà, sont en cours de construction ou sont prévus indépendamment de la tenue des Jeux. Paris propose l'utilisation de 7 grands pavillons temporaires afin d'assurer des temps de trajet minimums aux athlètes entre les sites de compétition et le village olympique.

Le noyau Nord (9 sites de compétition et 16 sports/disciplines) comprend l'actuel Stade de France qui, avec ses 71 000 places assises, ferait fonction de stade olympique. Ce noyau jouxte le boulevard périphérique et est situé à moins de 10 minutes du village olympique grâce aux voies olympiques.

Le noyau Ouest (8 sites de compétition et 9 sports) comprend trois célèbres installations sportives de la ville - pour le football, le hockey et le tennis. Il jouxte également le boulevard périphérique et est situé à 10 minutes du village olympique.

Les sites de compétition indépendants prévus pour 14 autres sports/disciplines (installés, dans certains cas, dans de hauts lieux de la capitale) sont bien situés et très bien desservis par les réseaux routier et ferroviaire. Les sites les plus éloignés du village olympique sont ceux de l'aviron et du canoë-kayak (47 km / 43 minutes du village olympique).

Les épreuves de voile se dérouleraient à La Rochelle, à 490 km de Paris. Outre le Stade de France et le Parc des Princes dans la capitale, 4 autres stades existants, situés en province à des distances allant de 231 à 761 km, accueilleraient les rencontres de football. Les villes où auraient lieu les compétitions de voile et de football sont bien desservies par des lignes de chemin de fer à grande vitesse.

■ Résumé des distances/temps de trajet

Distances/temps de trajet depuis le village olympique	Nombre de sites de compétition
0 - 10 km (5 - 10 minutes)	21
10 - 20 km (15 minutes)	1
20 - 30 km (26 - 28 minutes)	2
30 - 40 km (35 minutes)	1
40 - 50 km (43 minutes)	2
50 - 100 km	0
100 km et plus	5 (football et voile)

■ État des constructions

Nombre total de sites sportifs à utiliser	Sites existants		En construction ou prévus indépendamment des Jeux	Liés aux Jeux	
	Pas de constructions requises	Constructions requises		Constructions permanentes	Constructions temporaires
32	8	4	4	3	13

Tous les nouveaux sites permanents seraient construits d'ici à 2011. Qui plus est, 3 des 7 pavillons temporaires seraient prêts en 2011 afin de permettre la tenue d'épreuves tests pour tous les sports/disciplines devant se dérouler sur des sites temporaires.

Le Dôme, nouvelle installation que doit construire la Fédération française de tennis, compléterait le stade de tennis de Roland-Garros et serait utilisé pour le judo et le badminton durant les Jeux Olympiques.

Le Dôme et le site du slalom en canoë-kayak seraient bâtis indépendamment de la tenue des Jeux. Durant la visite de la commission, le ministre de la Jeunesse et des Sports a confirmé que la construction du centre aquatique et du vélodrome aurait lieu elle aussi indépendamment de la tenue des Jeux.

La construction des nouveaux sites serait coordonnée, conformément aux réglementations de l'Union européenne en matière d'appels d'offres et en étroite coopération avec le COJO, par une agence olympique créée spécialement à cet effet (OCCO). Le COJO assumerait la responsabilité de la gestion des sites de leur date d'achèvement à la fin des Jeux Paralympiques.

Paris propose un site multisportif à Paris Expo, où les athlètes pratiquant 8 sports/disciplines pourraient s'entraîner, à 13 minutes approximativement du village olympique. Les athlètes pratiquant 13 autres sports/disciplines s'entraîneraient pour leur part sur leurs sites de compétition respectifs.

■ Garanties

La commission a noté que des garanties écrites avaient été reçues pour l'utilisation de tous les sites existants et de tous les emplacements proposés pour les nouveaux sites permanents/temporaires, ainsi que pour le respect des exigences commerciales du CIO sur ces sites.

■ Expérience sportive

Paris possède une bonne expérience sportive, comme en témoignent les quelque 24 manifestations internationales organisées au cours des dix dernières années dans des sports/disciplines olympiques, notamment la Coupe du monde de football de 1998, les Championnats du monde d'athlétisme de 2003 et chaque année l'arrivée du Tour de France.

JEUX PARALYMPIQUES

■ Budget

Un budget équilibré de USD 150,8 millions est prévu pour les Jeux Paralympiques.

Les recettes proviennent de subventions publiques à hauteur de USD 90 millions, du parrainage à hauteur de USD 30 millions et de la vente des billets à hauteur de USD 17,4 millions.

Les dépenses correspondent exclusivement aux coûts supplémentaires liés aux Jeux Paralympiques. Le budget comprend la production du signal TV pour un montant de USD 8,4 millions. Une garantie a été reçue du gouvernement français concernant la couverture d'un éventuel déficit budgétaire.

■ Sports

La période proposée pour la tenue des Jeux Paralympiques va du mercredi 29 août au dimanche 9 septembre 2012. Le concept des "deux noyaux" retenu pour les Jeux Olympiques serait renforcé durant les Jeux Paralympiques, et toutes les compétitions paralympiques se dérouleraient sur les sites des Jeux Olympiques. Les épreuves seraient regroupées dans les noyaux Nord (9 sports) et Ouest (8 sports / disciplines), à l'exception du cyclisme sur piste, du tir et de la voile.

■ Comité d'organisation

L'organisation des Jeux Paralympiques serait une organisation intégrée, la même structure étant responsable des Jeux Olympiques et des Jeux Paralympiques. Un représentant du Comité National Paralympique français siègerait au conseil d'administration du COJO. Une direction chargée des Jeux Paralympiques serait créée et placée sous la supervision directe du directeur adjoint en charge des opérations.

■ Logistique

Le village tiendrait compte à la fois des exigences olympiques et paralympiques. Seules les chambres des quatre niveaux inférieurs seraient utilisées par les délégations paralympiques. Toutes les résidences répondraient aux normes d'accessibilité et chaque bâtiment disposerait d'un ascenseur permanent et d'un ascenseur provisoire. Le village accueillerait les délégations des Comités Nationaux Paralympiques (CNP) et les officiels techniques des Fédérations Internationales des sports paralympiques.

Les opérations de transport paralympiques s'effectueraient dans le prolongement du plan appliqué durant les Jeux Olympiques. Des voies réservées au trafic paralympique seraient mises en place sur 28,6 km entre les principaux sites. Les athlètes devraient mettre moins de 10 minutes pour se rendre sur les sites de 90 % des épreuves.

S'agissant des infrastructures de la Région Ile-de-France, les projets prévoient une accessibilité totale du réseau de bus d'ici à 2012 et une meilleure accessibilité des stations de train et de métro. Les transports publics seraient gratuits pour toute personne accréditée et les spectateurs munis de billets pour le jour même.

■ Médias et communication

L'Agenda 21 de Paris 2012 prévoit des plans précis pour l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées. Des stratégies sont proposées sur le plan national et international afin de promouvoir les Jeux Paralympiques.

VILLAGE OLYMPIQUE

Lors des Jeux Paralympiques, les médias seraient logés dans les hôtels utilisés par les médias durant les Jeux Olympiques.

Le CPP et le CIRTV prévus pour les Jeux Olympiques seraient également utilisés pour les Jeux Paralympiques, mais leurs dimensions seraient réduites en conséquence.

■ Remarques complémentaires

Paris 2012 propose des Jeux intégrés dans le but de minimiser les différences au niveau de la planification et des opérations, et d'offrir une manifestation sportive de premier ordre ainsi qu'une fête populaire. Ce serait une édition des Jeux Paralympiques compacte, mettant l'accent sur l'idéal du sport pratiqué sans discrimination. Plusieurs manifestations sont prévues pour que l'enthousiasme du public demeure durant la période de transition entre les Jeux Olympiques et Paralympiques. Le Comité National Paralympique français aligne invariablement de solides équipes et joue un rôle majeur au sein du Mouvement paralympique. L'héritage fondamental que se proposent de léguer les Jeux Paralympiques comprend une sensibilisation accrue aux problèmes rencontrés par les personnes handicapées, une meilleure intégration de ces personnes dans la société française et une amélioration de l'accessibilité.

■ Emplacement/concept

Le village olympique serait situé au nord-ouest de la ville, à moins de 10 km du stade olympique et des deux principaux noyaux de sites de compétition, à 4 km du centre-ville et à 24 km du principal aéroport d'accueil (Charles-de-Gaulle). Un village olympique annexe serait construit à La Rochelle pour les athlètes pratiquant la voile.

■ Aménagement du village

La plupart des logements seraient des bâtiments neufs, qui formeraient un ensemble résidentiel après les Jeux. La hauteur des bâtiments serait de huit étages en moyenne, la hauteur maximale n'excédant pas 11-12 étages. Le comité de candidature propose de faire installer un deuxième ascenseur - provisoire - dans chaque immeuble pour pallier les difficultés que posent les constructions élevées au niveau opérationnel et garantir des temps d'attente minimums aux résidents.

Le village olympique occuperait une superficie de 45 hectares. À l'intérieur du village, la distance de marche maximale serait de 800 mètres.

Après les Jeux, le village olympique donnerait naissance à un quartier redynamisé de Paris, proposant un nouvel ensemble résidentiel, des bureaux, des équipements de loisirs, des commerces, ainsi que des services publics sociaux et éducatifs. La polyclinique serait conservée et transformée en centre de santé permanent, spécialisé dans la promotion de l'activité physique.

La Ville de Paris serait l'autorité responsable de la construction du village olympique. L'une des sociétés d'économie mixte de la ville, à laquelle est associée l'une des plus importantes institutions

financières publiques de France, se verrait confier la conduite du projet. La Communauté d'agglomération de La Rochelle serait responsable de la construction du village annexe.

La construction des bâtiments permanents à Paris débiterait en septembre 2008 pour s'achever en septembre 2011. À La Rochelle, les travaux de construction commenceraient en juin 2008 pour se terminer en juin 2011.

■ Organisation du village

5 600 chambres doubles et 5 900 chambres simples, soit un total de 17 100 lits, sont prévues dans le village olympique. La Rochelle disposerait de 661 lits au total (213 chambres doubles et 235 chambres simples). La dimension des chambres et la surface brute au sol seraient conformes aux exigences du CIO. À Paris, les officiels supplémentaires seraient logés dans six hôtels (810 chambres), situés à proximité immédiate du village olympique.

Un hébergement en quantité suffisante a été garanti dans les quatre villes accueillant les rencontres de football.

■ Frais de voyage des CNO

Les frais de voyage des délégations des CNO et des CNP sont inclus dans le budget du COJO conformément aux exigences du CIO. S'y ajouterait une prise en charge supplémentaire s'élevant à 15 % des frais de voyage de chaque délégation pour le transport du matériel des équipes pour les Jeux Olympiques. Pour les Jeux Paralympiques, la prise en charge pour le transport du matériel serait de 20 %.

■ Remarques complémentaires

En réponse aux préoccupations soulevées quant à la distance séparant le village olympique du site d'aviron, le comité de candidature a confirmé qu'un hébergement de jour serait proposé aux athlètes pratiquant l'aviron et le canoë-kayak. Des logements, dont le coût devrait être supporté par les délégations des CNO, pourraient être disponibles dans 16 hôtels de la région pour les athlètes souhaitant résider à proximité de leur site de compétition.

Le concept et l'emplacement du village olympique par rapport aux deux principaux noyaux de sites de compétition sont bons. Afin d'apaiser les craintes éventuelles en matière de bruit et de sécurité dues à la proximité immédiate d'une ligne de chemin de fer, le comité de candidature projette de construire une plateforme sur les voies ferrées et de bâtir des tours d'habitation et de bureaux qui resteraient vides durant les Jeux, faisant ainsi office de tampon pour ce qui est du bruit et de la sécurité. La commission estime que ces mesures, nécessaires au bien-être des résidents du village, ont été bien pensées.

SERVICES MÉDICAUX

Le système français de santé publique est très efficace et donnerait accès à des soins médicaux de bonne qualité durant les Jeux Olympiques.

■ Soins médicaux olympiques

Une assistance médicale serait présente sur tous les sites d'entraînement et de compétition. Des soins médicaux seraient également dispensés gratuitement, 24 heures sur 24, au village olympique et dans les hôtels du CIO.

Trois établissements hospitaliers sur les 35 existants à Paris ont été sélectionnés comme hôpitaux du CIO. Les urgences et autres soins nécessaires seraient également assurés.

Paris a confirmé que les médecins d'équipe seraient tenus de s'inscrire auprès de l'Ordre des Médecins pour être autorisés à exercer en France et établir des ordonnances médicales pour le compte de leur propre délégation nationale pendant la période des Jeux.

Le comité de candidature a également confirmé qu'une assurance spéciale accidents serait contractée par le COJO pour couvrir les frais de traitement et, le cas échéant, de rapatriement de l'ensemble des spectateurs munis de billets.

L'équipement médical qui serait exporté après les Jeux ne serait frappé d'aucune taxe.

■ Contrôle du dopage

Le gouvernement français a signé la déclaration de Copenhague et le CNO français a adopté le Code de l'AMA.

Pendant les Jeux Olympiques, il serait fait appel aux services du laboratoire de Paris accrédité par l'AMA. Des contrôles équins seraient effectués au laboratoire d'analyses de la Fédération Nationale des Sociétés de Courses, agréé par la FEL.

SÉCURITÉ

Le gouvernement français a garanti qu'il assumerait la responsabilité générale de la sécurité pendant la préparation et la tenue des Jeux Olympiques. Il a établi un budget détaillé pour soutenir l'ensemble des efforts de sécurité et garantit qu'il supporterait l'intégralité des coûts de sécurité, à l'exception de la sécurité sur les sites qui relèverait de la responsabilité du COJO, celui-ci disposant pour cela d'un budget de USD 89,5 millions.

■ Structure de commandement

L'autorité centrale chargée de la sécurité pendant les Jeux serait le ministre de l'Intérieur.

Une Organisation de Sécurité Olympique responsable de la planification stratégique et des opérations serait constituée pour représenter les intérêts de toutes les parties. Celle-ci serait l'organe de direction unique pendant les Jeux Olympiques.

La "Loi olympique" qui serait adoptée après l'élection de la ville hôte conférerait au Préfet de Police de Paris la compétence spéciale, en dehors de sa sphère d'activité normale, de contrôler l'ensemble des opérations de sécurité et de transport pendant les Jeux Olympiques.

■ Personnel de sûreté et de sécurité

Les effectifs de sécurité viendraient pour la plupart de la région parisienne (police et gendarmerie, services de sécurité privés et militaires), avec en renfort les unités mobiles de la réserve nationale. Les forces de sécurité et les services de secours sont extrêmement bien équipés, technologiquement avancés, bien entraînés et suffisants en nombre. Ils seraient capables d'assurer la sécurité et la quiétude des Jeux.

■ Expérience

La France faisait partie des sept pays formant le Groupe consultatif sur la sécurité olympique qui a prêté son assistance et son expertise aux autorités grecques au cours de la période précédant les Jeux de 2004 à Athènes.

La police française possède une grande expérience dans la sécurité des manifestations internationales sportives et autres. De nombreuses manifestations de ce type se sont déroulées sur les sites existants proposés pour 2012.

HÉBERGEMENT

■ Généralités

Des garanties de réservation pour quelque 52 190 chambres ont été obtenues.

Paris dispose d'une capacité hôtelière (plus de 140 000 chambres disponibles dans un rayon de 50 km du village olympique) plus que suffisante pour répondre aux besoins du CIO et des visiteurs pendant les Jeux Olympiques. De plus, le nombre de visiteurs est traditionnellement moins élevé à cette période de l'année.

Le plan d'hébergement est bien conçu et tient compte des besoins des différents groupes de clients dans toutes les catégories d'hôtels regroupées dans divers pools d'hébergement situés autour des sites au nord, à l'ouest et au centre de la ville. Le plan aborde également les questions de transport à l'intérieur de ces pools d'hébergement.

Le comité de candidature a placé l'accent sur le contrôle de la qualité et le futur COJO comprendrait un département chargé des réservations d'hôtel et du contrôle des prix.

■ Tarifs hôteliers

Un nombre suffisant de chambres d'hôtel situées au cœur de la ville a été garanti pour le CIO. Les tarifs garantis pour 2012 sont de USD 480 pour une chambre simple et USD 516 pour une chambre double, taxes et petit-déjeuner inclus mais frais de réservation non compris.

Pour les autres groupes constitutifs, les tarifs en 2012 ont été estimés comme suit par le comité de candidature :

- 5 étoiles USD 390 – 772
- 4 étoiles USD 184 – 272
- 3 étoiles USD 121 – 178
- 2 étoiles USD 79 – 85
- 1 étoile USD 66 – 78

Ces tarifs ont été calculés selon la formule suivante : tarif groupe pour la période du 15 juillet au 15 août 2004 + taux annuel d'évolution des tarifs constatés pour la période jusqu'en 2008 (0 % en 2005 puis 3,5 % par an) + inflation (2,5 % de 2009 à 2012) + majoration olympique de 5 % applicable en 2012. Il serait facturé en outre des frais de réservation de 7 à 12 %.

Il n'y aurait pas de durée de séjour minimale imposée aux groupes constitutifs, à l'exception des médias. Pour ces derniers, le comité de candidature propose un séjour minimal de six jours applicable de manière souple, ce qui selon lui faciliterait les opérations pendant les Jeux.

■ Points particuliers

Les FI et les CNO se verraient proposer un large choix d'hôtels 3 à 5 étoiles à Paris, la majorité d'entre eux situés à moins de 200 m des transports publics.

Les officiels techniques seraient logés en chambre simple dans des hôtels 3 à 5 étoiles, près des sites ou au cœur de la ville, proches pour la plupart des transports publics.

TRANSPORT

Les officiels devant séjourner à La Rochelle (voile) et dans les villes accueillant des matches de football disposeraient d'un hébergement en hôtel de la qualité requise, avec un nombre suffisant de chambres garanti.

Les invités des CNO, diffuseurs et sponsors seraient logés dans des hôtels 4 et 5 étoiles répartis au cœur de la ville.

Les médias accrédités seraient logés dans quelque 200 hôtels regroupés dans 19 pools répartis dans toute la ville. Un service de navettes relierait les pools d'hôtels à tous les sites de compétition, au village olympique et au CIRTV/PPP. Chaque pool compterait jusqu'à cinq arrêts pour la prise en charge et la dépose. Tous les hôtels seraient situés à moins de 30 minutes de trajet du CIRTV et du PPP, lesquels sont également bien desservis par le rail.

Le COJO mettrait en place un programme d'accueil chez l'habitant pour les familles des athlètes. Ce programme nécessiterait d'être développé en détail.

■ Remarques complémentaires

Paris serait capable de fournir le nombre de chambres requis pour le CIO et les spectateurs. Paris présente une excellente offre d'hébergement basée sur une planification détaillée qui assurerait l'efficacité des opérations pendant les Jeux grâce à l'existence de pools d'hébergement. La qualité des hôtels dans toutes les catégories est généralement bonne.

■ Développement de l'infrastructure/transport public

Paris dispose de systèmes de transport routier et ferroviaire urbains étendus, bien entretenus et bien exploités, qui assurent plus de 23 millions de trajets quotidiens en semaine.

Avec 12 lignes ferroviaires de banlieue, cinq lignes RER (Réseau Express Régional), 17 lignes de métro, deux lignes de tramway et 770 gares, Paris dispose d'un des réseaux de transport ferroviaire urbain les plus complets et denses du monde.

Environ USD 2,3 milliards seront investis, principalement dans le transport public ferroviaire, pour accroître la desserte des secteurs de Paris regroupant des sites olympiques.

Le noyau Nord, qui comprend le stade olympique, est déjà desservi par deux lignes RER et trois lignes de métro. Il profitera également de l'extension d'une ligne de métro et de la construction de deux nouvelles lignes de tramway, une en provenance du nord et l'autre de l'est.

Déjà desservi par quatre lignes de métro, deux lignes RER et une ligne de tramway, le noyau Ouest profitera également de l'extension d'une nouvelle ligne de tramway.

L'aéroport de Paris Charles-de-Gaulle sera le principal aéroport pour les Jeux Olympiques. Sa capacité sera augmentée de 35 % d'ici à 2012. Cet aéroport est déjà relié au centre de Paris par le rail et une nouvelle ligne ferroviaire express directe sera construite pour assurer un service 24 heures sur 24 vers le centre-ville.

L'aéroport d'Orly, qui sera utilisé en complément de l'aéroport principal, sera rénové et agrandi.

La ville de Paris et l'aéroport de Paris Charles-de-Gaulle sont reliés par le train à grande vitesse à toutes les villes éloignées accueillant les compétitions de football et de voile, ainsi qu'aux pays voisins.

■ Concept et opérations de transport olympique

Le concept du transport olympique de Paris 2012 repose sur trois principes :

- a) Concentration des demandes de transport olympique dans deux principaux noyaux de sites, avec près de 67 % de tous les sites de compétition et autres situés à moins de 10 minutes du village olympique.
- b) Transport des groupes constitutifs facilité par un réseau de voies olympiques permettant un déplacement rapide et fiable.
- c) Utilisation du transport public ferroviaire et de navettes de bus supplémentaires reliant les gares à tous les sites olympiques.

Afin d'offrir les meilleures conditions de transport possibles sur le périphérique de Paris et les autoroutes radiales, 170 km (85 km dans chaque sens) de voies entièrement réservées au trafic olympique seraient mis en place entre le village olympique et les sites en dehors de Paris. Pour desservir les principaux pools d'hôtels, les sites à l'intérieur de Paris et l'aéroport d'Orly, un réseau supplémentaire de 150 km (75 km dans chaque sens) de voies fluidifiées serait mis en place.

Grâce au réseau de voies olympiques, aux voies fluidifiées et au trafic moins intense en août,

les vitesses moyennes des bus olympiques entre le village olympique et les sites atteindraient 60–65 km/h (sur toutes les autoroutes), offrant ainsi des temps de trajet courts.

Étant donné que tous les sites olympiques seraient situés à proximité d'une station de métro et/ou d'une gare ferroviaire de banlieue, les spectateurs, employés accrédités et volontaires emprunteraient les transports publics pour se rendre sur les sites olympiques.

Les transports publics seraient gratuits pour les spectateurs munis d'un billet ainsi que pour toute personne accréditée.

Une organisation de transport olympique serait créée, avec la responsabilité exclusive du développement des infrastructures de transport olympique. La gestion des transports, de la circulation et de la sécurité durant les Jeux serait placée sous le contrôle de la Préfecture de Police de Paris, qui travaillerait en étroite coopération avec le COJO.

■ Remarques complémentaires

Avec des aménagements supplémentaires prévus durant la période précédant 2012, les systèmes de transport routier et ferroviaire urbains de Paris feraient confortablement face au trafic durant la période des Jeux. Compte tenu du concept compact des sites olympiques, du plan stratégique de transport bien pensé, ainsi que du vaste réseau de voies olympiques et de voies fluidifiées, la commission est persuadée que les exigences en matière de transport pour les Jeux Olympiques et Paralympiques seraient pleinement satisfaites.

OPÉRATIONS MÉDIAS

Le CIRTV et le CPP seraient situés dans deux complexes adjacents à construire sur un terrain vacant, à proximité immédiate du stade olympique. Une passerelle réservée serait aménagée pour offrir aux médias l'accès direct au stade.

Le CIRTV aurait une superficie de 72 000 m² sur un niveau et le CPP une superficie de 32 000 m² sur deux niveaux. Avec des services communs localisés dans des bâtiments de 13 000 m² au total et une surface supplémentaire disponible pour le CPP si nécessaire, il y aurait suffisamment d'espace pour les opérations des Jeux. La taille du CIRTV a été nettement revue à la hausse depuis le dépôt du dossier de candidature.

Des garanties quant à l'usage du terrain et à la construction des bâtiments ont été fournies.

Les médias accrédités seraient logés dans environ 200 hôtels regroupés en 19 pools répartis à travers la ville.

■ Radio-télévision

La commission a reçu l'assurance que des dispositions appropriées, similaires à celles adoptées lors de précédentes manifestations organisées en France, seraient mises en place afin d'autoriser une certaine souplesse dans les horaires de travail des employés nationaux et étrangers affectés aux opérations de radio-télévision aux Jeux, y compris pour le compte de l'OBS (*Olympic Broadcasting Services* – Services olympiques de radio-télévision).

OLYMPISME ET CULTURE

■ Programme culturel

Paris possède un riche héritage culturel lié à l'Olympisme. Pour 2012, le thème de l'Olympisme s'exprimerait à travers un large éventail de projets culturels visant trois grands objectifs :

- La diversité culturelle et l'association de toutes les régions de France
- L'excellence artistique avec la participation d'artistes locaux et internationaux
- Un programme de manifestations et d'animations dans toutes les villes et régions accueillant des épreuves olympiques.

■ Cérémonies

Les cérémonies d'ouverture et de clôture se dérouleraient dans le stade olympique existant de 71 000 places assises. Paris a l'intention, à travers ces cérémonies, de mêler aux représentations de la France d'aujourd'hui et d'autrefois, des images issues du patrimoine olympique.

■ Programme d'éducation et d'information

Un programme d'éducation, mené en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale et d'autres institutions, serait mis en place entre 2008 et 2012. Ce programme serait axé sur la sensibilisation avec pour objectif la diffusion des valeurs d'humanisme, d'universalité et de fraternité.

■ Relais de la flamme

La partie internationale du relais de la flamme serait organisée en collaboration avec le CIO. Le parcours national engloberait également toutes les villes accueillant des compétitions olympiques en 2012.

PARIS

Paris

28

■ Camp de jeunesse

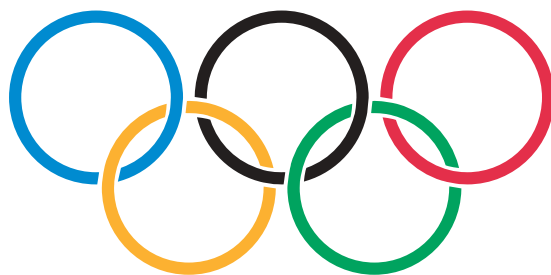
Paris inviterait de jeunes représentants des CNO (deux par CNO) à participer à un camp olympique de jeunesse, avec voyage, hébergement et repas gratuits. Avec le concours du CNO français, Paris a l'intention de placer ces jeunes dans des familles de diverses régions de France avant de les rassembler à Paris pendant les Jeux.

NEW YORK
New York



NYC2012™

CANDIDATE CITY



NEW YORK

New York

30

CONCEPT ET HÉRITAGE DES JEUX OLYMPIQUES

■ Dates des Jeux Olympiques

New York propose la période du vendredi 27 juillet au dimanche 12 août pour les Jeux Olympiques, les conditions climatiques étant favorables, le trafic moins intense, les transports publics moins sollicités et les chambres d'hôtels plus disponibles à cette période de l'année.

■ Concept des Jeux Olympiques

New York propose des Jeux essentiellement concentrés à l'intérieur de la ville dans le but d'enrichir l'expérience des athlètes; les principaux sites seront construits au coeur de la ville, tels que le stade olympique, le CIRTV et le CPP sur les rives de la Hudson River et le village olympique le long de l'East River.

Par sa candidature, New York entend laisser un héritage au sport et à la ville. Ajoutons à cela un véritable désir d'accueillir de nombreuses autres manifestations sportives internationales.

58 % des athlètes concourront dans trois noyaux de sites : l'Esplanade olympique - *Olympic Square* (9 sports), la Digue Olympique - *Olympic Riverfront* (4 sports/disciplines) et le Parc olympique - *Olympic Park* (6 sports/disciplines).

La majorité des sites se trouvent le long de deux itinéraires de transport qui se croisent, l'un traversant la ville d'est en ouest et l'autre longeant l'East River du nord au sud. Ce concept de transport est appelé le "X olympique".

■ Héritage et impact

Les Jeux Olympiques joueraient un rôle de catalyseur pour accélérer la revitalisation des rivages à proximité immédiate du centre-ville et fournir plus de logements, plus d'emplois et plus d'installations sportives pour les résidents des cinq arrondissements de la ville de New York.

Les Jeux Olympiques permettraient l'amélioration de sites existants ainsi que la construction de nouvelles installations dont les sports olympiques hériteraient.

Les Jeux Paralympiques sont bien intégrés dans la planification de New York 2012.

■ Remarques complémentaires

Le comité de candidature propose un programme promotionnel complet et ambitieux en trois phases durant les sept années précédant les Jeux Olympiques, comprenant la création d'un conseil de marketing sportif pour les Jeux et d'un institut olympique.

STRUCTURE ET CLIMAT POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES

La population de la ville de New York devrait passer de 8,1 à 8,6 millions d'habitants d'ici à 2012.

■ Structure politique et responsabilité

Les États-Unis d'Amérique sont une république fédérale dirigée par un président à la tête de l'exécutif. Le corps législatif (Congrès) se compose de deux chambres – le Sénat et la Chambre des représentants. Dans le domaine des services, la Constitution confie, pour l'essentiel, le pouvoir de décision et l'autorité aux gouvernements des États.

L'État de New York délègue une autorité unique à la Ville de New York, lui donnant ainsi les plus grands pouvoirs en matière de services et de finances. La Ville de New York serait la principale autorité gouvernementale durant les Jeux.

■ Économie nationale

La situation économique est actuellement très stable. Les statistiques de la Banque mondiale indiquent qu'en 2003, les États-Unis étaient la première puissance économique mondiale et une estimation préliminaire fixait le taux de croissance annuel moyen à 2,9 %, avec une inflation de 2,3 %.

■ Soutien

La candidature jouit du soutien de tous les partis politiques aux niveaux national, régional et local.

Les syndicats de New York sont unis derrière la candidature. En 2002, les organisations syndicales de la ville représentant les secteurs du bâtiment et de l'hôtellerie ont signé des accords de

renonciation à la grève pour tous les projets liés aux Jeux Olympiques et durant une période de dix ans couvrant la préparation et la livraison des Jeux.

Un sondage de l'opinion publique commandé par le CIO révèle les niveaux de soutien suivants pour accueillir les Jeux Olympiques de 2012 : 59 % dans la ville de New York et 54 % aux États-Unis.

ASPECTS JURIDIQUES ET GARANTIES

■ Garanties

Le comité de candidature a fourni toutes les garanties requises par le CIO, la plupart étant en ordre.

La garantie donnée par Madison Square Garden (basketball) est soumise à des négociations futures concernant les conditions d'utilisation du site durant les Jeux.

Les procédures d'appel d'offres et d'approbation étant encore en cours lors de la visite de la commission, New York n'a pas été en mesure de fournir une garantie quant à l'utilisation du site de l'Esplanade olympique (stade olympique et CIRTV).

Des procédures d'acquisition obligatoire seront peut-être nécessaires pour obtenir le site proposé pour le village olympique. Ces procédures pourraient retarder l'acquisition du terrain, ce qui aurait un impact sur le calendrier de construction.

■ Législation

Aucun changement important de la législation ne serait requis pour accueillir les Jeux Olympiques. L'État de New York s'est engagé à apporter des modifications techniques pour clarifier sa loi actuelle, ce qui faciliterait le transport d'armes à feu et accroîtrait la protection des marques olympiques.

■ Accords

En novembre 2002, un accord a été signé entre la Ville et l'État de New York afin d'apporter un financement, des installations et d'autres ressources pour les Jeux.

En novembre 2004, deux accords ont été signés :

- l'accord olympique multipartite entre la Ville de New York, l'État de New York, l'État du New

Jersey, le comté de Nassau et le Comité National Olympique des États-Unis, qui établit les principales responsabilités de toutes les parties prenantes. Il décrit également la composition du conseil d'administration du COJO.

- la convention de services pour la ville olympique (*Olympic City Services Agreement*) entre la Ville et le comité de candidature, qui porte sur la fourniture, par la ville, des services nécessaires aux Jeux.

Selon la commission, le fait que ces accords soient conclus avant même l'élection de la ville hôte est un facteur positif dans la mesure où ils définissent le cadre pour la planification et l'organisation des Jeux, facilitant ainsi la transition vers la formation du COJO et la constitution de ce dernier.

■ Structure du COJO

Le COJO serait une organisation privée, à but non lucratif et exonérée d'impôts. Toutes les parties prenantes (Ville de New York, État de New York, État du New Jersey, comté de Nassau et CNO des États-Unis) seraient représentées au conseil d'administration du COJO.

Un plan de transition détaillé a été élaboré et approuvé par le biais de l'accord olympique multipartite. Des discussions ont été tenues avec des établissements financiers de New York concernant des possibilités de crédits pour couvrir les prévisions de trésorerie durant les premières années de fonctionnement. De plus amples discussions seront entamées immédiatement après l'élection de la ville hôte. Le directeur général du comité de candidature présiderait le conseil d'administration du COJO.

IMMIGRATION ET FORMALITÉS DOUANIÈRES

■ Entrée dans le pays

La carte d'identité et d'accréditation olympique servirait de document d'entrée officiel au pays, conformément aux exigences du CIO.

■ Permis de travail et importation de marchandises

La commission a reçu de la part de membres du Congrès américain l'assurance de leur volonté d'introduire la législation nécessaire, comme ce fut le cas pour les Jeux Olympiques d'Atlanta et de Salt Lake City, pour fournir des permis de travail exempts de droits ou taxes, et accorder des exonérations de droits de douane sur les marchandises et équipements requis pour les Jeux.

ENVIRONNEMENT ET MÉTÉOROLOGIE

■ Plans et mesures

Le COJO mettrait en oeuvre un système complet de gestion environnementale destiné à répondre à la norme internationale à cet égard, la norme ISO 14001.

Le COJO serait chargé de veiller à ce que les considérations environnementales soient intégrées dans toutes les opérations olympiques. L'accent serait fortement placé sur l'innovation et la technologie, l'héritage urbain, l'utilisation des transports publics par les spectateurs et de véhicules olympiques propres ou à faibles émissions.

Une des caractéristiques du plan de rénovation urbaine lié aux Jeux Olympiques est la création d'un lac et d'une zone humide de 68 hectares sur le site de l'aviron/canoë-kayak en eaux calmes en reliant et nettoyant deux plans d'eau artificiels dégradés.

Sur le budget du COJO, USD 51,3 millions sont alloués à la planification et à la réhabilitation environnementales, dont USD 50,9 millions pour la seule réhabilitation. La somme de USD 125 millions hors budget COJO serait allouée à la réhabilitation environnementale nécessaire sur les sites.

■ Qualité de l'air et de l'eau

La qualité de l'air à New York durant la période proposée pour les Jeux est d'une manière générale conforme aux directives de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), mais les niveaux d'ozone, bien qu'en diminution, restent un problème, notamment en été. Toutefois, la Ville et l'État de New York ont établi des règles strictes concernant la pollution atmosphérique ainsi que les émissions des véhicules et de l'industrie, et la commission a reçu l'assurance que des mesures déjà en place

NEW YORK

New York

34

garantiraient une qualité de l'air sur tous les sites olympiques conforme aux nouvelles normes en matière d'émission d'ozone d'ici à 2010. Le gouvernement américain n'a pas ratifié le Protocole de Kyoto sur les émissions de gaz à effet de serre.

La qualité de l'eau sur le site de la voile semble satisfaisante. La restauration environnementale proposée pour le site de l'aviron devrait garantir une qualité satisfaisante de l'eau. La partie natation du triathlon se déroulerait dans le lac de Central Park qui serait vidé avant les Jeux de 2012 et à nouveau rempli d'eau provenant d'aqueducs amenant de l'eau potable.

Le programme de rénovation urbaine de New York et les plans de développement des parcs sont importants et couvrent plusieurs sites olympiques proposés. Bien que ces sites ne soient pas tous dépendants du projet olympique, la tenue des Jeux à New York accélérerait de nombreuses initiatives et laisserait un héritage positif sur le plan environnemental et en matière de développement durable pour la ville.

■ **Météorologie**

Les températures moyennes (selon les chiffres fournis, 28°C à 15h) et les taux d'humidité durant la période proposée pour les Jeux sont satisfaisants, tout comme les vitesses moyennes du vent sur la plupart des sites extérieurs, mais il n'y a pas de données concernant le long terme, en particulier pour le nouveau site de la voile. Il y a en moyenne cinq jours de précipitations à New York durant la période proposée pour les Jeux.

■ **Remarques complémentaires**

Tous les sites olympiques feraient l'objet d'études d'impact et d'évaluations environnementales et toutes les constructions seraient certifiées LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*), la conception des sites intégrant à la fois des technologies traditionnelles et innovantes.

FINANCES

■ Budget du COJO

New York propose un budget du COJO équilibré, avec des recettes et des dépenses d'environ USD 3 milliards. Ce budget comprend des dépenses en capital d'un montant de USD 276,6 millions pour les installations sportives.

Les contributions du CIO et des sponsors TOP représentent 29 % du revenu total. Les recettes issues des parrainages locaux, des fournisseurs officiels, de la vente des billets et des droits de licence s'élèvent à USD 1,8 milliard, soit 58 % des revenus.

Les plus grosses dépenses sont les opérations sur les sites sportifs - USD 608,5 millions (19,7 % des dépenses), la technologie - USD 448 millions (14,5 %), la main-d'oeuvre des Jeux - USD 429 millions (13,9 %), l'administration - USD 257 millions (8,3 %) et le transport - USD 189 millions (6,1 %).

■ Hors budget COJO

Le budget hors COJO s'élève à USD 7,6 milliards, dont USD 2,4 milliards pour les routes et voies ferrées, USD 2,7 milliards pour les sites de compétition et USD 1,6 milliard pour le village olympique. La Ville et l'État de New York ont confirmé que toutes les dépenses en capital seraient réalisées indépendamment des Jeux, à l'exception des USD 46,9 millions destinés à la construction du pont au-dessus du centre olympique des régates, qui seraient dépendants des Jeux.

■ Garanties financières

Le budget du COJO comprend un fonds de réserve général de USD 200 millions ainsi qu'un fonds de réserve supplémentaire pour chaque projet de construction d'un montant total de USD 42 millions. La Ville et l'État de New York ont fourni une garantie de USD 250 millions en cas de déficit dans le budget des Jeux. Le gouvernement municipal et le gouvernement de l'État ont également décidé de fournir gratuitement tous les sites des Jeux Olympiques qui leur appartiennent.

Le comité de candidature considère que la réserve totale de USD 492 millions devrait être suffisante pour couvrir un éventuel déficit.

■ Remarques complémentaires

Le budget a été préparé de manière professionnelle et très détaillée. Les prévisions budgétaires sont bien étayées et documentées. Le budget semble raisonnable et réalisable.

NEW YORK

New York

36

MARKETING

■ Programme de marketing conjoint

New York et le CNO des États-Unis ont signé un Accord de marketing conjoint dont le contenu n'est pas totalement conforme à l'Accord type sur le programme de marketing conjoint fourni par le CIO.

■ Panneaux d'affichage et publicité

Des garanties ont été obtenues pour tous les espaces publicitaires extérieurs de la ville de New York, sauf pour 5 % d'entre eux. La formule incluse dans les options exécutoires avec les publicitaires pour le calcul des tarifs applicables aux espaces publicitaires extérieurs comprend une majoration de 20 % pour 2012 en sus de la correction de l'inflation.

■ Protection des droits

Le maire de New York a signé un décret portant création du Conseil d'application des mesures de protection de la marque olympique. Ce Conseil serait chargé de coordonner l'action des diverses agences gouvernementales habilitées à prévenir le marketing sauvage et la vente à la sauvette durant les Jeux.

■ Billetterie

Comptant sur un vaste bassin de population, à la fois passionnée de sport et bénéficiant d'un accès aisé à la ville, New York axe sa politique de tarification des billets sur la pleine occupation des stades. La candidature s'est efforcée de trouver une formule permettant de distribuer jusqu'à 250 000 billets gratuits (2,6 % du total des billets disponibles) aux familles des athlètes et aux écoles pour un éventail de manifestations olympiques. Elle table également sur des modes établis de revente à des prix inférieurs le jour de la manifestation. En ce qui concerne les recettes de la billetterie, les estimations sont basées sur

un pourcentage de vente de 81 % pour les Jeux Olympiques et de 68 % pour les Jeux Paralympiques, avec un total de USD 852 millions et de USD 28,5 millions respectivement. Compte tenu de l'expérience passée et en comparaison avec la tarification des billets de manifestations sportives appliquée à New York, ces objectifs de revenus sont jugés réalisables.

■ Parrainage local et licences

Le parrainage et la vente sous licence sont des pratiques très solidement établies sur les marchés de New York et des États-Unis. La candidature s'est fixé l'objectif de USD 822 millions pour le parrainage local et l'objectif de USD 103 millions pour la vente de marchandises sous licence. Par ailleurs, elle projette USD 14 millions de recettes supplémentaires issues des programmes numismatiques et philatéliques.

■ Remarque complémentaire

Étant donné l'étendue du marché et l'énorme concentration d'entreprises à New York, le plan de marketing et les objectifs de revenus sont raisonnables et réalisables.

SPORTS ET SITES

■ Concept général

New York propose une édition des Jeux essentiellement concentrés à l'intérieur de la ville, reposant sur trois noyaux de sites (l'Esplanade olympique, la Digue olympique et le Parc olympique).

Les noyaux constitués par l'Esplanade olympique, laquelle comprend le stade olympique (5-6 km/13-15 minutes), le Parc olympique (13-16 km/ 16-20 minutes) et la Digue olympique (13-14 km/17-29 minutes) regroupent 19 sports/disciplines, tous situés à proximité du centre-ville et du village olympique.

L'utilisation de sites sportifs de premier plan, associée à 9 nouveaux sites permanents et 5 sites entièrement temporaires, vise à laisser un patrimoine sportif dans New York. Outre les sites de compétition à l'intérieur de la ville, 10 sites sportifs indépendants sont situés dans la banlieue new-yorkaise. Les rencontres de football se disputeraient par ailleurs dans trois villes sises en dehors de l'État de New York.

65 % des sites de compétition existent déjà, sont en cours de construction ou sont prévus indépendamment de la tenue des Jeux.

■ Résumé des distances/temps de trajet

Distances/temps de trajet depuis le village olympique	Nombre de sites de compétition
0 – 10 km (10 – 23 minutes)	10
10 – 20 km (16 – 32 minutes)	11
20 – 30 km	0
30 – 40 km (36 – 47 minutes)	5
40 – 50 km (47 – 48 minutes)	2
50 – 100 km	0
100 km et plus	3 (football)

Les temps de trajet indiqués entre les sites de compétition et le village olympique paraissent réalisables grâce à l'utilisation des voies olympiques. Cependant, un certain nombre de sites ne sont pas pleinement desservis par le réseau central de voies olympiques, ce qui pourrait rendre les temps de trajet indiqués difficilement réalisables.

Les épreuves de voile se dérouleraient dans une nouvelle installation (marina olympique du parc Gateway) construite pour les Jeux Olympiques et située à 39 km du village olympique par la route. Un transport par ferry (31 km/34 minutes) serait également disponible, ce qui permettrait aux concurrents inscrits aux compétitions de voile de résider dans le village olympique.

■ État des constructions

Nombre total de sites sportifs à utiliser	Sites existants		En construction ou prévus indépendamment des Jeux	Liés aux Jeux	
	Pas de constructions requises	Constructions requises		Constructions permanentes	Constructions temporaires
31	12	5	3	6	5

La construction des nouveaux sites doit débuter en 2005 pour s'achever en septembre 2011. Un calendrier de construction détaillé est déjà en place.

New York envisage un important programme de construction pour les Jeux Olympiques. Compte tenu des chantiers en cours dans la ville, et plus particulièrement du moratoire de dix ans sur les grèves pour tous les projets olympiques, ce programme de construction, étant donné sa taille, sa complexité et son coût, est jugé réalisable.

NEW YORK

New York

38

Nombre des sites (y compris des sites temporaires) ont des capacités d'accueil supérieures à celles recommandées par le CIO. Néanmoins, la ville de New York est intimement persuadée de remplir les stades quel que soit le sport, étant donné la très forte demande qui existe pour les manifestations sportives à New York et aux États-Unis plus généralement.

L'utilisation d'un même site pour le cyclisme sur piste et le badminton et le recours à des sites temporaires pour le pentathlon moderne et les sports aquatiques imposent un examen complémentaire.

New York 2012 propose d'allouer la somme de USD 75 millions, prélevée sur le poste budgétaire "Fonds d'urgence", à la création d'une Fondation pour l'héritage olympique (*Olympic Legacy Foundation*) qui contribuerait à l'entretien des installations construites par le COJO.

New York propose deux sites multisportifs sur Randall's Island ainsi que le centre d'entraînement du village olympique, où les athlètes pratiquant 14 sports/disciplines pourraient s'entraîner. Les athlètes pratiquant 22 autres sports/disciplines s'entraîneraient pour leur part sur leurs sites de compétition respectifs.

Les nouveaux sites d'entraînement permanents, en nombre élevé (ainsi que certains sites de compétition), constitueraient un excellent patrimoine post-olympique pour les sports et les loisirs.

■ Garanties

La commission a noté que des garanties écrites avaient été reçues pour l'utilisation de tous les sites existants et de tous les emplacements proposés pour les nouveaux sites permanents/temporaires, ainsi que pour le respect des exigences commerciales du CIO sur ces sites, à l'exception du Madison Square Garden.

■ Expérience sportive

New York possède une bonne expérience dans l'accueil de grandes manifestations, comme en témoignent les 43 compétitions de niveau mondial organisées depuis 2000.

L'expérience acquise lors des Jeux Olympiques de 1996 et de 2002 s'ajoute au nombre élevé de compétitions internationales organisées aux États-Unis depuis 1995.

En coopération avec le Comité National Olympique des États-Unis et les fédérations nationales de sports, New York apportera son soutien au lancement, dans la région new-yorkaise, d'un programme pour le développement des sports olympiques moins populaires.

JEUX PARALYMPIQUES

■ Budget

Le budget révisé des Jeux Paralympiques comprend des dépenses s'élevant à USD 186,4 millions et des recettes d'un montant de USD 99,7 millions. Les recettes proviennent de la vente des billets à hauteur de USD 28,5 millions et du parrainage à hauteur de USD 25 millions. Le montant des dépenses a été adapté par rapport à celui figurant dans le dossier de candidature, afin d'englober les coûts proportionnels et les coûts supplémentaires liés aux Jeux Paralympiques. New York 2012 estime le soutien financier apporté par les autorités fédérales et l'État de New York à USD 40 millions au total, mais, au moment de la visite de la commission, aucune garantie écrite concernant le financement du budget n'avait été fournie par le gouvernement.

■ Sports

La période proposée pour la tenue des Jeux Paralympiques va du vendredi 31 août au mardi 11 septembre 2012. Dans le prolongement du concept retenu pour les Jeux Olympiques, les sites seraient situés le long du "X Olympique" et toutes les compétitions sportives auraient lieu sur les sites de compétition ou d'entraînement olympiques. Deux des noyaux proposés regrouperaient 12 des 19 sports : 7 sur l'Esplanade olympique et 5 dans le Parc paralympique sur Randall's Island, les compétitions des 7 sports restants devant se dérouler sur d'autres sites de compétition olympiques indépendants.

■ Comité d'organisation

Le COJO serait responsable des Jeux Olympiques et Paralympiques et une structure opérationnelle globale, regroupant des programmes hautement intégrés, serait mise sur pied. Des représentants

paralympiques siègeraient au conseil d'administration du COJO et le directeur du département des Jeux Paralympiques serait directement rattaché au président-directeur général du COJO. Le CNO américain tient officiellement lieu de Comité National Paralympique aux États-Unis. Il assume tous les droits et responsabilités y afférents.

■ Logistique

Les deux principaux immeubles d'habitation prévus pour le village olympique seraient utilisés pour le village paralympique et répondraient aux exigences en matière d'accessibilité. En dépit des 40 étages de ces bâtiments, les temps d'attente aux ascenseurs seraient raisonnables d'après la modélisation réalisée. Les délégations des Comités Nationaux Paralympiques (CNP) et les officiels techniques des Fédérations Internationales des sports paralympiques seraient logés dans le village, tandis que les représentants des médias séjourneraient dans des hôtels de Midtown Manhattan.

Plus de 200 km de voies réservées (109 km dans chaque sens) seraient utilisés durant les Jeux Paralympiques. Athlètes et officiels mettraient en moyenne 17 minutes pour se rendre sur les deux noyaux principaux. Tous les bus publics sont accessibles aux personnes handicapées à l'heure actuelle et l'accessibilité de stations de métro supplémentaires est en cours d'amélioration.

■ Médias et communication

L'US Open (tournoi de tennis) aurait lieu en même temps que les Jeux Paralympiques. New York 2012 envisage de promouvoir les Jeux Paralympiques par l'intermédiaire de ce tournoi. Pour compenser

NEW YORK

New York

40

VILLAGE OLYMPIQUE

le manque de couverture télévisée des Jeux Paralympiques aux États-Unis, un diffuseur s'est engagé à assurer la retransmission télévisée de cette manifestation à partir de 2010.

Le CPP et le CIRTV prévus pour les Jeux Olympiques seraient également utilisés pour les Jeux Paralympiques, mais leurs dimensions seraient réduites en conséquence.

■ Remarques complémentaires

New York 2012 propose un modèle de Jeux intégré dans le but de garantir l'efficacité au niveau de la planification et des opérations. Le programme culturel olympique doit se poursuivre pendant toute la période de transition entre les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques, ainsi que durant les Jeux Paralympiques proprement dits; il serait complété par un programme spécial de sensibilisation aux handicaps.

Les États-Unis alignent invariablement de solides équipes aux Jeux Paralympiques. New York projette d'utiliser cette ressource et de tirer parti de l'expérience acquise lors de l'organisation des Jeux Paralympiques d'hiver à Salt Lake City. L'héritage que New York se propose de léguer comprend un surcroît de visibilité pour le Mouvement paralympique et des possibilités nouvelles pour le sport paralympique.

■ Emplacement/concept

Le village olympique serait construit sur les rives de l'East River dans le quartier du Queens, au cœur de la ville de New York. Le village est à 6 km du site proposé pour le stade olympique et à 25 km de l'aéroport international John F. Kennedy (JFK).

Un village annexe serait prévu pour les épreuves équestres, proposant 268 chambres réparties dans deux hôtels à Staten Island.

■ Aménagement du village

Le village olympique constituerait un ensemble compact situé au bord de l'eau, au cœur de la ville. Il aurait une superficie de 25 hectares; dix hectares restent à acquérir.

Le village serait principalement constitué d'immeubles d'habitation de 8 à 15 étages. Ces bâtiments représenteraient 65 % de l'ensemble des unités du village. Qui plus est, deux immeubles de 40 étages sont prévus. La commission a estimé que l'utilisation de ces tours - une conséquence du concept des Jeux concentrés à l'intérieur de la ville - exigerait une planification détaillée afin d'éviter d'éventuels problèmes opérationnels et logistiques. New York 2012 a assuré à la commission que, sur la base d'une planification et d'une modélisation technique approfondies, la capacité des ascenseurs installés dans les immeubles du village garantirait des temps d'attente minimums aux résidents.

À l'intérieur du village olympique, la distance de marche maximale (des résidences des athlètes aux services/équipements) serait de 440 mètres.

Après les Jeux Olympiques, le village deviendrait un ensemble résidentiel situé au bord de l'eau, dont les appartements seraient loués ou vendus sur le marché privé de l'immobilier. Les services et aménagements olympiques seraient transformés en locaux pour la collectivité.

La Queens West Development Corporation, une société publique, superviserait la conception et la construction du village olympique. Une procédure d'appel d'offres permettrait de sélectionner un ou plusieurs promoteurs pour la construction et le financement des structures requises pour le village. Durant la visite de la commission, cinq promoteurs se sont déclarés intéressés par une participation à un appel d'offres pour la construction du village, et cinq banques ont confirmé leur intention de financer le projet.

La construction des bâtiments permanents débiterait en juin 2008 pour s'achever en janvier 2012.

■ Organisation du village

Un total de 8 550 chambres doubles, soit 17 100 lits, serait mis à la disposition des athlètes et des officiels. En raison de l'utilisation post-olympique qui serait faite des immeubles d'habitation, la dimension des chambres et la surface brute au sol dépasseraient les exigences du CIO.

Les officiels supplémentaires des CNO résideraient dans un immeuble d'habitation jouxtant le village.

Les athlètes participant au tournoi de football seraient logés dans des hôtels. La commission a reçu l'engagement que le niveau des services proposés serait identique à celui des services offerts dans le village olympique.

Une jetée serait construite pour permettre le transport par ferry des athlètes entre le village olympique et le site de la voile.

■ Frais de voyage des CNO

Les frais de voyage des délégations des CNO et des CNP sont inclus dans le budget du COJO conformément aux exigences du CIO.

■ Remarque complémentaire

L'utilisation du terrain sur le périmètre du village olympique exigerait un examen attentif sur le plan des accès et de la sécurité au moment des Jeux.

SERVICES MÉDICAUX

Le système de santé publique des États-Unis est très efficace et donnerait accès à des soins médicaux de bonne qualité durant les Jeux Olympiques.

■ Soins médicaux olympiques

Une assistance médicale serait présente sur tous les sites d'entraînement et de compétition. Des soins médicaux seraient également dispensés gratuitement, 24 heures sur 24, au village olympique et dans les hôtels du CIO.

Sur les 70 hôpitaux et plus existant à New York, dotés de services spécialisés, 17 seraient disponibles pour les athlètes, les FI, les CNO et le CIO.

Des plans d'intervention détaillés sont en place et seraient coordonnés par l'*Office of Emergency Management* (service de gestion des urgences) de New York qui ferait appel à tous les services d'urgence existants.

New York a confirmé que les médecins d'équipe seraient autorisés à exercer aux États-Unis et à établir des ordonnances pour le compte de leur propre délégation nationale pendant la période des Jeux.

L'équipement médical qui serait exporté après les Jeux ne serait frappé d'aucune taxe.

■ Contrôle du dopage

Le gouvernement des États-Unis a signé la déclaration de Copenhague et le CNO américain a également adopté le Code de l'AMA.

Un nouveau laboratoire de contrôle du dopage serait créé et certifié à New York; celui-ci ferait ensuite partie du legs post-olympique et viendrait s'ajouter au laboratoire de Los Angeles, accrédité par l'AMA, et au laboratoire en cours d'établissement à Salt Lake City. Les contrôles équinés seraient effectués au laboratoire américain de recherche et de contrôle de dopage des chevaux (*US Equestrian Drug Testing and Research laboratory*), agréé par la FEI.

SÉCURITÉ

Le gouvernement des États-Unis a indiqué qu'il déclarerait les Jeux Olympiques "*National Special Security Event*" (manifestation spéciale touchant à la sécurité nationale) et garanti qu'en conséquence, il prendrait la responsabilité générale de la sécurité aux Jeux Olympiques. Il a également garanti la prise en charge totale des coûts de la sécurité ne relevant pas de la compétence du COJO. Le budget du COJO prévoit USD 101 millions pour la sécurité (USD 9,4 millions pour les services de sécurité, USD 14,5 millions pour l'équipement de sécurité et USD 77 millions pour les contrats de services de la municipalité).

■ Structure de commandement

La police de New York (*New York Police Department* - NYPD) sera l'organe chargé de diriger la sécurité locale, la planification et la mise en œuvre de l'ensemble de la sécurité olympique. Les Jeux étant "manifestation spéciale touchant à la sécurité nationale", les Services secrets américains coordonneraient l'action de soutien du gouvernement américain.

La NYPD nommerait un directeur de la sécurité olympique qui exercerait également les fonctions de directeur de la sécurité du COJO, ce qui en ferait un interlocuteur unique.

La NYPD serait responsable de toute la coordination de la sécurité, ainsi que de la planification stratégique et opérationnelle.

■ Personnel de sûreté et de sécurité

Les effectifs requis pour la sécurité des Jeux seraient issus pour la plupart de la NYPD, mais les forces armées et forces de police provenant d'autres régions des États-Unis ainsi que des agences de sécurité privées seraient également mises à contribution. Les forces de police sont bien entraînées, bien équipées et technologiquement avancées, et elles seraient capables de fournir l'intervention nécessaire pour assurer la sécurité et la quiétude des Jeux.

■ Expérience

Les États-Unis faisaient partie des sept pays formant le Groupe consultatif sur la sécurité olympique qui a prêté son assistance et son expertise aux autorités grecques au cours de la période précédant les Jeux de 2004 à Athènes.

New York possède l'expérience de la gestion des risques de sécurité, pour avoir accueilli un certain nombre de manifestations sportives, internationales et classées "manifestations spéciales touchant à la sécurité nationale". Les États-Unis comptent par ailleurs à leur actif l'accueil des Jeux Olympiques de 1996 et de 2002.

NEW YORK

New York

44

HÉBERGEMENT

■ Généralités

Des garanties de réservation pour quelque 45 150 chambres ont été obtenues.

La capacité hôtelière actuelle de New York, avec 123 000 chambres environ situées dans un rayon de 50 km du cœur de la ville, dépasse largement les besoins du CIO. En conséquence, elle serait plus que suffisante pour accueillir les visiteurs olympiques, en plus de l'activité touristique normale de la ville de New York.

Il existe 57 000 chambres d'hôtel situées dans un rayon de 2,5 km du centre de la ville de New York (Manhattan), qui comprend l'Esplanade olympique, lieu regroupant les sites de neuf sports, dont le stade olympique.

■ Tarifs hôteliers

Deux hôtels de niveau 5 étoiles ont été garantis pour le CIO au cœur de la ville au prix de USD 449 (tarif de 2012) pour une chambre de type standard, de luxe ou exécutif, taxes et petit-déjeuner inclus. Pour garantir ce tarif, une provision a été constituée dans le budget du COJO.

Pour les autres groupes constitutifs, le tarif serait calculé comme suit : tarif moyen réel durant les mois de juillet et août de 2007 à 2009, certifié par les vérificateurs des comptes des hôtels + inflation (2,5 % de 2010 à 2012) + taux de majoration olympique de 5 % appliqué chaque année de 2010 à 2012. Des frais administratifs de 10% seraient également ajoutés par le COJO qui se chargerait des réservations dans tous les hôtels garantis.

Les hôtels garantis ont convenu d'imposer une durée de séjour minimale de 5 ou 6 jours, contrôlée par le COJO qui fera preuve de souplesse quant au début et à la fin des périodes bloquées.

■ Points particuliers

Les FI et les CNO se verraient proposer un large choix d'hôtels 3 à 5 étoiles à New York. Les officiels techniques seraient logés dans des chambres simples à proximité immédiate de leurs sites ou au centre-ville. Les officiels des épreuves de voile se verraient proposer un hébergement en hôtel proche du centre nautique proposé. Un nombre suffisant de chambres d'hôtel pour les officiels du tournoi de football a été garanti.

Les invités des CNO, diffuseurs et sponsors seraient logés dans des hôtels de niveau 4 et 5 étoiles répartis au cœur de la ville.

Les médias résideraient dans des hôtels situés à proximité immédiate du CIRTV et du CPP. Un hébergement meilleur marché en résidence universitaire serait également disponible.

Le COJO mettrait en place un programme d'accueil gratuit chez l'habitant pour les familles des athlètes.

■ Remarques complémentaires

New York présente un plan d'hébergement bien conçu et serait capable de fournir le nombre de chambres requis pour le CIO et les spectateurs. La qualité des hôtels dans toutes les catégories est généralement bonne.

TRANSPORT

■ Développement de l'infrastructure/transport public

La ville dispose d'un réseau de transport urbain complet et dense utilisé quotidiennement par près de 9 millions de personnes en semaine. D'importants investissements ont été réalisés ces vingt dernières années pour développer et moderniser les systèmes de transport ferroviaire et routier.

Les nouveaux projets pour les Jeux Olympiques en matière de transport sont : une extension de 2 km de la ligne de métro reliant Time Square à l'Esplanade olympique, une liaison ferroviaire de banlieue de 4 km avec Meadowlands (football et volleyball) dans le New Jersey, de nouveaux débarcadères pour les ferries et un centre de transport équipé de la technologie ITS (système de transport intelligent).

Les trois principaux aéroports de New York – JFK, Newark Liberty et La Guardia – comptent parmi les aéroports du monde qui assurent le plus grand nombre de vols nationaux et internationaux.

■ Concept et opérations de transport olympique

Le concept du transport olympique de New York repose sur trois principes :

- a) Regroupement des sites olympiques et des demandes de transport olympique sur les quatre branches du "X olympique" proposé avec, au centre de celui-ci, le village olympique.
- b) Transport des groupes constitutifs facilité par un réseau de voies olympiques permettant des déplacements plus rapides.
- c) Transports publics (trains et bus supplémentaires) desservant tous les sites olympiques.

Pour parer à l'encombrement des routes donnant accès au centre-ville (Manhattan), un réseau routier olympique prioritaire de 260 km (520 km si l'on tient compte des deux sens de circulation) sur les autoroutes et artères principales améliorerait considérablement les conditions de circulation entre le village olympique et pratiquement tous les sites olympiques. Un système central de 136 km de voies entièrement réservées au trafic olympique (68 km dans chaque sens) serait mis en place.

Les autorités de transport de New York ont le pouvoir de faire appliquer des mesures de gestion du trafic telles que l'utilisation appropriée des voies réservées. Grâce aux voies olympiques réservées et au trafic moins intense en août, les vitesses moyennes des bus olympiques entre le village olympique et les sites de compétition seraient de 30-35 km/h sur les grandes artères et de 50-55 km/h sur les voies express et autoroutes.

Pratiquement tous les sites olympiques seraient situés à proximité d'une station de métro ou d'une gare ferroviaire, permettant ainsi aux spectateurs, employés et volontaires d'utiliser le système de transport public de New York pour se rendre sur les sites olympiques.

Les détenteurs de billets pour les Jeux Olympiques recevraient gratuitement une carte de métro valable 24 heures. De plus, les transports publics seraient gratuits pour toute personne accréditée.

Un service de transport olympique, coordonné par le COJO, gèrerait les systèmes de bus et ferries olympiques ainsi que la flotte de véhicules olympiques. Durant les Jeux, la NYPD superviserait

OPÉRATIONS MÉDIAS

les opérations de transport depuis le centre de commandement, de contrôle et de communication, en coopération avec le service de transport olympique.

■ Remarques complémentaires

En raison des investissements considérables réalisés ces vingt dernières années dans le développement et la rénovation des transports, les dépenses requises pour le transport olympique sont limitées. La commission pense que New York répondrait aux exigences en matière de transport durant les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2012 avec la mise en place du vaste réseau de voies olympiques.

Le CIRTV et le CPP seraient situés dans des bâtiments jouxtant le stade olympique qu'il est proposé de construire.

Le CIRTV serait installé dans un nouveau bâtiment de 41 étages (93 000 m²) à ériger dans le cadre du projet de construction de l'Esplanade olympique. Le CPP, d'une surface de 41 000 m², serait hébergé sur deux niveaux du Centre des congrès Javits existant.

La commission a noté que des promoteurs s'étaient déclarés intéressés par une participation à un appel d'offres pour la construction du CIRTV, et que deux banques avaient confirmé leur intention de financer le projet.

Le comité de candidature fait observer qu'il est courant à New York d'installer des studios de radio-télévision dans des tours. Cependant, l'expérience faite au cours de précédentes éditions des Jeux Olympiques laisserait à penser que l'installation du CIRTV dans une tour pourrait poser des difficultés d'ordre opérationnel.

Le CIRTV et le CPP disposeraient d'arrêts de transport séparés mais une voie sécurisée réservée relierait les deux bâtiments. Le transport des représentants des médias serait assuré par des navettes empruntant le réseau des voies prioritaires olympiques et par des ferries réservés pour rejoindre certains sites.

Les médias accrédités seraient logés dans des hôtels à proximité immédiate du CIRTV et du CPP. Des logements universitaires (offrant le même niveau de services) seraient également disponibles à un prix inférieur.

OLYMPISME ET CULTURE

■ Radio-télévision

En ce qui concerne la législation du travail, la commission a reçu l'assurance qu'une certaine souplesse serait autorisée dans les horaires de travail des employés nationaux et étrangers travaillant pour les compagnies de diffusion, y compris l'OBS (*Olympic Broadcasting Services* – Services olympiques de radio-télévision).

■ Programme culturel

New York envisage d'organiser un programme d'activités culturelles sur trois ans démarrant immédiatement après les Jeux Olympiques d'hiver de 2010. Ce programme serait composé de manifestations rendant hommage aux cultures du monde, de festivals en week-end reflétant la diversité ethnique de la ville et des animations sur le thème du retour de New York à ses origines de cité bâtie sur l'eau. Le programme se poursuivrait tout au long de la période de transition avant les Jeux Paralympiques et durant ces derniers.

■ Cérémonies

Pour la cérémonie d'ouverture, New York propose une parade de grands voiliers entre le village olympique et le stade olympique (de 78 000 places assises) que viendraient applaudir les spectateurs sur les rives. Les athlètes défileraient sur Broadway avant de pénétrer dans le stade olympique. Cette proposition nécessiterait d'être examinée avec le CIO.

■ Programme d'éducation et d'information

New York élaborerait, en partenariat avec le département de l'Éducation de la ville, des projets éducatifs olympiques pour les 1,1 million d'élèves de la ville. La large palette d'activités proposées comprendrait des compétitions sportives inter-écoles pendant la Journée olympique ou à une date proche, des séminaires annuels avec des institutions nationales et internationales ainsi que des programmes sur le thème de la revitalisation urbaine. Le COJO chercherait à s'associer avec les Nations Unies, dont le siège se situe à New York, pour mettre les jeunes new-yorkais en relation avec leurs camarades du monde entier par le biais d'activités rendant hommage aux valeurs olympiques du fair-play et de l'amitié.

NEW YORK

New York

48

■ Relais de la flamme

Pour le parcours international du relais de la flamme, New York prévoit de s'associer avec de grandes organisations environnementales en vue de sensibiliser davantage le monde à la nécessité de préserver et conserver la ressource précieuse qu'est l'eau.

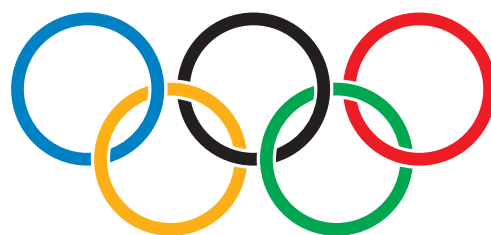
■ Camp de jeunesse

Le COJO organiserait un camp de jeunesse destiné à des élèves des pays de tous les CNO concourant aux Jeux Olympiques de 2012. Tous les frais, y compris le voyage des participants (deux par CNO), seraient pris en charge par le COJO.

MOSCOU
Moscou



MOSCOW 2012
CANDIDATE CITY



CONCEPT ET HÉRITAGE DES JEUX OLYMPIQUES

■ Dates des Jeux Olympiques

Moscou propose la période du samedi 14 juillet au dimanche 29 juillet pour les Jeux Olympiques, les conditions climatiques étant meilleures et les transports urbains moins sollicités en raison de la période de vacances.

■ Concept des Jeux Olympiques

Moscou cherche à accroître l'héritage déjà laissé par les Jeux Olympiques de 1980, qui ont jusqu'à aujourd'hui très bien répondu aux besoins de la ville en soutenant le développement du sport et le succès continu des athlètes russes.

Le plan directeur de développement de la ville pour la période allant jusqu'en 2020 serait renforcé et accéléré avec l'organisation des Jeux Olympiques de 2012, en particulier grâce à l'accroissement du nombre de logements fournis par les villages proposés pour les athlètes et les médias.

Le concept de la "rivière olympique" couvre la majorité des sites ainsi que le village olympique, le CIRTV et le CPP qui sont situés le long de la Moskova ou à proximité. Les Jeux Olympiques seraient un catalyseur pour accélérer le développement de vastes zones actuellement dégradées mais de valeur.

Avec tous les sites de compétition situés dans la ville de Moscou et un village amplement suffisant pour héberger tous les athlètes, y compris les équipes de football, Moscou propose une expérience mémorable à tous les athlètes et des temps de trajet minimums pour se rendre sur les sites, et ce, dans un pays qui s'affirme comme la "nouvelle Russie".

■ Héritage et impact

Les Jeux Olympiques assureraient une importante modernisation de 23 sites sportifs existants de classe internationale, la construction de 7 nouveaux sites, notamment pour le tennis, la gymnastique et le slalom en canoë-kayak, ainsi que de nouveaux logements et hôtels de grande qualité, de meilleures infrastructures et d'importantes améliorations concernant l'accessibilité de la ville aux personnes handicapées.

Tous les sites de compétition reviendraient au sport après les Jeux et seraient gérés à long terme par la ville qui couvrirait leurs coûts de fonctionnement.

■ Remarques complémentaires

Moscou 2012 entend faire une campagne promotionnelle mondiale durant les sept années qui précèdent les Jeux, mettant en lumière les Jeux Olympiques de 2012 et la Russie en tant que destination touristique.

Les recommandations de la commission d'étude des Jeux Olympiques encouragent Moscou à tirer parti de l'héritage laissé par les Jeux de 1980 en utilisant dans son projet 23 sites existants et bien entretenus ainsi qu'un pourcentage élevé de sites d'entraînement existants.

Tous les sites sont bien desservis par le réseau de transport public, lequel est en permanence agrandi et modernisé.

STRUCTURE ET CLIMAT POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES

La population de Moscou devrait baisser, passant de 10,4 à 9,9 millions d'habitants d'ici à 2012, mais en parallèle, la population à la périphérie de la ville augmente rapidement.

■ Structure politique et responsabilité

La Russie est une démocratie fédérale, avec un président exécutif élu au suffrage universel pour un mandat de quatre ans. Le président du gouvernement (premier ministre) est nommé par le président avec l'accord de la Douma qui est elle aussi élue au suffrage universel pour un mandat de quatre ans.

Moscou jouit d'un statut fédéral spécial en tant qu'entité autonome de la Fédération de Russie. La ville dispose de sa propre charte et de son propre corps législatif. Elle a les pouvoirs pour fournir toutes les ressources essentielles à l'organisation des Jeux. Le maire adjoint préside la candidature.

■ Économie nationale

L'hyperinflation des années 1990 s'est à présent stabilisée et le gouvernement compte ramener l'inflation à 8,5 % d'ici à la fin 2005. La Russie dispose d'une importante réserve monétaire. Les statistiques de la Banque mondiale indiquent qu'en 2003, la Russie était la seizième puissance économique mondiale et une estimation préliminaire fixait le taux de croissance annuel moyen à 7,3 %, avec une inflation de 13,7 %.

■ Soutien

Les deux niveaux du gouvernement (fédéral et municipal) sont totalement engagés dans la préparation de la candidature. Tous les partis politiques à la Douma soutiennent pleinement l'organisation des Jeux. Les syndicats apportent également leur soutien aux Jeux, comme le prouve une garantie reçue durant la visite de la commission.

Un sondage de l'opinion publique commandé par le CIO révèle les niveaux de soutien suivants pour accueillir les Jeux Olympiques de 2012 : 77 % à Moscou et 76 % dans toute la Russie.

ASPECTS JURIDIQUES ET GARANTIES

■ Garanties

Le comité de candidature a fourni les garanties requises par le CIO, à l'exception de celles concernant la protection des marques olympiques et de l'appellation "Moscou 2012". Les garanties signées par le gouvernement fédéral indiquent que celui-ci "prendrait des mesures appropriées" pour les protéger. L'enregistrement des marques olympiques n'a pas été donné en anglais à la commission.

■ Législation

Durant sa visite, la commission a reçu des informations concernant une nouvelle proposition de loi, intitulée "Jeux Olympiques 2012", dont l'avant-projet a été soumis à la Douma pour examen. Cette loi faciliterait l'organisation des Jeux. Une liste des principaux points contenus dans cette loi a été donnée à la commission durant sa visite.

■ Structure du COJO

Le futur COJO serait une organisation à but non lucratif qui bénéficierait du statut d'entité juridique autonome. Le COJO serait exonéré de taxes. Les différents niveaux du gouvernement, le Comité National Olympique russe et le Comité National Paralympique russe seraient représentés à l'organe exécutif du COJO. Le président serait le maire de Moscou.

IMMIGRATION ET FORMALITÉS DOUANIÈRES

■ Entrée dans le pays

La carte d'identité et d'accréditation olympique servirait de document d'entrée officiel dans le pays, conformément aux exigences du CIO.

■ Permis de travail

Le gouvernement fédéral a confirmé qu'un programme serait mis en place afin que les personnes exerçant une fonction olympique en Russie un an avant les Jeux n'aient pas besoin d'un permis de travail. La plupart des travailleurs nécessiteront néanmoins un visa qui serait délivré en trois ou quatre semaines.

Durant la visite, la commission a reçu l'assurance que les travailleurs susmentionnés ne seraient pas imposables en Russie et que ces exonérations feraient l'objet d'une disposition dans la loi "Jeux Olympiques 2012".

■ Importation de marchandises

L'importation temporaire en Russie de marchandises requises pour les Jeux Olympiques serait autorisée et exempte de droits.

Quant à l'importation de nourriture durant les Jeux Olympiques, une déclaration de douane serait requise et les produits alimentaires devraient être consommés ou réexportés après les Jeux.

ENVIRONNEMENT ET MÉTÉOROLOGIE

■ Plans et mesures

Le système de gestion environnementale du COJO reposerait essentiellement sur les normes ISO. Moscou utilise la candidature et le projet des Jeux comme catalyseur pour accélérer la prise de mesures environnementales, accroître les normes et mettre en place une nouvelle technologie environnementale.

Le projet olympique de Moscou comprend également la revitalisation de la zone située en amont de la Moskova et la réhabilitation accélérée d'anciens sites industriels en espaces verts et zones de détente pour la collectivité. Le gouvernement municipal requiert un "passeport sanitaire et écologique" pour tous les matériaux de construction, définissant des règles spécifiques qui comprennent toute une série de matériaux interdits. Ces normes s'appliqueraient à tous les sites olympiques.

Des études initiales d'impact sur l'environnement ont été menées, et l'emplacement des sites est sujet à des normes relatives aux espaces verts, à la qualité de l'air et de l'eau, à la gestion des déchets et aux niveaux de biodiversité.

Outre les programmes environnementaux en cours de la ville, le gouvernement municipal de Moscou a budgétisé USD 17,5 millions pour des activités environnementales supplémentaires en relation avec les Jeux.

■ Qualité de l'air et de l'eau

Les niveaux actuels de certains polluants atmosphériques sont préoccupants mais en amélioration, et la commission a reçu l'assurance que d'ici à 2012, tous les polluants resteraient constamment dans les limites fixées par l'Union européenne (UE) et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et qu'ils seraient donc satisfaisants.

Les véhicules motorisés sont une source importante de pollution atmosphérique à Moscou et il existe des plans spécifiques pour réduire leurs émissions et leur impact sur l'environnement.

La ratification du Protocole de Kyoto par la Russie facilitera la réduction des émissions de gaz à effet de serre et améliorera la qualité de l'air.

La commission a reçu l'assurance que la qualité de l'eau sur les sites du triathlon, de l'aviron/canoë-kayak en eaux calmes et de la voile serait satisfaisante.

■ Météorologie

Les températures moyennes à Moscou durant la période proposée pour les Jeux sont douces (selon les chiffres fournis, 20,4°C à 15h). Il y a en moyenne huit jours de précipitations à Moscou durant la période proposée pour les Jeux, avec une quantité moyenne de pluie élevée. Des plans d'urgence seraient requis dans le programme des compétitions. Les vitesses moyennes du vent semblent faibles sur tous les sites extérieurs.

FINANCES

■ Remarques complémentaires

Les directives environnementales du COJO seraient intégrées dans les contrats avec les sponsors et les fournisseurs. L'héritage laissé par des Jeux à Moscou comprendrait une meilleure évacuation des déchets et un recyclage amélioré, la création de nouveaux espaces verts et des transports publics utilisant des énergies propres. Toutefois, le nombre de terrains à réhabiliter comme conséquence directe de Jeux Olympiques à Moscou est difficile à déterminer, tout comme les améliorations spécifiques à apporter en matière de normes et de technologie.

■ Budget du COJO

Moscou 2012 propose un budget de USD 1,84 milliard, tablant sur un excédent de USD 6 millions.

Les contributions du CIO et des sponsors TOP représentent 48,9 % des revenus. Les recettes issues du programme de marketing local, comprenant parrainages nationaux, soutien des fournisseurs officiels et droits de licence, s'élèvent à USD 725 millions, soit 39,4 % des revenus. La ville a prévu d'organiser une loterie qui rapporterait USD 7 millions au COJO. Les subventions du gouvernement municipal ont été augmentées durant la visite de la commission, passant à USD 147 millions. Avec la contribution de USD 24 millions du gouvernement fédéral, les subventions totaliseraient USD 171 millions, soit 9,3 % des revenus.

Les plus grosses dépenses sont la technologie – USD 451 millions (24,6 % des dépenses), la main-d'oeuvre des Jeux – USD 98 millions (5,3 %) et l'administration – USD 129 millions (7 %).

Le montant budgétisé de USD 280 millions (15,2 % des dépenses) pour les opérations sur les sites sportifs, comprenant l'aménagement olympique, semble plutôt faible comparé aux précédents Jeux Olympiques.

Aucune dépense en capital n'est comprise dans le budget du COJO, conformément aux directives du CIO.

MARKETING

■ Hors budget COJO

Le gouvernement municipal de Moscou garantit le budget hors COJO de USD 10 milliards qui comprend la construction et la rénovation de tous les sites. Sur ce montant, USD 7,78 milliards sont consacrés à l'infrastructure de transport et USD 1,12 milliard aux sites de compétition.

■ Garanties financières

Le gouvernement municipal s'engage à couvrir un éventuel déficit budgétaire. Le gouvernement fédéral a également assuré qu'il agirait comme ultime garant en ce qui concerne les dépenses des Jeux au cas où la ville ne pourrait couvrir un éventuel déficit. Le gouvernement municipal garantit également un budget de fonctionnement supplémentaire pour le transport, la sécurité, les services de santé et les activités environnementales à hauteur de USD 189 millions.

■ Remarques complémentaires

Le processus budgétaire suit les directives du CIO. Bien que faible en ce qui concerne les opérations sur les sites sportifs, le budget semble raisonnable et réalisable.

■ Programme de marketing conjoint

L'Accord sur le programme de marketing conjoint signé par Moscou et le CNO russe contient certains aspects financiers qui nécessitent des éclaircissements supplémentaires.

■ Panneaux d'affichage et publicité

La ville garantit le contrôle total de toute activité publicitaire ou commerciale sur les sites olympiques, au-dessus ou autour de ceux-ci. Des garanties ont été obtenues de la part des propriétaires d'espaces publicitaires extérieurs mais aucun détail n'a été fourni quant aux tarifs qui seront appliqués.

■ Protection des droits

La législation fédérale existante interdit la concurrence déloyale et le marketing sauvage, et protège les droits de propriété intellectuelle. La ville garantit que toutes les mesures juridiques nécessaires pour réduire et sanctionner le marketing sauvage de manière efficace, éliminer la vente à la sauvette et contrôler les espaces publicitaires ainsi que l'espace aérien seraient prises au plus tard le 30 juin 2005. Le COJO constituerait également une équipe d'intervention spécialement chargée du marketing sauvage.

■ Billetterie

Moscou a estimé le pourcentage de vente des billets à 82 % pour les Jeux Olympiques et 50 % pour les Jeux Paralympiques, engrangeant des recettes de USD 150 millions et de USD 3,5 millions respectivement. La ville a indiqué qu'elle possédait une grande expérience de l'application de diverses méthodes de vente de billets et que la demande

SPORTS ET SITES

était forte compte tenu des 10,4 millions d'habitants que compte Moscou. La ville a également lancé un nouveau système de billetterie par Internet qui fournirait de meilleures prestations et augmenterait encore la demande. Les épreuves sportives moins populaires feraient l'objet d'une promotion spéciale afin de remplir totalement les stades.

■ Parrainage local et licences

Les prévisions de revenus dans ce secteur s'élèvent à USD 450 millions (soit 24,4 % du total des recettes) pour le parrainage local, à USD 75 millions (4 %) correspondant aux fournisseurs officiels et à USD 50 millions (2,7 %) correspondant aux programmes des licences, de numismatique et de philatélie.

■ Remarques complémentaires

Étant donné le développement rapide de l'économie de marché et de l'augmentation de l'aisance et du pouvoir d'achat des Moscovites, le comité de candidature a donné à la commission l'assurance que les efforts en matière de marketing et de parrainage atteindraient les résultats escomptés. Le programme de marketing proposé par Moscou est réalisable.

■ Concept général

S'inspirant de l'héritage laissé par les Jeux Olympiques de 1980, le village olympique et les principaux noyaux de sites s'articuleraient autour de la Moskova, la rivière qui traverse le centre de Moscou :

Noyau	Nombre de sports/ disciplines	Distance depuis le village olympique	Temps de trajet depuis le village olympique
Complexe olympique Luzhniki	9	6 km	7 minutes
Complexe sportif Krylatskoye	9	12 km	14 minutes
Complexe sportif Tushino	6	14 km	17 minutes
Complexe sportif CSKA	4	7 km	8 minutes
Complexe sportif Olympiysky	4	10 km	12 minutes

Le complexe olympique Luzhniki était le principal site sportif des Jeux Olympiques de 1980. Il comprend le stade olympique récemment rénové. Le complexe sportif Tushino serait construit sur l'emplacement d'un ancien terrain d'aviation.

Moscou met un accent particulier sur le développement de son infrastructure sportive, afin de servir les intérêts du sport d'élite comme du sport de masse.

79 % des sites de compétition requis pour les Jeux existent déjà, sont en cours de construction ou sont prévus indépendamment de la tenue des Jeux.

Toutes les compétitions auraient lieu à Moscou, y compris le football, le site le plus éloigné du village olympique étant celui de la voile à 49 km (59 minutes).

■ Résumé des distances/temps de trajet

Distances/temps de trajet depuis le village olympique	Nombre de sites de compétition
0 – 10 km (7 – 12 minutes)	16
10 – 20 km (14 – 22 minutes)	16
20 – 30 km (30 minutes)	1
30 – 40 km	0
40 – 50 km (59 minutes)	1
50 – 100 km	0
100 km et plus	0

Si ce n'est pour la voile, les temps de trajet indiqués entre le village olympique et les sites de compétition paraissent réalisables grâce à l'utilisation des voies olympiques.

■ État des constructions

Nombre total de sites sportifs à utiliser	Sites existants		En construction ou prévus indépendamment des Jeux	Liés aux Jeux	
	Pas de constructions requises	Constructions requises		Constructions permanentes	Constructions temporaires
34	0	23	4	4*	4

* Le site du BMX étant un nouveau site permanent rattaché au site existant du vélo tout terrain, il n'est pas comptabilisé dans le total.

Les sites du tennis et de la gymnastique ainsi que deux sites de football sont en cours de construction; tous doivent être prêts d'ici à juillet 2007 au plus tard.

Moscou propose d'importants travaux de modernisation sur 23 sites existants bien entretenus, dont 11 érigés pour les Jeux Olympiques de 1980.

Quatre sites temporaires (tir à l'arc, baseball, tir et volleyball de plage) seraient construits par les autorités municipales.

Tous les travaux de construction seraient gérés par les autorités municipales moscovites qui chercheraient à obtenir, dans la mesure du possible, un financement public et privé pour couvrir les dépenses d'investissement de chaque projet.

Moscou a budgétisé la somme de USD 280 millions pour couvrir tous les coûts liés aux opérations sur les sites et à l'aménagement olympique, ce qui peut sembler faible par rapport à de précédentes éditions des Jeux.

Tous les travaux permanents doivent s'achever avant janvier 2012 et les travaux temporaires avant mai 2012.

Les athlètes pratiquant 26 sports/disciplines pourraient s'entraîner sur leurs sites de compétition respectifs, ainsi que sur un certain nombre de sites d'entraînement prévus à cet effet.

■ Garanties

La commission a noté que des garanties écrites avaient été reçues pour l'utilisation de tous les sites existants et de tous les emplacements proposés pour les nouveaux sites permanents/temporaires, ainsi que pour le respect des exigences commerciales du CIO sur ces sites.

JEUX PARALYMPIQUES

■ Expérience sportive

Moscou possède une bonne expérience en la matière pour avoir organisé des compétitions mondiales et européennes dans la plupart des sports olympiques au cours des dix dernières années.

■ Remarques complémentaires

S'il est vrai que Moscou possède une bonne expérience sportive et un nombre élevé de sites de compétition existants, le comité de candidature n'a pas présenté de plans de conception et d'exploitation détaillés ni de calendrier de construction précis.

■ Budget

Le budget des Jeux Paralympiques est séparé du budget du COJO. D'après les prévisions, il s'élève à USD 119 millions. Les Jeux Paralympiques sont principalement financés (73 %) par le COJO au moyen d'une contribution de USD 87 millions, à laquelle s'ajoute une subvention de USD 9 millions de la Ville de Moscou. Les recettes proviennent par ailleurs du parrainage à hauteur de USD 5,5 millions et de la vente des billets à hauteur de USD 3,5 millions. Les dépenses correspondent exclusivement aux coûts supplémentaires liés aux Jeux Paralympiques, mais le paiement des droits de marketing à l'IPC n'est pas inclus dans le budget de ces Jeux. Tout déficit budgétaire éventuel serait couvert par la Ville de Moscou.

■ Sports

La période proposée pour la tenue des Jeux Paralympiques va du samedi 11 août au mercredi 22 août 2012, ce qui représente une brève période de transition - 12 jours - entre les Jeux Olympiques et Paralympiques. Moscou 2012 a déclaré qu'il adapterait le calendrier en conséquence et augmenterait également le nombre de jours d'ouverture du village paralympique afin de répondre aux exigences sur le plan technique. Les sites paralympiques seraient les mêmes que ceux utilisés pour les Jeux Olympiques. Le complexe olympique Luzhniki, qui accueillerait 5 sports paralympiques, présenterait la plus forte concentration de sports.

■ Comité d'organisation

Un seul COJO superviserait à la fois les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques. Un directeur, siégeant au conseil d'administration du COJO, serait responsable de l'organisation des Jeux Paralympiques.

Sur le plan opérationnel, les Jeux Paralympiques seraient, semble-t-il, relativement indépendants, leur planification et leur mise en place étant gérées par le département paralympique.

■ Logistique

Le village paralympique occuperait une partie du village olympique, qui serait conçu conformément aux normes internationales d'accessibilité. Le village, avec ses 8 500 lits, accueillerait les délégations des Comités Nationaux Paralympiques (CNP) et les officiels techniques des Fédérations Internationales des sports paralympiques.

Aux Jeux Paralympiques, les médias seraient logés dans le village des médias construit pour les Jeux Olympiques.

Les opérations de transport seraient identiques à celles mises en place durant les Jeux Olympiques. Pour 17 des 19 sports, les temps de trajet depuis le village olympique sont estimés à moins de 20 minutes, avec des distances allant de 6 à 17 km.

Les spectateurs utiliseraient principalement les transports publics, le parc de véhicules et les stations de métro devant être modifiés afin de permettre l'accès aux personnes handicapées.

■ Médias et communication

Le CPP et le CIRTV prévus pour les Jeux Olympiques seraient également utilisés pour les Jeux Paralympiques.

■ Remarques complémentaires

Moscou propose une édition des Jeux Paralympiques utilisant au maximum l'infrastructure olympique.

Le Mouvement paralympique russe connaît un essor considérable et un succès grandissant aux Jeux Paralympiques.

L'accueil des Jeux Paralympiques laisserait espérer un coup de pouce à l'aide financière et au soutien public apportés au Mouvement paralympique en Russie. Le principal héritage que laisserait une édition des Jeux à Moscou serait un changement sur le plan social, à savoir une sensibilisation accrue aux problèmes rencontrés par les personnes handicapées, un meilleur appui en leur faveur et une plus grande accessibilité.

VILLAGE OLYMPIQUE

■ Emplacement/concept

Le village olympique serait construit au nord-ouest de la ville, sur les rives de la Moskova. Il serait situé à 6 km du stade olympique, à 7 km du centre-ville et à 32 km du principal aéroport d'accueil (Vnukovo).

■ Aménagement du village

Le village olympique serait constitué de 15 bâtiments, hauts de 3 à 22 étages (44 % d'entre eux auraient plus de 7 étages). Moscou 2012 a assuré à la commission qu'il y aurait un nombre suffisant d'ascenseurs.

Le village olympique occuperait une superficie de 80 hectares. À l'intérieur du village, la distance de marche maximale serait de 1 300 mètres.

Après les Jeux, les appartements du village seraient vendus comme résidences privées. Les autres installations seraient transformées pour abriter des activités de loisirs, des commerces et d'autres services pour les logements privés.

Les autorités municipales ont trouvé des promoteurs privés désireux de se charger du projet du village et ont garanti sa construction.

Tous les travaux de préparation et de construction seraient supervisés par le département municipal en charge de la planification.

La construction des bâtiments permanents débiterait en février 2009 pour s'achever en avril 2012.

■ Organisation du village

Un total de 7 400 chambres simples et 6 300 chambres doubles, soit 20 000 lits, serait mis à la disposition des athlètes et des officiels. La dimension des chambres et la surface brute au sol seraient conformes aux exigences du CIO.

Les officiels supplémentaires des CNO pourraient être logés dans le village olympique.

■ Frais de voyage des CNO

Les frais de voyage des délégations des CNO et des CNP sont inclus dans le budget du COJO conformément aux exigences du CIO.

■ Remarques complémentaires

Bien que la planification manque de détails, la commission estime que le concept proposé par Moscou 2012 pour le village est réalisable. L'utilisation du terrain sur le périmètre du village olympique exigerait toutefois un examen attentif sur le plan des accès et de la sécurité au moment des Jeux.

SERVICES MÉDICAUX

Le système russe de santé publique est efficace et donnerait accès à des soins médicaux de bonne qualité durant les Jeux Olympiques.

■ Soins médicaux olympiques

Une assistance médicale serait présente sur tous les sites d'entraînement et de compétition. Des soins médicaux seraient également dispensés gratuitement, 24 heures sur 24, au village olympique et dans les hôtels du CIO.

Sept des 138 hôpitaux ont été sélectionnés comme hôpitaux olympiques. Certains auraient besoin d'être rénovés. Un montant de USD 2,3 milliards sera investi dans le système de santé de la ville au cours des dix prochaines années.

Moscou a confirmé que les médecins d'équipe seraient autorisés à exercer en Russie et à établir des ordonnances pour le compte de leur propre délégation nationale pendant la période des Jeux.

L'équipement médical qui serait exporté après les Jeux ne serait frappé d'aucune taxe.

■ Contrôle du dopage

Le gouvernement russe a signé la déclaration de Copenhague et le CNO russe a adopté le Code de l'AMA.

Un laboratoire accrédité par l'AMA est opérationnel à Moscou. De plus, ce laboratoire peut effectuer des contrôles équités et devrait pour cela recevoir l'agrément de la FEI dans les deux ou trois prochaines années.

SÉCURITÉ

Le gouvernement de la Fédération de Russie garantit qu'il prendrait la responsabilité générale de la sécurité durant la préparation et la tenue des Jeux Olympiques. Trois sources viendraient alimenter le budget de sécurité : le gouvernement fédéral couvrant la majorité des coûts, le gouvernement de la ville de Moscou et enfin le COJO à hauteur de USD 67 millions.

■ Structure de commandement

La Fédération de Russie a un système de police fédérale qui exerce sa compétence sur l'ensemble du territoire russe. Toute la sécurité serait placée sous le contrôle unique du centre de coordination spécialement créé au Ministère de l'Intérieur de la Fédération de Russie.

Le COJO compterait un département de la sécurité. Aucune information détaillée sur ses tâches spécifiques n'a été fournie.

■ Personnel de sûreté et de sécurité

Les effectifs seraient issus pour la majorité des forces de police de la ville de Moscou, avec en renfort la police d'autres régions, les forces armées et les agences de sécurité privées. Les forces de sécurité sont bien entraînées, bien équipées et technologiquement avancées et elles seraient capables de fournir l'intervention nécessaire pour assurer la sécurité et la quiétude des Jeux.

■ Expérience

Si la Russie ne faisait pas partie des sept pays membres du Groupe consultatif sur la sécurité olympique pour les Jeux d'Athènes, elle a toutefois prodigué des conseils au COJO d'Athènes.

HÉBERGEMENT

Moscou possède une expérience importante dans le domaine de la sécurité de manifestations internationales de grande envergure, sportives et autres. De nombreuses manifestations de ce type se sont déroulées sur les sites existants proposés pour 2012.

■ Généralités

Environ 17 550 chambres sont actuellement garanties par les propriétaires d'hôtels 3 à 5 étoiles, pratiquement tous situés dans un rayon de 10 km du centre-ville. Ceci comprend près de 7 500 chambres d'hôtels à construire. À cela viendraient s'ajouter 21 000 lits dans le village proposé pour les médias.

Le groupement principal d'hôtels est situé à proximité immédiate du centre historique de Moscou et comprend les hôtels officiels du CIO.

L'industrie hôtelière de Moscou est gérée par le Comité d'activités économiques extérieures du gouvernement de la ville. Toutefois, pendant les Jeux Olympiques, le COJO serait l'organe responsable des réservations et du contrôle des tarifs.

Il existe actuellement 167 hôtels de catégorie 2 à 5 étoiles offrant une capacité totale de 39 000 chambres dans un rayon de 50 km du centre-ville.

Le gouvernement de la ville de Moscou a déclaré que 210 hôtels supplémentaires seraient construits d'ici à 2012.

■ Tarifs hôteliers

Les hôtels du CIO seraient situés au centre-ville ou à proximité immédiate, à 6 km du stade olympique et à 15 km en moyenne de la majorité des sites de compétition. Les tarifs hôteliers garantis pour 2012 et applicables au CIO et aux groupes constitutifs seraient les suivants :

	Hôtels du CIO		Groupes constitutifs*	
	Simple	Double	Simple	Double
5 étoiles	390	450	390	450
4 étoiles	260	320	260	320
3 étoiles	-	-	90	120

* tarifs repris des garanties fournies au cours de la visite

Les tarifs ci-dessus applicables aux groupes constitutifs ont été estimés selon la formule suivante : Tarif 2004 + inflation (3% de 2005 à 2012). La commission relève toutefois que l'inflation en Russie est actuellement estimée à plus de 10 %. Par ailleurs, des frais de gestion de USD 7 à 10 seraient ajoutés au tarif hôtelier.

Pour les médias séjournant au village des médias, les tarifs seraient de USD 260 pour une chambre simple et de USD 320 pour une chambre double.

Il n'y aurait pas d'obligation de durée de séjour minimale pendant les Jeux Olympiques de 2012.

■ Points particuliers

Le village des médias serait construit au bord de la Moskova et abriterait 21 000 représentants des médias accrédités, logés dans des chambres simples ou doubles de niveau 3 à 4 étoiles, lesquelles seraient réparties dans des bâtiments allant de 3 à 22 étages. Des services de restauration y fonctionneraient 24 heures sur 24, et le village offrirait d'autres services et un confort équivalents à ceux d'un hôtel de niveau similaire. Il serait relié au village olympique par une passerelle.

Les hôtels des FI et des CNO seraient répartis dans toute la ville et à proximité immédiate des sites.

Les officiels techniques seraient logés en chambre simple dans des hôtels 3 à 5 étoiles.

Comme les stades de football sont tous situés à Moscou, les officiels seraient tous logés dans des hôtels de la ville.

L'hébergement en hôtel des officiels de la voile, à proximité du site, n'a pas été déterminé.

Les invités des CNO, diffuseurs et sponsors seraient logés dans des hôtels de 3 à 5 étoiles proches du centre-ville ou dans celui-ci.

La qualité des hôtels dans chaque catégorie répertoriée varie considérablement.

Divers programmes d'accueil pour les familles des athlètes sont en cours d'examen par le comité de candidature.

■ Remarques complémentaires

Le dossier de candidature et les garanties qui y sont associées fournissent peu de détails sur le plan d'hébergement de Moscou. La remise d'un certain nombre de garanties supplémentaires au cours de la visite de la commission a permis de répondre en partie aux réserves formulées à cet égard.

TRANSPORT

■ Développement de l'infrastructure/ transport public

Le réseau routier de Moscou repose sur un système de périphériques, d'autoroutes radiales et d'artères urbaines principales.

Avec ses 11 lignes et 165 stations, le métro de Moscou forme le centre névralgique d'un système de transport public très solide qui répond à plus de 80 % des 20 millions de déplacements quotidiens.

Pour faire face au nombre croissant de véhicules privés et réduire les gros problèmes d'embouteillages sur les routes, USD 7,8 milliards doivent être investis entre 2003 et 2011 dans un programme de développement de l'infrastructure de transport, à raison de 75 % pour les routes et 25 % pour les voies ferrées. Sur ce montant, environ USD 1,5 milliard est alloué à des projets de transport directement liés aux Jeux Olympiques.

Un périphérique de 63 km sera réalisé. La partie ouest de ce quatrième périphérique donnerait accès aux CIRTV/CPP proposés ainsi qu'au village des médias. Parmi les nombreux projets de métro, la nouvelle ligne de Moscou sera prolongée le long de la Moskova pour desservir le village olympique.

Les trois aéroports de Moscou - Sheremetievo (nord), Domodedovo (sud) et Vnukovo (sud-ouest) - seront agrandis pour doubler leur capacité d'ici à 2012. Le développement le plus important concernera le plus petit aéroport, celui de Vnukovo, qui est proposé comme aéroport olympique. Cet aéroport sera relié au centre de Moscou par une nouvelle liaison ferroviaire express.

■ Concept et opérations de transport olympique

Le concept du transport olympique de Moscou 2012 repose sur trois principes :

- Regroupement des sites olympiques et des demandes de transport olympique dans cinq principaux noyaux, avec 85 % de tous les sites se trouvant à moins de 20 minutes du village olympique.
- Transport des groupes constitutifs facilité par un réseau de voies olympiques.
- Métros et bus desservant tous les sites à l'intérieur de la ville.

Pour parer à l'encombrement des routes, un réseau prioritaire olympique d'environ 220 km (440 km si l'on tient compte des deux sens de circulation) serait mis en place entre le village olympique, les cinq noyaux de sites olympiques et d'autres sites de compétition indépendants.

Sur ces 440 km, 87 km (43,5 km dans chaque sens) seraient des voies entièrement réservées au trafic olympique. La police serait chargée de convertir les 353 km restants en voies réservées, comme requis et en fonction du programme des compétitions.

Grâce au réseau de voies olympiques et au trafic moins intense en été, les vitesses moyennes des bus olympiques entre le village olympique et les sites de compétition atteindraient 45-50 km/h, offrant ainsi des temps de trajet raisonnables vers la plupart des sites se trouvant à l'intérieur de la ville.

La plupart des sites de compétition seraient situés à proximité d'une station de métro, permettant ainsi aux spectateurs, personnel accrédité et

OPÉRATIONS MÉDIAS

volontaires d'utiliser le système de transport public de Moscou pour se rendre sur les sites olympiques. Les spectateurs munis d'un billet et toute personne accréditée auraient gratuitement accès aux transports publics.

La Ville de Moscou serait responsable de la planification et de l'application du plan de transport olympique. Le département des transports et des télécommunications de la ville gèrerait les opérations de transport durant les Jeux en coopération avec le COJO.

■ Remarques complémentaires

Les systèmes de transport routier et ferroviaire de Moscou feraient face aux pressions considérables du trafic durant les Jeux si les améliorations ambitieuses des infrastructures de transport routier et ferroviaire sont effectuées comme prévu et si des techniques de gestion appropriées sont appliquées. Compte tenu du concept compact de sites olympiques urbains et du réseau de voies olympiques, la commission pense que les exigences en matière de transport pour les Jeux Olympiques et Paralympiques seraient satisfaites.

Le CIRTV et le CPP se situeraient dans de nouveaux bâtiments adjacents, d'un seul niveau, à construire près d'un village réservé aux médias, à sept minutes du stade olympique.

Le CIRTV présenterait une surface de 70 000 m² et le CPP une surface de 40 000 m², et 10 000 m² supplémentaires seraient à disposition pour l'entreposage, la restauration et autres installations. Toutefois, il n'avait pas été dressé de plans détaillés pour le CIRTV et le CPP au moment de la visite de la commission.

Le gouvernement de la ville de Moscou a trouvé des promoteurs privés qui seraient intéressés par la construction du CIRTV, du CPP et du village des médias.

Un service de navettes réservées, fonctionnant 24 heures sur 24, assurerait le transport entre les sites et le CPP / CIRTV. Le village des médias de 21 000 lits serait accessible à pied du CIRTV / CPP, ce qui allégerait la logistique à mettre en place pour le transport des médias.

■ Radio-télévision

L'assurance a été obtenue que les employés nationaux et étrangers exerçant des fonctions liées à la diffusion des Jeux pourraient travailler dans les conditions prévues dans les contrats individuels.

MOSCOU

Moscou

66

OLYMPISME ET CULTURE

■ Programme culturel

Moscou prévoit de lancer un programme sur le thème de la “rivière olympique”, basé sur l’union de tous les continents et nations par le sport et les rivières. Le programme débiterait en 2008 par des activités démarrant sur un continent pour culminer en 2012 à Moscou. Le thème de la “rivière olympique” continuerait d’être décliné le long de la Moskova pendant les Jeux, à travers diverses animations culturelles alliant le sport et les arts.

■ Cérémonies

Les cérémonies d’ouverture et de clôture se dérouleraient dans le stade olympique existant de 80 000 places assises.

■ Programme d’éducation et d’information

L’éducation olympique fait déjà partie de l’enseignement obligatoire en Russie. Un site web consacré à l’Olympisme et à la culture serait créé afin que les écoliers et jeunes gens de Russie puissent y échanger idées et opinions avec leurs camarades du monde entier.

■ Relais de la flamme

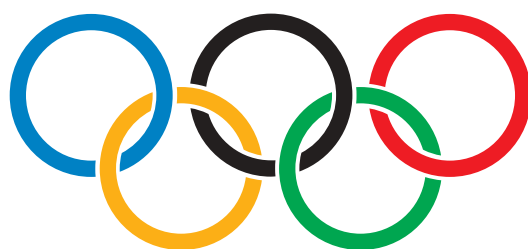
Moscou envisage d’organiser un relais de la flamme qui reprendrait le concept de la “rivière olympique”, la portion sur territoire russe partant de Vladivostock pour s’achever à Moscou.

■ Camp de jeunesse

Au cours de la visite de la commission, le comité de candidature a déclaré son intention d’inviter entre 3 et 5 jeunes de chaque CNO à un camp de jeunesse à Moscou. Tous les frais seraient pris en charge par le gouvernement de la ville de Moscou.

LONDRES
Londres

67



LONDON
2012

CANDIDATE CITY

LONDRES

Londres

68

CONCEPT ET HÉRITAGE DES JEUX OLYMPIQUES

■ Dates des Jeux Olympiques

Londres propose la période du vendredi 27 juillet au dimanche 12 août pour les Jeux Olympiques, soit pendant les grandes vacances scolaires et universitaires annuelles, lorsque les transports publics, les routes, les hôtels et les résidences universitaires sont moins sollicités. Le climat tempéré durant cette période conviendrait bien aux athlètes et spectateurs.

■ Concept des Jeux Olympiques

Les Jeux Olympiques seraient un catalyseur pour le redéveloppement de la Lower Lea Valley, un projet de réhabilitation et de régénération d'un secteur de 200 hectares dans l'Est londonien. Outre les importantes nouvelles infrastructures publiques, ce redéveloppement bénéficierait à long terme aux résidents de Londres, notamment en ce qui concerne l'emploi, l'hébergement, l'éducation et les loisirs ainsi que le développement du sport.

Londres propose des Jeux qui offrirait aux athlètes des infrastructures et des services de classe mondiale, qui laisseraient au sport et à la collectivité un héritage sous forme de nouvelles et meilleures installations, et qui donneraient un nouvel élan au sport et à l'activité physique.

La participation du Comité National Olympique (CNO) britannique et des athlètes a été importante durant la phase de candidature. Des engagements ont été pris afin que cette participation se poursuive tout au long de l'organisation des Jeux.

■ Héritage et impact

La candidature sert de base au projet de Londres et du gouvernement du Royaume-Uni d'accroître de manière significative la mise à disposition d'installations sportives de classe internationale dans la capitale. La construction du centre de sports aquatiques, du Véloparc (piste et BMX), du centre de softball de Regent's Park et du parcours du slalom en canoë-kayak à Broxbourne est déjà approuvée.

Trois salles de sport, la piscine pour le water-polo et un certain nombre de sites d'entraînement seraient déplacés dans d'autres villes du Royaume-Uni après les Jeux.

L'un des projets d'utilisation du Parc olympique après les Jeux constituerait un important héritage; il est prévu de créer l'Institut olympique de Londres, qui s'adresserait aux sportifs de tous niveaux, et pas seulement d'élite, et associerait culture, environnement, sciences du sport et recherche.

Les Jeux Paralympiques sont bien intégrés dans la planification de Londres 2012.

■ Remarques complémentaires

Si la création du Parc olympique dans le cadre de la réhabilitation de la Lower Lea Valley aura lieu quel que soit le résultat de la candidature, les Jeux Olympiques accéléreraient néanmoins le processus et assureraient la vocation sportive du projet.

L'emplacement du village olympique à l'intérieur du Parc olympique (qui comprend par ailleurs le stade olympique) serait très commode, car 49 % des athlètes concourraient sur des sites situés à proximité immédiate du village.

STRUCTURE ET CLIMAT POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES

Si le Parc olympique laissera sans aucun doute un solide héritage sur les plans sportif et environnemental pour Londres, l'ampleur du projet, et notamment les prévisions d'amélioration et d'extension des infrastructures de transport, nécessiterait une planification soignée pour assurer la réalisation dans les temps de tous les projets d'installation et de réhabilitation.

La population de la zone métropolitaine de Londres devrait augmenter légèrement, passant de 7,3 à 7,5 millions d'habitants d'ici à 2012.

■ Structure politique et responsabilité

Le Royaume-Uni est une démocratie parlementaire avec pour chef de l'État un monarque constitutionnel. Le premier ministre, en tant que dirigeant du parti de la majorité au parlement, est chef du gouvernement.

Londres est composée de 33 communes (ou *boroughs*) et est gouvernée par l'Autorité du Grand Londres (*Greater London Authority* – GLA), le maire exerçant le pouvoir exécutif.

■ Économie nationale

La situation économique est actuellement très stable et la monnaie est forte. Les statistiques de la Banque mondiale indiquent qu'en 2003, la Grande-Bretagne était la quatrième puissance économique mondiale et une estimation préliminaire fixait le taux de croissance annuel moyen à 2,2 %, avec une inflation de 2,9 %.

■ Soutien

La candidature jouit d'un soutien et d'un engagement solides de la part de la Reine, du gouvernement national et de la GLA. Cela a été démontré par la participation de divers ministres durant la visite de la commission. La candidature est également soutenue par tous les grands partis politiques. Cela a été souligné à la commission lors d'une réunion avec le premier ministre et les dirigeants des deux principaux partis de l'opposition.

Un sondage de l'opinion publique commandé par le CIO révèle les niveaux de soutien suivants pour accueillir les Jeux Olympiques de 2012 : 68 % à Londres et 70 % dans tout le pays.

ASPECTS JURIDIQUES ET GARANTIES

■ Garanties

Le comité de candidature a fourni toutes les garanties requises par le CIO, la plupart étant en ordre.

Les garanties apportées par les clubs de football de Manchester United et d'Aston Villa sont soumises à des négociations futures concernant les conditions d'utilisation de ces sites durant les Jeux.

L'exécution d'ordonnances d'expropriation de terrains sera peut-être nécessaire pour acquérir auprès de diverses entreprises les terrains restants requis pour le Parc olympique. S'il risque d'y avoir des procédures de règlements de différends pour déterminer les aspects financiers de l'acquisition, la commission pense néanmoins que les terrains requis seraient obtenus sans retarder le calendrier de construction.

■ Législation

Durant sa visite, la commission a reçu des documents mentionnant les dispositions qui seraient incluses dans la législation britannique pour faciliter l'organisation des Jeux et qui seraient votées par le parlement après le 6 juillet 2005 si Londres se voyait décerner les Jeux. Vu le soutien exprimé par tous les partis politiques, la commission pense que ces dispositions seraient adoptées.

La Loi établissant une nouvelle loterie pour le financement des infrastructures olympiques a déjà été votée par le parlement britannique.

■ Accords

En 2003, un protocole d'accord a été signé par le gouvernement du Royaume-Uni et la GLA pour apporter une enveloppe financière de USD 3,8 milliards, dont USD 2,4 milliards proviendraient de deux loteries, afin d'assurer le financement des principaux projets d'infrastructures et services gouvernementaux en relation avec les Jeux Olympiques.

Un accord de coparticipation concernant l'établissement et le fonctionnement du COJO a été signé par le secrétaire d'État à la Culture, aux Médias et au Sport, le maire de Londres et le CNO britannique. Cet accord définit les rôles et responsabilités de toutes les parties, y compris les contributions financières et la constitution du COJO.

Selon la commission, le fait que cet accord soit conclu avant même l'élection de la ville hôte est un facteur positif dans la mesure où il définit le cadre pour la planification et l'organisation des Jeux, facilitant ainsi la transition vers la formation du COJO et la constitution de ce dernier.

■ Structure du COJO

Durant sa visite, la commission a reçu des éclaircissements concernant la structure du COJO et sa relation avec d'autres organismes engagés dans la préparation et la livraison des Jeux. Le COJO serait une société privée à responsabilité limitée, dont les principales parties prenantes seraient le gouvernement du Royaume-Uni, la GLA, le CNO britannique et le Comité National Paralympique britannique. Le COJO serait au cœur de la structure et serait responsable de la préparation et de l'organisation des Jeux.

IMMIGRATION ET FORMALITÉS DOUANIÈRES

Un conseil olympique ferait le lien principal entre le COJO, les organes gouvernementaux (gouvernement du Royaume-Uni et GLA) et le CNO britannique. L'ODA (*Olympic Delivery Authority*), une entité chargée de la prestation de services au COJO, serait établie par la loi pour superviser la construction et la livraison des infrastructures requises pour les Jeux dans les délais et le budget convenus.

La candidature de Londres propose une équipe de transition pour mener les opérations durant la période allant de l'attribution des Jeux à la constitution du COJO. Cette équipe comprendrait des membres du comité de candidature et le financement serait assuré par le gouvernement.

■ Entrée dans le pays

La carte d'identité et d'accréditation olympique servirait de document d'entrée officiel dans le pays, conformément aux exigences du CIO. Le Royaume-Uni est membre de l'Union européenne (UE). Les garanties signées par le gouvernement ne sont pas soumises à d'autres négociations avec les autorités de l'UE car le Royaume-Uni n'a pas signé les accords de Schengen.

■ Permis de travail

Le gouvernement du Royaume-Uni a garanti que des permis de travail seraient délivrés exempts de droits et taxes aux travailleurs étrangers temporaires qui se rendraient au Royaume-Uni afin d'y exercer leurs fonctions olympiques.

■ Importation de marchandises

L'importation temporaire au Royaume-Uni de marchandises requises pour les Jeux Olympiques serait autorisée et exempte de droits. La nourriture apportée par les délégations pour leur propre consommation serait soumise aux restrictions déjà existantes.

ENVIRONNEMENT ET MÉTÉOROLOGIE

■ Plans et mesures

Le plan environnemental de Londres 2012 repose sur le concept intitulé "Vers des Jeux Olympiques respectueux de la planète" (*Towards a One Planet Olympics*), dont l'objectif est de laisser un héritage majeur et durable au sport, à la collectivité et à l'environnement.

Sur le plan environnemental, le Parc olympique constitue la pièce maîtresse de la candidature. Il créerait un grand parc naturel en zone urbaine, avec la restauration de zones humides et de cours d'eau, des couloirs naturels, des solutions environnementales concernant les ressources en eau, la gestion des déchets et de l'énergie, ainsi que des projets de construction respectant les principes du développement durable. De nouveaux espaces verts seraient aménagés dans le Parc olympique après les Jeux dans le cadre de l'intégration de ce dernier dans un parc plus vaste de la Lower Lea Valley.

Un système complet de gestion environnementale du COJO, pleinement intégré dans un projet plus vaste de réhabilitation de la ville, comprend une série de mesures prioritaires et de résultats à atteindre dans des domaines tels que l'énergie, les déchets, les espaces verts et l'éducation à l'environnement.

Le budget du COJO concernant les mesures environnementales, tout comme le programme environnemental, sont intégrés dans divers secteurs fonctionnels et opérationnels du COJO.

Dans le budget hors COJO, environ USD 700 millions du montant total projeté des dépenses en infrastructures pour le projet olympique sont alloués à des actions en faveur de l'environnement.

■ Qualité de l'air et de l'eau

La qualité de l'air à Londres durant la période proposée pour les Jeux est d'une manière générale satisfaisante. Les niveaux croissants de pollution à l'ozone sont toutefois préoccupants, mais la législation et les mesures actuellement en place, telles que la "zone à faible émission" et le "programme de péage pour l'accès des véhicules au centre-ville", visent à corriger cette tendance et à s'assurer que tous les polluants atmosphériques restent dans les limites fixées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'UE d'ici à 2010.

La ratification du Protocole de Kyoto par le Royaume-Uni facilitera la réduction des émissions de gaz à effet de serre et améliorera la qualité de l'air.

La qualité de l'eau sur les sites du triathlon, de l'aviron/canoë-kayak en eaux calmes et de la voile est satisfaisante.

■ Météorologie

Les températures moyennes (selon les chiffres fournis, 23°C à 15h) et les taux d'humidité durant la période proposée pour les Jeux sont satisfaisants, tout comme les vitesses du vent. Il y a en moyenne cinq jours de précipitations à Londres durant la période proposée pour les Jeux.

■ Remarques complémentaires

Le système de gestion environnementale du COJO devrait assurer une coordination et coopération solides avec les autorités publiques concernant les questions environnementales et la livraison de programmes y afférents par toutes les agences gouvernementales et municipales ainsi que par le COJO.

FINANCES

Des évaluations environnementales ont été effectuées sur tous les sites et l'impact sur l'environnement serait minimisé en utilisant et adaptant des sites existants, en construisant des installations temporaires et en concentrant les nouvelles constructions à l'intérieur du Parc olympique.

L'accent est fortement placé sur l'intégration des considérations environnementales dans tous les aspects de la planification et des opérations, afin d'assurer un impact minimum sur l'environnement et un développement durable maximum. L'intégration de ces plans et mesures dans des stratégies environnementales et de réhabilitation plus vastes pour Londres est également soulignée. L'organisation des Jeux Olympiques de 2012 à Londres laisserait à tous points de vue un héritage environnemental positif à la collectivité et au Mouvement olympique.

■ Budget du COJO

Londres propose un budget équilibré, avec des recettes et des dépenses s'élevant à USD 2,46 milliards.

Les contributions du CIO et des sponsors TOP représentent 36 % des revenus. Les recettes issues des parrainages locaux, des fournisseurs officiels, de la vente des billets et des droits de licence s'élèvent à USD 1,3 milliard, soit 54 % des revenus. Une subvention de USD 72 millions serait accordée par le gouvernement du Royaume-Uni pour les Jeux Paralympiques.

Les plus grosses dépenses sont les opérations sur les sites sportifs – USD 417 millions (17 % des dépenses), la technologie – USD 448 millions (18 %), l'administration – USD 255 millions (10 %), le transport – USD 198 millions (8,5 %) et la main-d'oeuvre des Jeux – USD 187 millions (8 %).

Aucune dépense en capital n'est comprise dans le budget du COJO, conformément aux directives du CIO.

■ Hors budget COJO

Sur les USD 15,8 milliards hors budget COJO présentés dans le dossier de candidature, seuls USD 2,1 milliards sont directement liés aux Jeux Olympiques.

Le gouvernement du Royaume-Uni et le maire de Londres ont accordé une enveloppe de financement totale de USD 3,8 milliards pour financer les infrastructures olympiques, comprenant USD 600 millions pour les routes et voies ferrées, USD 700 millions pour les sites sportifs et USD 800 millions pour les installations du Parc olympique.

MARKETING

La somme de USD 1 milliard proviendrait du London Council Tax et USD 400 millions de l'Agence pour le développement de Londres (*London Development Agency - LDA*). USD 2,4 milliards proviendraient des loteries – USD 1,2 milliard de la loterie existante et USD 1,2 milliard d'une nouvelle loterie visant à soutenir les Jeux Olympiques.

■ Garanties financières

Le gouvernement du Royaume-Uni a assuré qu'il agirait comme ultime garant financier pour couvrir un éventuel déficit des Jeux.

■ Remarques complémentaires

Le processus budgétaire est très détaillé et méticuleux, et les projections sont bien étayées et documentées. Le budget semble raisonnable et réalisable.

■ Programme de marketing conjoint

L'Accord sur le programme de marketing conjoint signé par Londres et le CNO britannique a été accepté par le CIO.

Un accord sur le programme de marketing conjoint a en outre été signé séparément entre Londres 2012 et le Comité National Paralympique britannique pour les Jeux Paralympiques.

■ Panneaux d'affichage et publicité

Des garanties ont été obtenues pour tous les espaces publicitaires extérieurs de la ville de Londres, sauf pour approximativement 1 % des 2 700 espaces contrôlés par la BAA (*British Airports Authority* – société des aéroports britanniques), laquelle est liée par des contrats à long terme. Londres 2012 est au bénéfice d'une option exécutoire avec la BAA prévoyant la prise de contrôle de ces espaces dans le cas où ces contrats ne seraient pas renouvelés. Les garanties signées par les propriétaires d'espaces publicitaires comportent une formule pour le calcul des tarifs basée sur une augmentation annuelle de 6 % jusqu'en 2012.

■ Protection des droits

La législation actuelle protège les marques olympiques ainsi que les droits de propriété intellectuelle, prévient la vente à la sauvette et la publicité illicite, et prévoit également l'octroi de permis pour l'installation des panneaux d'affichage. Le gouvernement du Royaume-Uni a garanti l'introduction d'une nouvelle législation pour renforcer la protection des emblèmes, marques, logos et mascottes olympiques et paralympiques.

SPORTS ET SITES

Londres 2012 a proposé de créer un groupe d'intervention pour la protection de la marque chargé de contrôler la publicité extérieure et d'éliminer le marketing sauvage.

■ Billetterie

Le comité de candidature a déclaré que la pleine occupation des stades serait assurée grâce à une forte demande attendue, une commercialisation proactive des billets et des prix raisonnables. Il a également indiqué que l'échange et la revente des billets seraient facilités pour assurer la pleine occupation des stades, s'inspirant en cela de l'expérience de Wimbledon. Concernant les recettes de la billetterie, les estimations sont basées sur un pourcentage de vente de 82 % pour les Jeux Olympiques et de 63 % pour les Jeux Paralympiques, et s'élèvent à USD 473 millions et USD 23 millions respectivement. La commission pense que ces objectifs sont réalisables.

■ Parrainage local et licences

L'objectif pour le parrainage national est de USD 725 millions. Les recettes projetées concernant les licences, les monnaies et la philatélie sont de USD 92 millions. Compte tenu de la puissance du marché du Royaume-Uni sur le front du parrainage et des licences, ces objectifs de revenus sont jugés réalistes.

■ Remarque complémentaire

Le programme de marketing proposé par Londres est raisonnable et réalisable.

■ Concept général

La pièce maîtresse de la proposition de Londres est le Parc olympique, qui doit être créé dans l'Est londonien. Londres propose deux autres noyaux de sites (la Tamise et le noyau central).

Le Parc olympique comprendrait le village olympique, le stade olympique et les sites de 12 autres sports/disciplines (1-6 km/2-11 minutes du village olympique). Il constituerait un héritage utile pour le sport dans un secteur de Londres qui a besoin d'être réhabilité.

Le noyau de la Tamise (14 sports/disciplines, 10-15 km/11-17 minutes du village olympique) et le noyau central (6 sports/disciplines, 13-16 km/22-28 minutes) regrouperaient des sites existants et des lieux emblématiques de la capitale britannique.

64 % des sites de compétition requis pour les Jeux existent déjà, sont en cours de construction ou sont prévus indépendamment de la tenue des Jeux.

■ Résumé des distances/temps de trajet

Distances/temps de trajet depuis le village olympique	Nombre de sites de compétition
0 – 10 km (3 – 12 minutes)	13
10 – 20 km (11 – 28 minutes)	9
20 – 30 km (22 – 42 minutes)	4
30 – 40 km	0
40 – 50 km	0
50 – 100 km (60 minutes)	1
100 km et plus	6 (football et voile)

LONDRES

Londres

76

Les épreuves de voile se dérouleraient à Weymouth/Portland (238 km), siège de l'Académie de voile britannique. Outre le stade de Wembley, cinq stades existants, situés en dehors de Londres à des distances allant de 203 à 667 km, accueilleraient les rencontres de football.

Londres propose d'utiliser comme sites de compétition pour les Jeux cinq lieux publics célèbres, équipés de constructions temporaires. Le comité de candidature a préféré deux de ces sites temporaires à des installations internationales existantes, mais plus éloignées (tir et sports équestres), afin de servir les intérêts des athlètes en leur offrant des temps de trajet réduits.

L'utilisation de Wimbledon pour le tennis (24 km/42 minutes du village olympique) et d'Eton Dorney pour l'aviron/canoë-kayak en eaux calmes (56 km/61 minutes), bien qu'imposant des temps de trajet plus longs aux athlètes, tire pleinement parti de sites existants d'envergure internationale.

■ État des constructions

Nombre total de sites sportifs à utiliser	Sites existants		En construction ou prévus indépendamment des Jeux	Liés aux Jeux	
	Pas de constructions requises	Constructions requises		Constructions permanentes	Constructions temporaires
33	13	2	6	3	9

La construction du centre aquatique, du Véloparc (piste et BMX), du centre de softball de Regent's Park et du parcours de slalom en canoë-kayak à Broxbourne aurait lieu indépendamment de la tenue des Jeux. De plus, le stade de football de Wembley, d'une capacité de 90 000 places assises, serait prêt début 2006.

L'autorité chargée de la livraison des infrastructures olympiques (l'ODA) serait responsable de la gestion du programme de construction, tous les travaux concernant les installations permanentes devant s'achever d'ici à juillet 2011. Un calendrier de construction détaillé a été fourni.

La conception du stade olympique (80 000 places assises) permettrait de ramener sa capacité d'accueil à 25 000 places après les Jeux, pour en faire le centre d'athlétisme national.

Les athlètes pratiquant 18 sports/disciplines pourraient s'entraîner à l'intérieur et autour du Parc olympique, y compris sur trois des sites de compétition installés dans ce parc. Les athlètes pratiquant 12 autres sports/disciplines s'entraîneraient pour leur part sur leurs sites de compétition respectifs.

■ Garanties

La commission a noté que des garanties écrites avaient été reçues pour l'utilisation de tous les sites existants et de tous les emplacements proposés pour les nouveaux sites permanents/temporaires, ainsi que pour le respect des exigences commerciales du CIO sur ces sites. Deux de ces garanties étaient cependant toujours subordonnées à des négociations (clubs de football de Manchester United et d'Aston Villa).

JEUX PARALYMPIQUES

■ Expérience sportive

Londres organise régulièrement de nombreuses manifestations de grande envergure. Au cours des dix dernières années, la ville a accueilli des championnats du monde/d'Europe dans 8 sports olympiques seulement, mais le Royaume-Uni a organisé avec succès des compétitions internationales dans la plupart des sports olympiques, aussi bien que les Jeux du Commonwealth de 2002.

Le CNO britannique et Londres 2012 ont introduit un programme de développement et de soutien dans les sports où les résultats sont actuellement inférieurs au niveau international.

■ Budget

Un budget équilibré de USD 144 millions est prévu pour les Jeux Paralympiques et intégré dans le budget global du COJO. Les recettes proviennent pour 50 % de subventions du gouvernement (USD 72 millions), auxquelles s'ajoutent des enveloppes de USD 35 millions et de USD 23 millions correspondant respectivement au parrainage et à la vente des billets. Les dépenses comprennent aussi bien les coûts proportionnels que les coûts supplémentaires liés aux Jeux Paralympiques. Le budget fait état d'un plan d'urgence pour la diffusion d'un montant de USD 8 millions. Des garanties concernant le financement des Jeux Paralympiques ont été reçues du gouvernement du Royaume-Uni, de la GLA et de la LDA dans le cadre du plan de financement global.

■ Sports

La période proposée pour la tenue des Jeux Paralympiques va du mercredi 29 août au dimanche 9 septembre. Le Parc olympique de Londres serait la pièce maîtresse d'un projet compact prévoyant le regroupement de 11 sports/disciplines dans le Parc et de 7 autres sports dans le noyau constitué de la Tamise. Seuls le cyclisme sur route et la voile auraient lieu sur des sites indépendants. Toutes les compétitions paralympiques seraient organisées sur des sites olympiques, à l'exception des épreuves de tennis en fauteuil roulant qui se tiendraient sur un autre site du Parc olympique.

■ Comité d'organisation

Il y aurait un seul comité d'organisation intégré, responsable sur le plan juridique et opérationnel des Jeux Olympiques et Paralympiques. Le Comité

LONDRES

Londres

78

National Paralympique britannique nommerait un représentant au conseil d'administration du COJO. Une division des Jeux Paralympiques, avec à sa tête un membre de l'équipe de direction du COJO, serait chargée de la coordination et de la planification des Jeux. Tout secteur comportant un volet paralympique important disposerait de personnel exerçant des responsabilités partagées.

■ Logistique

Le village paralympique serait constitué de dix des 17 bâtiments prévus pour le village olympique. Sa conception viserait une accessibilité intégrale, ce qui donnerait naissance à un environnement libre de tout obstacle. Le village accueillerait les délégations des Comités Nationaux Paralympiques (CNP) et les officiels techniques des Fédérations Internationales des sports paralympiques. Les représentants des médias seraient logés dans les hôtels utilisés par les médias durant les Jeux Olympiques.

Le réseau routier olympique serait également utilisé pour les Jeux Paralympiques, mais à une échelle réduite étant donné le nombre moins élevé de sites devant être desservis. D'après les estimations, 95 % des concurrents mettraient 15 minutes ou moins pour se rendre du village sur leurs sites. Tous les transports publics seraient pleinement accessibles, y compris 21 000 taxis londoniens, tous accessibles actuellement aux utilisateurs de fauteuils roulants. Les transports publics seraient gratuits pour toute personne accréditée et les spectateurs munis de billets pour le jour même.

■ Médias et communication

Au Royaume-Uni, le sport paralympique bénéficie d'une importante couverture télévisée et, par conséquent, d'un solide soutien du public ainsi que d'une forte exposition sur le plan national. Londres 2012 projette de tirer parti de cet intérêt en mettant sur pied des programmes d'éducation et des initiatives dans le domaine de la communication.

Le CPP et le CIRTV prévus pour les Jeux Olympiques seraient également utilisés pour les Jeux Paralympiques, mais leurs dimensions seraient réduites en conséquence.

■ Remarques complémentaires

Londres 2012 propose des Jeux Olympiques et Paralympiques intégrés qui minimiseraient les différences au niveau de la planification et des opérations, tout en utilisant des stratégies de marketing novatrices pour promouvoir leurs spécificités. Ce serait une édition des Jeux Paralympiques compacte, qui aurait pour ambition de poser de nouveaux jalons en matière de services et d'installations. Des idées ont été imaginées et développées pour maintenir l'intérêt du public et une atmosphère festive, comme un carnaval pour assurer la transition entre les Jeux.

De par son histoire pleine de richesses, le sport paralympique britannique possède l'un des meilleurs potentiels du monde. Le comité de candidature propose un "héritage paralympique pour tous", à savoir un héritage sur le plan social, éducatif et sportif, avec un accent mis sur l'amélioration de la société.

VILLAGE OLYMPIQUE

■ Emplacement/concept

Le village olympique serait situé dans le Parc olympique et jouxterait le stade olympique. Le village serait à 39 km (47 minutes) du principal aéroport d'accueil (Heathrow) et à 14 km (24 minutes) du centre de Londres.

Des logements supplémentaires seraient également prévus pour les athlètes pratiquant la voile et l'aviron/canoë-kayak en eaux calmes.

■ Aménagement du village

Le village olympique occuperait une superficie de 30 hectares.

Les immeubles d'habitation, de 4 à 13 étages, seraient regroupés autour de places paysagères. Quand bien même les athlètes ne seraient pas logés au-delà du huitième étage, une attention particulière devrait être portée à l'emplacement et à la fréquence des ascenseurs installés dans les bâtiments. Les officiels supplémentaires des CNO pourraient résider dans le village, dans les appartements situés au-dessus du huitième étage.

Après les Jeux, le village olympique formerait un ensemble d'appartements et de maisons de ville à caractère durable. La polyclinique et les bureaux administratifs du village olympique seraient transformés en écoles maternelle, primaire et secondaire et en un centre d'enseignement permanent, offrant ainsi à la collectivité un héritage sur le plan éducatif.

Le maire de Londres et la LDA, en collaboration avec un consortium public/privé, assureraient la construction et la livraison du village olympique.

La construction des bâtiments permanents débiterait en juin 2007 pour s'achever en décembre 2011.

■ Organisation du village

Un total de 9 460 chambres (7 860 chambres doubles et 1 600 chambres simples), soit 17 320 lits, serait mis à la disposition des athlètes et des officiels. La dimension des chambres et la surface brute au sol seraient conformes aux exigences du CIO.

Sur les sites éloignés, les athlètes seraient logés dans les résidences universitaires du Royal Holloway College (aviron et canoë-kayak en eaux calmes), sur un bateau de croisière (voile) et dans des hôtels (football). La commission a reçu l'engagement que le niveau des services proposés sur ces sites éloignés serait identique à celui des services offerts dans le village olympique.

■ Frais de voyage des CNO

Les frais de voyage des délégations des CNO et des CNP sont inclus dans le budget du COJO conformément aux exigences du CIO.

■ Remarques complémentaires

Les athlètes ont été étroitement associés à la planification du village olympique. Le secteur Est du village semblerait quelque peu congestionné, avec le restaurant principal, la polyclinique et la discothèque à proximité immédiate de la zone internationale. Cette configuration a toutefois pour but de préserver la vie privée des athlètes dans la partie où sont situées les résidences. L'installation de boutiques dans la zone résidentielle et dans la zone internationale vise également à proposer aux athlètes des commerces réservés à leur usage exclusif. Le comité de candidature a fait part de son engagement à introduire des mesures pour la réduction du bruit dans le cahier des charges des constructions.

SERVICES MÉDICAUX

Le système de santé publique du Royaume-Uni est très efficace et donnerait accès à des soins médicaux de bonne qualité durant les Jeux Olympiques.

■ Soins médicaux olympiques

Une assistance médicale serait présente sur tous les sites d'entraînement et de compétition. Des soins médicaux seraient également dispensés gratuitement, 24 heures sur 24, au village olympique et dans les hôtels du CIO.

Quarante et un hôpitaux, dotés de services spécialisés, seraient disponibles pour les athlètes, les FI, les CNO et le CIO. Certains de ces hôpitaux auraient des unités réservées pour les besoins olympiques. Les services d'urgence, dont l'intervention serait dirigée par une centrale de coordination, seraient renforcés pendant les Jeux.

Les médecins d'équipe des CNO devraient faire une demande d'inscription pour s'assurer qu'ils sont autorisés à exercer au Royaume-Uni et à établir des ordonnances pour le compte de leur propre délégation nationale pendant la période des Jeux.

L'équipement médical qui serait exporté après les Jeux ne serait frappé d'aucune taxe.

■ Contrôle du dopage

Le Royaume-Uni a signé la déclaration de Copenhague et le CNO britannique a également adopté le Code de l'AMA.

Il y a deux laboratoires accrédités par l'AMA au Royaume-Uni, un à Londres et un à Newmarket. Le laboratoire de Londres serait le laboratoire principal pour les Jeux. Le laboratoire de Newmarket est également agréé pour effectuer des contrôles de dopage équins.

SÉCURITÉ

Le gouvernement du Royaume-Uni garantit qu'il prendrait la responsabilité générale de la sécurité durant la préparation et la tenue des Jeux Olympiques. Il garantit également de prendre en charge tous les coûts de sécurité (provision spéciale incluse dans l'enveloppe globale de financement de USD 3,8 milliards), à l'exception des frais de sécurité sur les sites qui seraient supportés par le COJO à hauteur de USD 36,8 millions.

■ Structure de commandement

Un comité de sécurité olympique serait mis sur pied au niveau gouvernemental, composé de toutes les principales agences de sécurité et présidé par le ministre de l'Intérieur (*Home Secretary*). Ce comité, au sein duquel le service de police métropolitaine de Londres (*Metropolitan Police Service*) jouerait un rôle clé, serait responsable de la coordination et de la stratégie en matière de sécurité.

Au sein du COJO, une direction de la sécurité serait l'organe unique de planification et de commandement. Le directeur serait nommé par le ministre de l'Intérieur et serait membre du comité de sécurité olympique.

■ Personnel de sûreté et de sécurité

Les effectifs requis pour la sécurité des Jeux seraient issus pour la majorité des trois forces de police de Londres, mais les forces armées et d'autres unités de sécurité, y compris des forces de police et des sociétés de sécurité privées d'autres régions du Royaume-Uni, seraient également mises à contribution. Les forces de sécurité sont bien entraînées, bien équipées et technologiquement avancées et elles seraient capables de fournir l'intervention nécessaire pour assurer la sécurité et la quiétude des Jeux.

■ Expérience

Le Royaume-Uni a joué un rôle essentiel au sein du Groupe consultatif sur la sécurité olympique, composé d'experts de sept pays, qui a prêté son assistance et son expertise aux autorités grecques au cours de la période précédant les Jeux de 2004 à Athènes.

Le Royaume-Uni a accueilli un grand nombre de manifestations internationales sportives et autres, ce qui démontre son expérience dans la gestion des risques de sécurité.

LONDRES

Londres

82

HÉBERGEMENT

■ Généralités

Des garanties de réservation pour quelque 40 330 chambres ont été obtenues.

La capacité hôtelière actuelle de Londres, avec 103 000 chambres environ dans un rayon de 50 km du centre-ville, dépasse largement les besoins du CIO. Elle serait suffisante pour accueillir les spectateurs et les visiteurs pendant la période des Jeux, si l'on tient compte en particulier des chambres supplémentaires qu'est à même d'offrir la formule abordable des "bed and breakfast" existants dans la ville et ses environs.

■ Tarifs hôteliers

Le comité de candidature a garanti 1 800 chambres pour le CIO au prix de USD 290 (tarif 2012), taxes et petit-déjeuner(s) inclus, dans six hôtels 5 étoiles situés au centre de Londres. Pour garantir ce tarif, une provision a été constituée dans le budget du COJO.

Pour les autres groupes constitutifs, le tarif serait calculé comme suit : le tarif moyen, réel et contrôlé (avant taxes) appliqué durant la même période que les Jeux entre 2007 et 2010, corrigé ensuite de l'inflation (2 % de 2010 à 2012) + une majoration de 2 % de 2010 à 2012 + taxes + petit-déjeuner. Des frais de réservation de USD 12 par nuit seraient en outre ajoutés.

■ Points particuliers

Les FI et les CNO se verraient proposer un large choix d'hôtels 3 à 5 étoiles dans l'Ouest londonien. Les officiels techniques seraient logés dans des chambres simples avec salle de bain attenante dans des hôtels 3 à 5 étoiles proches de leurs sites respectifs. Deux cents (200) chambres seraient

également disponibles en résidence universitaire (confort équivalent à celui d'un hôtel 2 ou 3 étoiles) avec installations sportives dont piscine.

Un nombre suffisant de chambres de qualité convenable a été garanti dans les cinq villes devant accueillir des matches de football ainsi qu'à Weymouth (voile) pour les officiels concernés.

Les invités des CNO, diffuseurs et sponsors seraient logés dans des hôtels 4 ou 5 étoiles répartis au cœur de la ville.

Aucun des hôtels garantis n'impose de durée de séjour minimale.

Les médias seraient logés dans des hôtels et résidences universitaires (offrant le même type d'équipement et de services), à des tarifs raisonnables, regroupés dans un noyau d'hébergement central. Des navettes assureraient le transport aller et retour entre tous les lieux d'hébergement et le CIRTV ainsi que le CPP.

Le COJO mettrait en place un programme d'accueil gratuit chez l'habitant pour les familles des athlètes.

■ Remarques complémentaires

Londres présente un plan d'hébergement bien conçu et serait capable de fournir le nombre de chambres requis pour le CIO et les spectateurs. La qualité des hôtels dans toutes les catégories est généralement bonne.

TRANSPORT

■ Développement de l'infrastructure/transport public

Londres dispose de réseaux urbains routier et ferroviaire complets et denses. Des dépenses en capital d'un montant supérieur à USD 30 milliards sont prévues avant 2012 pour la rénovation et le développement de ces réseaux. Sur ce budget transport, environ USD 11,6 milliards sont alloués pour accélérer le développement des transports ferroviaires urbains, en particulier dans l'Est londonien, et USD 600 millions sont directement liés au projet olympique.

Londres est un des pôles aériens les plus importants du monde, avec notamment les aéroports d'Heathrow, de Gatwick, de Stansted et de London City. Heathrow et Gatwick sont reliés au centre de Londres par des services ferroviaires express. Une nouvelle liaison ferroviaire reliera également les aéroports de Stansted et London City au Parc olympique d'ici à 2012. La capacité d'Heathrow, principal aéroport olympique, sera considérablement accrue avec la réalisation d'un nouveau terminal (Terminal 5) d'ici à 2008.

La phase deux de construction de la ligne ferroviaire assurant la liaison avec le tunnel sous la Manche (CTRL) est en cours et permettra un accès régional et international au centre et à l'Est de Londres. Une nouvelle gare, Stratford International, donnerait un accès direct au Parc olympique et des trains spéciaux circuleraient durant les Jeux, mettant le centre de Londres à sept minutes.

Le métro, le train léger et le réseau ferroviaire régional de Londres seront considérablement améliorés et étendus, en particulier dans l'Est londonien, le Parc olympique étant desservi par un total de dix lignes.

■ Concept et opérations de transport olympique

Le concept du transport olympique de Londres 2012 repose sur trois principes :

- Concentration des demandes de transport dans le Parc olympique et dans le noyau de la Tamise, avec environ 69 % des sites de compétition à moins de 15 minutes du village olympique.
- Transport des groupes constitutifs facilité par un vaste réseau de voies olympiques permettant un déplacement rapide et fiable.
- Réseau de transport public complet et dense, avec au moins une gare ferroviaire desservant tous les sites olympiques.

Pour les Jeux, un réseau routier olympique de 235 km (470 km si l'on tient compte des deux sens de circulation) permettrait un transport efficace entre le Parc olympique et les sites de compétition et autres. À l'intérieur de ce réseau, un système central de 82 km de voies entièrement réservées au trafic olympique (41 km dans chaque sens) serait assuré à travers toute la ville.

Compte tenu du réseau routier olympique et des niveaux de trafic toujours moins élevés en août, la commission pense que les vitesses des bus olympiques, indiquées à 45–50 km/h entre le village olympique et tous les sites, seraient faisables.

Londres propose que la main-d'œuvre accréditée ait accès gratuitement aux sites olympiques par transport public, principalement le rail. Les transports publics seraient en outre gratuits pour toute personne accréditée.

OPÉRATIONS MÉDIAS

Chaque billet pour les spectateurs comprendrait la gratuité de tous les transports publics à l'intérieur de Londres (à l'exception du Heathrow Express) le jour de l'épreuve, jusqu'à 4h du matin le jour suivant.

Une autorité de transport olympique (OTA) serait créée pour superviser la gestion de tous les projets d'infrastructures de transport olympique, planifier les systèmes de transport olympique et assurer le transport durant les Jeux. L'actuel centre de gestion du trafic londonien serait agrandi pour devenir le principal centre de contrôle du trafic pour les Jeux Olympiques.

■ Remarques complémentaires

Durant la procédure de candidature, des investissements considérables en matière d'infrastructures de transport ferroviaire à Londres ont été clairement confirmés, garantis et accélérés. Si le programme d'amélioration des transports publics proposé est totalement livré dans les temps avant 2012 et que le vaste réseau routier olympique est mis en place, la commission pense que Londres serait capable de faire face au trafic olympique et que les exigences en matière de transport pour les Jeux Olympiques et Paralympiques seraient satisfaites.

Le CIRTV et le CPP seraient regroupés en bordure du Parc olympique, à proximité immédiate du stade olympique.

Le financement de la construction est garanti dans l'enveloppe financière globale du gouvernement mais le secteur privé serait également sollicité car l'infrastructure resterait après les Jeux comme centre de production et studios de télévision.

La superficie qu'occuperait sur un niveau le bâtiment du CIRTV (65 000 m²) est inférieure aux recommandations du CIO, mais le partage de moyens et services, les nouvelles technologies et la disponibilité d'espace supplémentaire si nécessaire devraient permettre d'assurer l'ensemble des opérations. Quant au CPP, il occuperait 45 000 m² sur deux niveaux. Un service de navettes réservées relierait le CIRTV, le CPP, les lieux d'hébergement des médias et les sites de compétition.

Les médias accrédités seraient logés dans des hôtels et dans des résidences universitaires offrant le même niveau d'équipement et de services, tous regroupés dans un noyau d'hébergement central.

La mise en place d'un centre pour les médias non accrédités au cœur de la ville est également prévue. Le comité de candidature a reconnu qu'il serait souhaitable que ce centre soit placé sous le contrôle du COJO.

OLYMPISME ET CULTURE

■ Radio-télévision

La commission a reçu des engagements selon lesquels la législation du travail en vigueur au Royaume-Uni n'affecterait pas les horaires de travail et de service du personnel national et étranger employé par les compagnies de diffusion ou par l'OBS (*Olympic Broadcasting Services* – Services olympiques de radio-télévision).

■ Programme culturel

Londres propose un programme d'animations vaste et varié pendant les Jeux, comprenant théâtre, musique, carnivals et expositions dans des musées. Ce programme commencerait immédiatement après les jeux Olympiques à Beijing avec le lancement du concept du bateau olympique de l'amitié ("*Olympic Friend-ship*"), un navire de haute mer dont le périple à travers les mers du globe marquerait les étapes du programme éducatif olympique.

■ Cérémonies

Les cérémonies d'ouverture et de clôture se dérouleraient dans le stade olympique de 80 000 places assises. Le stade serait accessible à pied depuis le village olympique, ce qui faciliterait le retour des délégations au village après les cérémonies d'ouverture et de clôture.

■ Programme d'éducation et d'information

Une nouvelle dimension olympique serait introduite dans les programmes d'enseignement existants, à l'intention de 400 000 élèves. Un dossier éducatif spécial, destiné aux écoles, serait élaboré par le COJO en association avec la Fondation olympique britannique.

■ Relais de la flamme

Le projet de relais de la flamme serait placé sous le signe de la Trêve olympique avec la mise en œuvre d'un programme appelé les "Hérauts de la Paix". Ce relais serait un voyage traversant les pays d'origine de lauréats du Prix Nobel de la Paix ainsi que le Royaume-Uni.

LONDRES

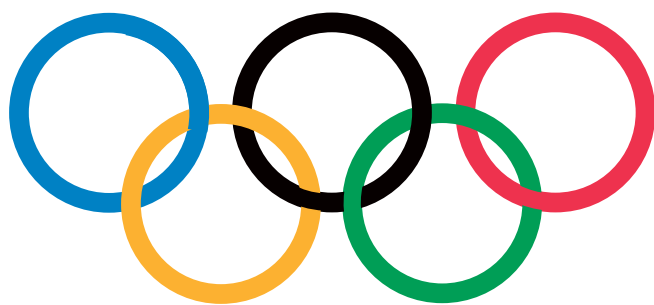
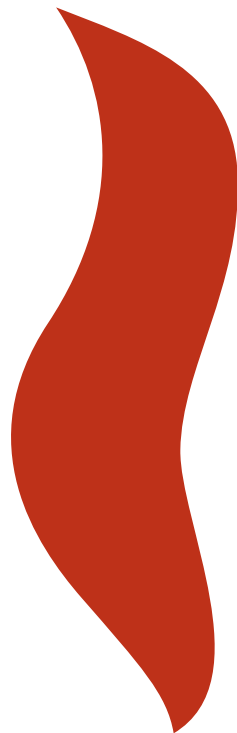
Londres

86

■ Camp de jeunesse

Le camp de jeunesse se déroulerait à bord du bateau de l'amitié ("*Olympic Friend-ship*"), ancré dans le port de Londres pendant les Jeux. Le COJO prendrait en charge les billets d'avion, l'hébergement et les repas des participants (deux par CNO).

MADRID
Madrid



M A D R I D
2 0 1 2

CIUDAD CANDIDATA



CONCEPT ET HÉRITAGE DES JEUX OLYMPIQUES

■ Dates des Jeux Olympiques

Madrid propose la période du vendredi 10 août au dimanche 26 août pour les Jeux Olympiques, compte tenu des conditions climatiques, de la période des vacances scolaires et universitaires et d'un taux plus faible d'occupation des hôtels.

■ Concept des Jeux Olympiques

Madrid propose des Jeux humanistes, durables et respectueux de l'environnement. Un riche programme culturel est prévu, visant à rassembler les Madrilènes et les Espagnols pour célébrer l'idéal olympique.

Le concept des Jeux repose sur des sites regroupés essentiellement dans trois principaux noyaux, tous à proximité immédiate du village olympique, et des sites à la périphérie de Madrid, avec un temps de trajet raisonnable du village. Ce concept permettrait à 58 % des athlètes de concourir à moins de 10 minutes du village olympique.

Madrid donne la priorité au développement durable en se servant des Jeux Olympiques pour faire un grand pas en avant vers l'amélioration des conditions environnementales dans la ville.

■ Héritage et impact

Madrid est une ville moderne qui entend utiliser le projet olympique pour développer des installations sportives de haute qualité et des infrastructures de classe mondiale, renforçant ainsi la ville comme site permanent pour l'organisation de manifestations importantes.

Si l'on tient compte des sites existants, des sites en construction et des sites qui sont prévus indépendamment des Jeux, Madrid disposerait de 83 % des installations requises pour accueillir les Jeux Olympiques.

Le plan en matière d'héritage est bien documenté et une organisation composée de représentants des gouvernements national et municipal ainsi que du Comité National Olympique (CNO) espagnol serait établie pour gérer l'héritage laissé par les sites sportifs. Après les Jeux, les équipements sportifs reviendraient au sport espagnol.

Les Jeux Paralympiques sont bien intégrés dans la planification de Madrid 2012, sauvegardant ainsi les intérêts du mouvement paralympique espagnol.

■ Remarques complémentaires

Le plan de Madrid repose sur le développement rapide des infrastructures et installations sportives de la ville. Les aspirations des dirigeants de la ville et des Comités Nationaux Olympique et Paralympique espagnols en faveur des athlètes espagnols sont bien formulées.

Parmi les points forts de la candidature : la proximité immédiate du village olympique aux sites se trouvant dans le noyau Est et le très bon emplacement du village olympique, du CIRTV et du CPP par rapport à l'aéroport nouvellement agrandi, aux transports publics et aux principaux réseaux routiers. Les plans en matière d'héritage sont positifs et les bienfaits pour l'environnement importants, le concept général et les plans étant bien intégrés dans le développement à long terme de la ville.

STRUCTURE ET CLIMAT POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES

La ville de Madrid a une population stable de 3,2 millions d'habitants tandis que la région de Madrid connaît une croissance modérée, avec une population qui passerait de 5,5 à 5,8 millions d'habitants d'ici à 2012.

■ Structure politique et responsabilité

L'Espagne est une monarchie parlementaire, le monarque étant le chef de l'État. Le premier ministre, en tant que dirigeant du parti de la majorité au parlement, est chef du gouvernement.

Le maire de Madrid dirige la candidature. Tous les secteurs de l'administration de la ville sont fortement engagés dans la procédure de candidature. La ville a le contrôle sur la plupart des installations olympiques qui se trouvent dans sa juridiction administrative. La répartition des tâches et responsabilités est claire entre les trois niveaux du gouvernement (national, régional – Communauté autonome de Madrid - et local – Ville de Madrid) concernant leur engagement olympique.

■ Économie nationale

La situation économique est actuellement très stable et la monnaie est forte. Les statistiques de la Banque mondiale indiquent qu'en 2003, l'Espagne était la huitième puissance économique mondiale et une estimation préliminaire fixait le taux de croissance annuel moyen à 2,4 %, avec une inflation de 3 %.

■ Soutien

La candidature jouit du soutien et de l'engagement du Roi et de tous les niveaux du gouvernement. Le soutien politique a été démontré par la participation du premier ministre et de divers ministres du gouvernement durant la visite de la commission. Tous les grands partis politiques se sont également engagés à soutenir la candidature.

Un sondage de l'opinion publique commandé par le CIO révèle les niveaux de soutien suivants pour accueillir les Jeux Olympiques de 2012 : 91 % dans la ville de Madrid et 85 % dans toute l'Espagne.

MADRID

Madrid

90

ASPECTS JURIDIQUES ET GARANTIES

■ Garanties

Le comité de candidature a fourni les garanties requises par le CIO, à l'exception d'un certain nombre de garanties en matière d'hébergement, par exemple à Palma de Majorque (voile).

■ Législation

L'organe législatif espagnol est prêt à approuver une législation spécifique facilitant l'organisation des Jeux Olympiques si Madrid se voyait décerner les Jeux. Cette législation couvrirait entre autres les domaines des finances, de la fiscalité et du marketing sauvage.

■ Accords

Trois documents distincts ont été signés détaillant les différentes responsabilités et les engagements financiers du gouvernement national, de la Communauté autonome de Madrid et de la Ville de Madrid. Ces accords contiennent des dispositions qui concernent la construction des infrastructures et des sites ainsi que la fourniture d'installations et de services publics, et couvrent un éventuel déficit financier.

Selon la commission, le fait que ces accords soient conclus avant même l'élection de la ville hôte est un facteur positif dans la mesure où ils définissent le cadre pour la planification et l'organisation des Jeux.

■ Structure du COJO

Le futur COJO prendrait la forme juridique d'un groupement d'intérêt public qui serait considéré comme une association d'administrations publiques à but non lucratif.

Les principales parties prenantes seraient les trois niveaux du gouvernement engagés dans la candidature (national, régional et local) ainsi que le CNO espagnol.

IMMIGRATION ET FORMALITÉS DOUANIÈRES

■ Entrée dans le pays

La carte d'identité et d'accréditation olympique servirait de document d'entrée officiel dans le pays. Toutefois, en tant que membre de l'Union européenne (UE), l'Espagne est soumise à la législation européenne. L'Espagne a signé les accords de Schengen qui donnent toute liberté de mouvement des personnes à l'intérieur des États membres de l'espace Schengen. Des négociations avec l'UE seraient donc nécessaires pour garantir le respect des exigences du CIO, même si la commission pense que les précédents d'Athènes et de Turin s'appliqueront à cet égard.

■ Permis de travail

La commission a été informée qu'il n'y avait actuellement aucun quota applicable aux travailleurs étrangers en Espagne. Le gouvernement a garanti que les permis de travail seraient délivrés comme requis et qu'une procédure rapide serait facilitée pour les travailleurs étrangers qui se rendraient à Madrid afin d'y exercer leurs fonctions olympiques.

■ Importation de marchandises

L'importation temporaire en Espagne de marchandises requises pour les Jeux Olympiques serait autorisée et exempte de droits.

ENVIRONNEMENT ET MÉTÉOROLOGIE

■ Plans et mesures

Madrid accorde une grande attention à l'intégration des considérations et des mesures environnementales dans tous les aspects de la planification et des opérations des Jeux avec la mise en place par le COJO d'un plan environnemental exhaustif. Plusieurs stratégies et actions importantes hors COJO sont prévues, dont la création de nouveaux espaces verts couvrant une surface d'environ 5 000 hectares.

En vertu d'un plan stratégique de développement durable, une évaluation détaillée a été effectuée dans 12 domaines prioritaires comprenant notamment la qualité de l'air et le bruit, la mobilité et le transport (parc automobile propre et transport public pour les spectateurs), l'énergie, l'urbanisme, les infrastructures et équipements, les habitudes de consommation, l'eau et les déchets.

Il est prévu un fonds olympique pour la biodiversité qui serait alimenté par 1 % du budget affecté aux différents travaux d'infrastructure olympique (USD 16 millions minimum). Le fonds serait utilisé pour acheter des sites de grande valeur écologique et pour financer des projets d'organisations non gouvernementales (ONG) afin de restaurer des zones dégradées.

Le programme environnemental du COJO dispose d'un budget de USD 50,8 millions et le coût global des mesures et actions environnementales du COJO et hors COJO (y compris les infrastructures et les espaces verts) est estimé à plus de USD 250 millions.

■ Qualité de l'air et de l'eau

La qualité de l'air à Madrid durant la période proposée pour les Jeux est d'une manière générale satisfaisante et l'engagement à respecter les valeurs limites européennes plus basses devrait garantir des améliorations d'ici à 2012.

La ratification du Protocole de Kyoto par l'Espagne facilitera la réduction des émissions de gaz à effet de serre et améliorera la qualité de l'air.

La qualité de l'eau sur les sites du triathlon, de l'aviron/canoë-kayak en eaux calmes et de la voile semble satisfaisante.

■ Météorologie

Les températures moyennes à Madrid durant la période proposée pour les Jeux (selon les chiffres fournis, plus de 30°C à 15h) sont relativement élevées, mais l'humidité est faible. Des engagements ont été pris pour assurer que les températures seraient pleinement prises en considération lors de la finalisation du programme des compétitions, afin de donner la priorité au bien-être des athlètes.

Il y a en moyenne moins de deux jours de précipitations à Madrid durant la période proposée pour les Jeux. Les vitesses moyennes du vent semblent satisfaisantes sur tous les sites extérieurs.

FINANCES

■ Remarques complémentaires

Les sites sont caractérisés par un réel souci de l'environnement. Quatre sites de compétition – dont le site novateur du slalom en canoë-kayak qui utilise de l'eau recyclée traitée – ont été changés durant la procédure de candidature, après consultation d'ONG, afin de réduire l'impact ou d'accroître les bienfaits sur l'environnement. Des Jeux à Madrid laisseraient un héritage multiple, à savoir de nouveaux espaces verts, des systèmes de construction respectant les principes du développement durable, une nouvelle série d'indicateurs environnementaux, la réhabilitation d'anciens sites industriels (dont le village olympique), une importance accrue accordée aux transports publics, ainsi que des normes et pratiques améliorées.

■ Budget du COJO

Madrid propose un budget équilibré, avec des recettes et des dépenses s'élevant à USD 2 milliards.

Les contributions du CIO et des sponsors TOP représentent 45 % des revenus. Les recettes issues des parrainages locaux, des fournisseurs officiels, de la vente des billets, des droits de licence, des loteries et des dons s'élèvent à USD 778,6 millions (39 % des revenus). Les gouvernements national, régional et municipal se sont engagés à apporter chacun une subvention de USD 43,5 millions, soit un total de USD 130,5 millions (6,5 %), pour les Jeux Paralympiques.

Les plus grosses dépenses sont la main-d'œuvre des Jeux – USD 412 millions (20,6 % des dépenses), l'administration – USD 203,7 millions (10,2 %), les opérations sur les sites sportifs – USD 137,7 millions (6,9 %), et la sécurité – USD 95 millions (4,7 %). Bien que seul le montant de USD 339 millions (16,9 %) soit budgétisé pour la technologie (contre USD 450 millions selon la directive du CIO), Madrid a indiqué que cette allocation budgétaire était basée sur les conseils de grandes sociétés de technologie, et était réaliste. La ville a également indiqué qu'elle mettait régulièrement à jour son infrastructure technologique et que cela se traduirait par de moindres coûts pour les Jeux. Par ailleurs, la main-d'œuvre spécialisée n'est pas comprise dans le budget technologie. Le budget transport, de USD 55 millions (2,7 %), semble faible par rapport aux précédents Jeux Olympiques.

Aucune dépense en capital n'est comprise dans le budget du COJO, conformément aux directives du CIO.

MARKETING

■ Hors budget COJO

Le budget hors COJO de USD 1,64 milliard (USD 970,9 millions pour les sites sportifs, USD 641,7 millions pour le village olympique et USD 27 millions pour les routes et voies ferrées) comprend uniquement les coûts directement liés aux Jeux Olympiques. Les différentes autorités gouvernementales se sont par ailleurs engagées à hauteur de USD 10 milliards environ pour améliorer l'infrastructure de transport indépendamment des Jeux Olympiques.

■ Garanties financières

Le gouvernement espagnol, le gouvernement régional et la Ville de Madrid ont chacun garanti qu'ils couvriraient un tiers d'un éventuel déficit. Les trois niveaux du gouvernement ont également décidé de fournir gratuitement au COJO tous les sites qui leur appartiennent durant la période des Jeux Olympiques.

■ Remarques complémentaires

Le processus budgétaire du COJO est très détaillé et rigoureux, et les projections sont bien étayées et documentées. Bien que faible en ce qui concerne la technologie et le transport, le budget semble raisonnable et réalisable.

■ Programme de marketing conjoint

L'Accord sur le programme de marketing conjoint signé par Madrid et le CNO espagnol a été accepté par le CIO.

Un accord sur le programme de marketing conjoint a été signé séparément pour les Jeux Paralympiques.

■ Panneaux d'affichage et publicité

Des engagements concernant les espaces publicitaires et les tarifs applicables ont été fournis par toutes les municipalités associées au projet de Madrid, ainsi que par les entités privées détentrices des espaces publicitaires, conformément aux exigences du CIO.

■ Protection des droits

La combinaison des législations nationale, régionale et municipale, ainsi que les garanties fournies sont jugées suffisantes pour protéger les sponsors du CIO et du COJO contre le marketing sauvage. Madrid a également proposé de créer un département au sein du COJO qui serait spécifiquement chargé de traiter rapidement, en collaboration avec les autorités publiques, tout cas de marketing sauvage.

■ Billetterie

La stratégie de Madrid pour la tarification des billets vise à assurer la pleine occupation des stades. Le pourcentage de vente des billets, révisé au cours de la visite de la commission, est estimé à 77,5 % pour les Jeux Olympiques et à 70 % pour les Jeux Paralympiques, et les recettes s'élèvent à USD 363,4 millions et de USD 13,5 millions respectivement. La commission considère ce plan comme étant réalisable compte tenu de l'expérience que possède Madrid dans l'organisation de grandes manifestations internationales.

MADRID

Madrid

94

SPORTS ET SITES

■ Parrainage local et licences

Les prévisions de recettes issues du soutien des sponsors et fournisseurs locaux s'élèvent à USD 290,2 millions. Elles se montent à USD 100 millions pour la vente de marchandises sous licence, de monnaies et de timbres.

■ Remarques complémentaires

Deux tirages de loterie, qui rapporteraient USD 18 millions, sont prévus. Le ministère des Finances a garanti que ces deux tirages spéciaux auraient lieu. Si le comité de candidature s'est dit persuadé que l'objectif de recettes serait atteint, il a néanmoins confirmé que tout déficit budgétaire global qui résulterait de manques à gagner dans un secteur particulier serait couvert par les autorités publiques nationales, régionales et municipales.

Le programme de marketing proposé par Madrid est raisonnable et réalisable.

■ Concept général

Le projet de Madrid concernant les sports repose sur trois principaux noyaux (Est, central et Ouest), situés dans la ville de Madrid.

Le noyau Est comprend l'anneau olympique (11 sports/disciplines, 1 à 3 km du village olympique), le Parc des expositions IFEMA (8 sports/disciplines, 5 km) et le site du volleyball de plage (5 km). Ces 20 sports/disciplines seraient à 10 minutes du village olympique, ce qui assurerait des temps de trajet minimums à 58 % des athlètes.

Le noyau central, qui couvre essentiellement le centre-ville, accueillerait 5 sports/disciplines, situés à une distance moyenne de 12,8 km du village olympique, le site le plus éloigné étant le stade (de football) Calderon (à 18 km/15 minutes du village olympique).

Le noyau Ouest (Casa de Campo, hippodrome et Club de Campo) regroupe 7 sports/disciplines, situés à des distances oscillant entre 20 et 30 km du village olympique, soit des temps de trajet de 16 à 20 minutes.

Les cinq sites indépendants qui doivent être construits dans la banlieue madrilène (baseball, softball, tir, aviron/canoë-kayak en eaux calmes et canoë-kayak slalom) constitueraient un très bon héritage post-olympique reposant sur des accords déjà en place avec les autorités municipales et les fédérations nationales correspondantes.

83 % des sites de compétition existent déjà, sont en cours de construction ou sont prévus indépendamment de la tenue des Jeux.

■ Résumé des distances/temps de trajet

Distances/temps de trajet depuis le village olympique	Nombre de sites de compétition
0 – 10 km (2 – 11 minutes)	17
10 – 20 km (9 – 18 minutes)	7
20 – 30 km (16 – 20 minutes)	5
30 – 40 km	0
40 – 50 km	0
50 – 100 km (34 minutes)	1
100 km et plus	5 (football et voile)

Les sites prévus dans la banlieue madrilène - softball et baseball (10 km/11 minutes du village olympique), tir (14 km/16 minutes), aviron/canoë-kayak en eaux calmes (55 km/34 minutes) et canoë-kayak slalom (11 km/9 minutes) - sont bien desservis par un réseau routier de grande qualité et un système de transports publics moderne, principalement axé sur le rail.

Six stades existants seraient utilisés pour le tournoi de football, dont quatre situés en dehors de Madrid à des distances allant de 400 à 621 km et desservis par des lignes de chemin de fer à grande vitesse et des liaisons aériennes.

Le site de la voile à Palma de Majorque serait à 90 minutes en avion de Madrid (vol direct).

■ État des constructions

Nombre total de sites sportifs à utiliser	Sites existants		En construction ou prévus indépendamment des Jeux	Liés aux Jeux	
	Pas de constructions requises	Constructions requises		Constructions permanentes	Constructions temporaires
35	22	2	5	6	0

Trois sites sont en cours de construction (sports aquatiques, tennis et l'expansion du Parc des expositions IFEMA). Huit nouveaux sites devraient être construits au cours de la période 2005-2011, toutes les constructions permanentes étant gérées par la Ville de Madrid avec l'aide d'un groupement d'intérêt public le cas échéant.

Madrid est en pleine période de construction, avec de grands projets d'infrastructures publiques en cours. La commission est convaincue que le programme de construction prévu peut être réalisé dans les délais.

Madrid propose un site multisportif à l'IFEMA, où les athlètes pratiquant 8 sports pourraient s'entraîner, à 5 minutes approximativement du village olympique. Les athlètes pratiquant 11 autres sports/disciplines s'entraîneraient pour leur part sur leurs sites de compétition respectifs.

■ Garanties

La commission a noté que des garanties écrites avaient été reçues pour l'utilisation de tous les sites existants et de tous les emplacements proposés pour les nouveaux sites permanents, ainsi que pour le respect des exigences commerciales du CIO sur ces sites.

■ Expérience sportive

Madrid possède une bonne expérience dans l'accueil de grandes manifestations sportives internationales, comme en témoignent de récents championnats du monde organisés dans trois sports olympiques, des coupes du monde dans cinq sports olympiques et les tournois de qualification pour les Jeux Olympiques d'Athènes en hockey et en lutte.

JEUX PARALYMPIQUES

Au cours des dix dernières années, l'Espagne a accueilli 25 championnats du monde et 25 championnats d'Europe dans des sports olympiques. L'expérience des Jeux Olympiques de 1992 à Barcelone continue à porter ses fruits dans le sport espagnol.

■ Budget

Un budget équilibré de USD 145 millions est prévu pour les Jeux Paralympiques et intégré dans le budget global du COJO. 90 % des recettes (USD 130,5 millions) correspondent à des subventions gouvernementales, auxquelles s'ajoutent USD 13,5 millions provenant de la vente des billets. Les dépenses comprennent aussi bien les coûts proportionnels que les coûts supplémentaires liés aux Jeux Paralympiques. Des garanties ont été reçues des autorités nationales, régionales et locales concernant la couverture d'un éventuel déficit budgétaire.

■ Sports

La période proposée pour la tenue des Jeux Paralympiques va du vendredi 14 septembre au mardi 25 septembre 2012. Le projet de Madrid concernant les sports paralympiques prévoit une concentration des sites dans le noyau Est. Tous les sports, à l'exception du cyclisme sur route, se dérouleraient sur des sites olympiques. Douze sports/disciplines auraient lieu dans le noyau Est et quatre dans le noyau Ouest.

■ Comité d'organisation

Les Jeux Olympiques et Paralympiques posséderaient une seule structure d'organisation intégrée, le directeur du département paralympique siégeant au conseil d'administration du COJO. Un département paralympique gérerait les Jeux Paralympiques et les projets seraient intégrés à trois niveaux : personnel spécialisé pour les Jeux Paralympiques, départements conjoints et administration olympique.

■ Logistique

Le village paralympique utiliserait au mieux les installations du village olympique et offrirait une accessibilité intégrale. Le projet prévoit des sections indépendantes pour les trois groupes constitutifs principaux – délégations des Comités Nationaux Paralympiques, officiels techniques des Fédérations Internationales des sports paralympiques et représentants des médias.

Plus de 200 km de voies réservées au trafic paralympique accéléreraient les déplacements de la famille paralympique. Douze sports/disciplines seraient à 5 km du village paralympique, avec des temps de trajet estimés à moins de 5 minutes. D'ici à 2012, tous les bus des transports publics seront accessibles aux personnes handicapées, l'objectif avoué étant une accessibilité totale du réseau des transports publics dans son intégralité. Toute personne accréditée ainsi que les spectateurs munis de billets auraient accès gratuitement aux transports publics.

■ Médias et communication

Le programme d'éducation préparé pour les Jeux Paralympiques expose en détail une stratégie de communication globale comprenant des initiatives médias et une campagne publique de sensibilisation. La stratégie prévoit la promotion du sport paralympique comme expression de la capacité sportive.

Le CPP et le CIRTV prévus pour les Jeux Olympiques seraient également utilisés pour les Jeux Paralympiques, mais leurs dimensions seraient réduites en conséquence.

■ Remarques complémentaires

Madrid 2012 propose des Jeux intégrés qui cherchent à minimiser les différences au niveau de la planification et des opérations entre les Jeux Olympiques et Paralympiques. Ce serait une édition des Jeux Paralympiques compacte, où l'accent serait mis en priorité sur l'accessibilité des athlètes et du public. L'Espagne possède une expérience considérable dans l'organisation de manifestations handisport, dont les Jeux Paralympiques de 1992, et joue depuis longtemps un rôle majeur en faveur du sport pour handicapés sur le plan international. L'héritage que se proposent de léguer les Jeux Paralympiques comprend, entre autres éléments fondamentaux, une sensibilisation accrue de la société aux problèmes rencontrés par les personnes handicapées et la suppression des barrières architecturales dans Madrid.

VILLAGE OLYMPIQUE

■ Emplacement/concept

Le village olympique jouxterait le stade olympique et serait situé à 8 km de l'aéroport et à 9 km du centre-ville. Des logements supplémentaires seraient également prévus à Palma de Majorque pour les athlètes participant aux épreuves de voile.

■ Aménagement du village

Les installations et les logements du village olympique feraient partie, après les Jeux Olympiques, d'un nouveau quartier que la ville a prévu de bâtir pour répondre à ses besoins croissants. Ce quartier proposerait des logements sociaux et des résidences, ainsi qu'un centre de santé, une école maternelle, un centre civique et un centre de commerces et de loisirs. La hauteur des bâtiments varierait de 4 à 6 étages.

Le village olympique occuperait une superficie de 85 hectares. À l'intérieur du village, la distance de marche maximale serait de 650 mètres.

La Ville de Madrid (par l'intermédiaire de sociétés et d'organismes publics) serait responsable de la planification et de la construction du village olympique. Les garanties nécessaires ont été fournies, y compris celle concernant le financement du projet.

La construction des bâtiments permanents débiterait en janvier 2008 pour s'achever en décembre 2011.

■ Organisation du village

Un total de 2 346 appartements serait mis à disposition, soit 16 800 lits répartis dans 8 400 chambres doubles destinées aux athlètes et aux officiels. La dimension des chambres et la surface brute au sol seraient conformes aux exigences du CIO.

Le comité de candidature a confirmé que toutes les chambres seraient équipées de l'air conditionné, tout comme les sous-sols qui seraient utilisés pour les bureaux des CNO.

Les officiels supplémentaires seraient logés dans des hôtels à proximité immédiate du village.

Un nombre suffisant de chambres d'hôtel a été garanti par le comité de candidature dans les quatre villes accueillant les rencontres de football.

Aucun village n'est prévu pour les concurrents de voile et les officiels d'équipe. Des garanties n'ont été reçues que de deux hôtels à Palma de Majorque, pour 120 chambres, ce qui ne serait pas suffisant.

■ Frais de voyage des CNO

Les frais de voyage des délégations des CNO et des CNP sont inclus dans le budget du COJO conformément aux exigences du CIO. Qui plus est, confirmation a été reçue que le COJO couvrirait les frais de transport des chevaux ainsi que du matériel pour l'aviron, le canoë-kayak et la voile.

■ Remarques complémentaires

Le concept et l'emplacement du village olympique au sein du noyau Est sont bons. Une révision de la conception et de l'aménagement du village serait nécessaire pour garantir le respect des exigences du CIO. Afin d'apaiser les craintes éventuelles en matière de bruit dues à la proximité d'une autoroute, Madrid s'est engagée à respecter des normes de construction rigoureuses en ce qui concerne la réduction du bruit.

SERVICES MÉDICAUX

Le système espagnol de santé publique est très efficace et donnerait accès à des soins médicaux de bonne qualité durant les Jeux Olympiques.

■ Soins médicaux olympiques

Une assistance médicale serait présente sur tous les sites d'entraînement et de compétition. Des soins médicaux seraient également dispensés gratuitement, 24 heures sur 24, au village olympique et dans les hôtels du CIO.

Madrid a confirmé que les médecins d'équipe seraient autorisés à exercer en Espagne et à établir des ordonnances pour le compte de leur propre délégation nationale pendant la période des Jeux.

L'infrastructure hospitalière actuelle (37 hôpitaux) serait à même de répondre aux besoins pendant la période des Jeux. Six hôpitaux ont été désignés hôpitaux olympiques.

Un service d'urgences et un plan de protection civile en cas de catastrophes naturelles sont actuellement en place et seraient opérationnels pendant les Jeux Olympiques. Une unité centrale au sein du COJO serait créée pour assurer la coordination de tous les services de santé.

L'équipement médical qui serait exporté après les Jeux ne serait frappé d'aucune taxe.

■ Contrôle du dopage

Le gouvernement espagnol a signé la déclaration de Copenhague. Le CNO espagnol a également adopté le Code de l'AMA.

L'Espagne compte deux laboratoires accrédités par l'AMA, l'un à Madrid et l'autre à Barcelone. Le laboratoire de Madrid serait opérationnel pour les Jeux Olympiques. Par ailleurs, le laboratoire de Barcelone, agréé par la FEI, effectuerait les contrôles équins.

SÉCURITÉ

Le gouvernement espagnol a garanti qu'il assumerait la responsabilité générale de la sécurité pendant la préparation et la tenue des Jeux Olympiques. Il a également garanti de prendre en charge tous les coûts de sécurité (qui ont fait l'objet d'une estimation), à l'exception de ceux correspondant à la sécurité sur les sites olympiques, laquelle relèverait de la responsabilité du département de la sécurité du COJO. Ces coûts seraient supportés par le COJO à hauteur de USD 95 millions.

■ Structure de commandement

Le commandement général serait confié à une Commission supérieure de sécurité olympique, placée sous la direction du secrétariat d'État à la Sécurité. Cette Commission supérieure serait composée de représentants de toutes les agences gouvernementales associées à l'effort de sécurité, ainsi que de représentants du COJO, de la Ville de Madrid, des autorités locales et des délégations du gouvernement dans les Communautés autonomes. Elle dirigerait et coordonnerait l'action des institutions et corps de sécurité participant aux opérations nécessaires à la sécurité et la sûreté publique pour les Jeux Olympiques, et serait responsable de dresser le plan stratégique et le plan directeur de sécurité olympique.

■ Personnel de sûreté et de sécurité

Les effectifs de sécurité viendraient pour la plupart de la ville et de la région de Madrid, avec en renfort les effectifs d'autres régions d'Espagne ainsi que des forces armées et des agences de sécurité privées.

Les forces de sécurité sont bien entraînées, bien équipées et technologiquement avancées et elles seraient capables de fournir l'intervention nécessaire pour assurer la sécurité et la quiétude des Jeux.

■ Expérience

L'Espagne faisait partie des sept pays formant le Groupe consultatif sur la sécurité olympique qui a prêté son assistance et son expertise aux autorités grecques au cours de la période précédant les Jeux de 2004 à Athènes.

L'Espagne a accueilli un certain nombre de manifestations internationales sportives et autres, dont les Jeux Olympiques de 1992 à Barcelone, ce qui démontre son expérience dans la gestion des risques de sécurité.

HÉBERGEMENT

■ Généralités

Environ 33 000 chambres dans des hôtels de 1 à 5 étoiles sont garanties par le comité de candidature et 9 450 lits supplémentaires sont garantis pour le COJO dans des logements universitaires et militaires de niveau équivalent à 1-2 étoiles.

Madrid accueille chaque année plus de six millions de visiteurs dont 65 % de touristes d'affaires exigeant un hébergement de qualité élevée. Pendant la période prévue pour les Jeux Olympiques, le nombre de visiteurs est traditionnellement plus bas que le restant de l'année.

La ville de Madrid dispose d'environ 43 400 chambres d'hôtel situées dans un rayon de 50 km du centre-ville (dont 33 524 dans un rayon de 10 km). Sur le nombre total de chambres, 33 810 se trouvent dans des hôtels de 3, 4 et 5 étoiles.

Des garanties signées portant sur la construction de nouveaux hôtels à Madrid au cours des sept prochaines années ont été fournies (6 282 nouvelles chambres) et d'autres hôtels à proximité viendront compléter l'offre d'hébergement.

■ Tarifs hôteliers

Les tarifs des hôtels garantis pour le CIO et les autres groupes constitutifs seraient très raisonnables. Les tarifs garantis en dollars américains de 2012 pour une chambre double, TVA et petit-déjeuner inclus, pour le CIO et les groupes constitutifs sont les suivants :

	Hôtels du CIO	Groupes constitutifs y compris médias
2 étoiles	-	120
3 étoiles	125	141
4 étoiles	166	186
5 étoiles	258	290
Grand luxe	418	469

Il n'y a pas d'obligation de durée de séjour minimale pour les groupes constitutifs, hôtels du CIO compris.

■ Points particuliers

Les officiels techniques seraient logés en chambre simple. La moitié d'entre eux séjournerait en résidences universitaires (de qualité équivalente à celle d'un hôtel 2 étoiles) avec accès à d'excellentes installations sportives dont une piscine, et l'autre moitié serait logée dans des hôtels 3 à 5 étoiles proches de leurs sites respectifs.

Les invités des CNO, diffuseurs et sponsors seraient logés dans des hôtels de qualité de 3, 4 et 5 étoiles, répartis au cœur de la ville et près de l'anneau olympique.

Les officiels pour le football seraient logés dans des hôtels de qualité des villes correspondantes. Concernant la voile, 120 chambres ont été garanties à Palma de Majorque.

TRANSPORT

Les médias seraient logés dans des hôtels de 2 à 5 étoiles ainsi qu'en résidences universitaires (de niveau équivalent à un hôtel 2 étoiles). Il conviendrait de porter une attention particulière à la localisation de ces logements par rapport au CIRTV/PPP et aux sites, car la dispersion des logements alourdirait la pression sur la logistique de transport pendant la période des Jeux. L'engagement a été pris que la plupart des hôtels pour les médias se situeraient à moins de 5 km du complexe CIRTV/PPP, et qu'un service de transport relierait 24 heures sur 24 ce complexe aux hôtels des médias.

Des centrales de réservation, tenues par des professionnels de l'hôtellerie et du tourisme, offriraient le service gratuit de réservation d'hôtel pour les personnes accréditées comme pour les personnes non accréditées.

Le comité de candidature propose de mettre en place un programme d'hébergement destiné aux familles des athlètes. Ce programme nécessiterait d'être développé en détail.

■ Remarques complémentaires

La commission est persuadée que compte tenu des chambres garanties à Madrid et des chambres supplémentaires disponibles à moins d'une heure de trajet de la ville, la capacité d'hébergement devrait être suffisante pour répondre aux exigences olympiques ainsi qu'aux besoins des visiteurs.

■ Développement de l'infrastructure/transport public

Au milieu des années 1980, Madrid a entrepris un développement exceptionnel du réseau urbain comprenant tous les types de transport (aéroport, routes, autoroutes, train à grande vitesse, réseau ferroviaire de banlieue, métro, voies réservées aux bus, etc). Environ USD 10 milliards seront investis pour accroître les systèmes de transport terrestres et aériens dans la région de Madrid d'ici à 2012. Ce développement aurait lieu que Madrid se voit décerner les Jeux Olympiques de 2012 ou non.

L'aéroport international (Madrid-Barajas) est en train de doubler sa capacité, passant de 34 à 70 millions de passagers par an et devenant ainsi un des principaux pôles aériens internationaux d'Europe. De nouveaux terminaux et pistes ouvriront entre 2006 et 2012. L'aéroport agrandi, situé à 9 km du stade olympique, à 8 km du village olympique et à 18 km du centre-ville, sera accessible par une nouvelle autoroute urbaine et une ligne express de métro.

La compagnie nationale ferroviaire d'Espagne est en train d'ajouter quatre lignes à sa première ligne à grande vitesse (Madrid – Cordoba – Séville), et toutes les villes éloignées qui accueilleraient les épreuves de football en 2012 seraient reliées par le train à grande vitesse.

Le métro de Madrid, qui a connu une croissance énorme durant la dernière décennie, sera encore étendu de 90 km pour totaliser 320 km de longueur et 330 stations d'ici à 2008. Les extensions des lignes de métro desserviront, entre autres sites, les nouveaux terminaux de l'aéroport Madrid-Barajas, le stade olympique et le village olympique.

■ Concept et opérations de transport olympique

Le concept du transport olympique de Madrid 2012 repose sur trois principes :

- a) Concentration des demandes de transport dans deux noyaux de sites olympiques, avec 48 % des sites à moins de 10 minutes du village olympique.
- b) Transport des groupes constitutifs facilité par un vaste réseau de voies olympiques réservées permettant un déplacement rapide et fiable.
- c) Réseau ferroviaire public de grande capacité desservant plus de 90 % des sites olympiques, avec services de navettes olympiques réservées pour les autres sites.

Pour les Jeux Olympiques, les 98 km de voies de bus réservées déjà existantes ainsi que les 320 km supplémentaires de voies olympiques (160 km dans chaque sens) faciliteraient le transport olympique entre la plupart des sites de compétition et autres sites.

Grâce au vaste réseau de voies olympiques et au trafic moins intense durant le mois d'août, la vitesse moyenne des bus est estimée à environ 60 km/h entre le village olympique et tous les sites de compétition, offrant ainsi des temps de trajet courts.

Profitant de son système de transport public complet, dense et efficace, Madrid prévoit que 100 % des spectateurs, de la main-d'œuvre et des volontaires auront accès aux sites olympiques par les transports publics. Il n'y aurait aucun parking public sur les sites olympiques, réduisant ainsi le risque d'embouteillages et améliorant les conditions environnementales générales.

Les spectateurs munis d'un billet et toute personne accréditée auraient gratuitement accès 24 heures sur 24 aux transports publics dans la zone urbaine de Madrid.

Une organisation régionale intégrée de contrôle et de régulation du trafic – le groupement d'intérêt public pour les transports – est en place depuis le milieu des années 1980. Un centre des opérations de transport serait établi pour coordonner et gérer toutes les opérations de transport durant les Jeux Olympiques et Paralympiques. Ce centre serait géré par le COJO en étroite collaboration avec toutes les autorités de transport de Madrid.

■ Remarques complémentaires

Les systèmes de transport routier et ferroviaire de forte capacité et de grande qualité de Madrid ainsi que leur développement permanent feront confortablement face au trafic considérable durant la période des Jeux.

Compte tenu du concept compact des Jeux et du très vaste réseau de voies olympiques, la commission est persuadée que les exigences en matière de transport pour les Jeux Olympiques et Paralympiques seraient pleinement satisfaites.

OPÉRATIONS MÉDIAS

Le CIRTV et le CPP seraient aménagés dans des bâtiments adjacents, d'un seul niveau, spécialement construits pour cet usage comme extensions du Parc des expositions de Madrid (IFEMA – regroupant les sites de huit sports/disciplines), à proximité immédiate de l'anneau olympique qui comprendrait le stade olympique.

Madrid prévoit la construction de bâtiments de 65 000 m² pour le CIRTV et de 35 000 m² pour le CPP. Ces superficies sont inférieures aux recommandations du CIO mais dans la mesure où ces bâtiments sont construits spécialement pour cet usage et qu'il y est prévu un partage des moyens et services, et l'utilisation de nouvelles technologies, la commission estime que l'espace à disposition serait suffisant.

L'IFEMA garantit le financement de la construction des bâtiments et leur usage temporaire pour le CIRTV et le CPP. La Ville de Madrid est une importante partie prenante dans l'exploitation du Parc des expositions.

Les médias seraient logés en hôtel ainsi qu'en résidence universitaire.

■ Radio-télévision

Des permis de travail seraient accordés, comme il est requis, aux travailleurs étrangers exerçant des fonctions liées aux Jeux et une certaine souplesse serait autorisée dans les horaires de travail des employés nationaux et étrangers travaillant pour les compagnies de diffusion, y compris l'OBS (*Olympic Broadcasting Services* – Services olympiques de radio-télévision).

OLYMPISME ET CULTURE

■ Programme culturel

Madrid propose un vaste programme d'animations étalé sur plusieurs années, englobant l'art contemporain, la photographie, la littérature et la gastronomie. Un grand festival olympique alliant théâtre, musique, danse et spectacles de rue aurait lieu en 2012.

■ Cérémonies

Les cérémonies d'ouverture et de clôture se dérouleraient dans le stade olympique de 70 850 places assises. Le stade olympique serait accessible à pied depuis le village olympique, ce qui faciliterait le retour des délégations au village après les cérémonies d'ouverture et de clôture.

■ Programme d'éducation et d'information

La Ville de Madrid ferait participer 700 écoles à son plan de promotion de l'Olympisme, à travers divers programmes de popularisation du sport. Madrid a l'intention de produire une série de documents éducatifs qui seraient diffusés en 2008 en coopération avec l'Institut national d'éducation physique.

■ Relais de la flamme

Madrid envisage de faire courir le relais de la flamme à travers les pays méditerranéens pour célébrer l'humanisme de l'Europe.

■ Camp de jeunesse

Madrid convierait deux jeunes de chaque CNO et deux jeunes de chacune des Communautés autonomes d'Espagne à participer à un camp de jeunesse qui aurait lieu à Aranjuez, à 55 km de Madrid, pendant les Jeux Olympiques. Le comité de candidature a confirmé que 50 % des frais de voyage et la totalité des frais d'hébergement seraient pris en charge par le COJO.

PARIS

Le dossier de candidature et les informations fournies à la commission durant sa visite sont d'une très grande qualité et témoignent d'une intégration approfondie, par les principales organisations associées à la préparation de la candidature, de tous les facteurs entrant en ligne de compte dans la planification des Jeux. La candidature de Paris montre également que les recommandations formulées à la suite de l'étude des Jeux ont été soigneusement prises en considération.

La Ville de Paris, la Région Ile-de-France et le gouvernement français sont les trois grandes parties associées à la candidature. Les rôles et responsabilités de chacune des autorités susmentionnées, y compris au niveau de la prestation des services, des finances et de la construction, sont détaillés dans les accords officiels qui ont été signés. Le Comité National Olympique français participe activement à la procédure de candidature.

Paris propose un concept compact : "un village, deux noyaux". Le noyau Nord regroupe les sites de 16 sports/disciplines, dont le stade olympique qui existe déjà, et le noyau Ouest les sites de 9 sports. Le village olympique est situé en bordure du boulevard périphérique, entre les deux noyaux, à moins de 10 km de chacun d'eux. Les athlètes ont joué un rôle important dans le processus de planification.

Paris propose 32 sites de compétition au total, dont 12 existent déjà. Parmi les 7 sites à construire figurent le centre aquatique, le vélodrome et la salle de gymnastique. Treize sites temporaires sont prévus.

Une agence gouvernementale - l'Organisation de coordination olympique - serait responsable de la livraison des projets de construction.

Paris propose des Jeux intégrés qui faciliteraient la tenue d'une manifestation sportive de premier ordre et maintiendraient l'enthousiasme du public en faisant des Jeux Paralympiques une fête populaire. L'héritage proposé comprend une sensibilisation accrue aux problèmes rencontrés par les personnes handicapées, une meilleure intégration de ces personnes dans la société française et une amélioration de l'accessibilité.

La construction de plusieurs nouveaux sites profiterait au sport. Les mesures exhaustives prises en matière d'environnement et d'accessibilité, essentielles à la candidature et intégrées dans la planification, la construction et les opérations liées aux Jeux, se traduiraient par un héritage important sur le plan écologique et social dans Paris et à travers toute la France.

Paris propose une excellente offre d'hébergement garantissant un nombre suffisant de chambres d'hôtel pour répondre aux exigences olympiques. Les tarifs garantis pour 2012 dans les hôtels du CIO sont de USD 480 pour une chambre simple et USD 516 pour une chambre double. Pour les autres groupes constitutifs, une formule de calcul a été arrêtée pour l'établissement des tarifs qui seront appliqués en 2012.

Paris possède des systèmes de transport routier et ferroviaire de forte capacité et de grande qualité. Compte tenu du concept compact des sites olympiques et du vaste réseau de voies olympiques et de voies fluidifiées, la commission est persuadée que les exigences en matière de transport seraient pleinement satisfaites.

Le budget du COJO proposé par Paris, d'un montant de USD 2,65 milliards, est détaillé, bien documenté et réalisable.

Le budget hors COJO lié aux Jeux Olympiques est pleinement garanti par les trois niveaux de gouvernement. De plus, le gouvernement français s'est engagé à couvrir tout déficit éventuel dans le budget du COJO.

NEW YORK

Les plans détaillés soumis dans le dossier de candidature ont été complétés par des présentations de grande qualité faites, durant la visite de la commission, par les principales organisations associées à la préparation de la candidature.

La candidature de New York est conduite par la ville; elle bénéficie du solide engagement de l'État de New York et du soutien du gouvernement fédéral. Les rôles et responsabilités de toutes les grandes parties concernées, y compris du Comité National Olympique des États-Unis, ont été officiellement définis dans l'Accord olympique multipartite qui a été signé. Sont notamment couverts les secteurs "prestation de services", "finances" et "construction".

Comme c'est la pratique habituelle aux États-Unis, de nombreux projets dépendront des investissements du secteur privé. Le COJO serait néanmoins chargé de veiller à la livraison des sites.

New York propose un concept des Jeux concentrés à l'intérieur de la ville, reposant sur trois principaux noyaux de sites de compétition; la plupart des installations seraient situées le long de deux itinéraires de transport se croisant pour former un "X olympique" (un itinéraire nord-sud longeant l'East River et un itinéraire traversant New York d'est en ouest), avec en son centre le village olympique.

New York propose 31 sites de compétition au total, dont 17 existent déjà. Parmi les 9 sites à construire figurent le stade olympique, le centre aquatique, le vélodrome, le parcours d'aviron/canoë-kayak, la marina et la salle de gymnastique. Il y aurait en outre 5 sites temporaires.

Conséquence du concept des Jeux concentrés à l'intérieur de la ville, de hauts bâtiments sont proposés pour le village olympique – un complexe installé sur les rives de l'East River – et le CIRTV.

Les procédures d'appel d'offres et d'approbation concernant le stade olympique et le CIRTV, sites essentiels à l'accueil des Jeux, étaient toujours en cours au moment de la visite de la commission et aucune garantie n'a été fournie quant à la disponibilité de ces terrains pour la construction d'infrastructure olympique.

Le COJO serait également responsable des Jeux Paralympiques et une structure globale chargée de la planification et des opérations, regroupant des programmes intégrés, serait mise sur pied. L'un des principaux objectifs de New York 2012 est d'accroître la visibilité des Jeux Paralympiques.

Les Jeux Olympiques accéléreraient le redéveloppement et la réhabilitation de rivages abandonnés, ainsi que d'autres emplacements devant faire fonction de sites olympiques. Les Jeux Olympiques laisseraient un héritage au sport et à la ville grâce à la construction de plusieurs nouvelles installations dont l'entretien serait assuré par une Fondation pour l'héritage olympique (*Olympic Legacy Foundation*).

Un nombre suffisant de chambres d'hôtel a été garanti pour répondre aux exigences olympiques. Le tarif garanti pour 2012 dans les hôtels du CIO est de

USD 449. Pour les autres groupes constitutifs, une formule de calcul a été arrêtée pour l'établissement des tarifs qui seront appliqués en 2012.

New York possède des systèmes de transport routier et ferroviaire complets et denses. La commission pense que, compte tenu du vaste réseau de voies olympiques proposé pour régler le problème des embouteillages au niveau de l'accès et de la circulation au centre-ville, les exigences en matière de transport seraient satisfaites.

Le budget du COJO proposé par New York, d'un montant de USD 3 milliards environ, est bien étayé et documenté. Il fait état de dépenses en capital de USD 276,6 millions pour la construction des sites de compétition, poste habituellement inclus dans le budget hors COJO. Toutefois, étant donné le fort potentiel de New York en matière de production de revenus, le budget du COJO est jugé réalisable.

Le budget hors COJO serait largement financé par le secteur privé.

Pour couvrir tout déficit éventuel, la Ville et l'État de New York se sont engagés à hauteur de USD 250 millions.

MOSCOU

La commission a reçu des présentations sur tous les thèmes, avec la participation de toutes les parties associées à la préparation de la candidature. Ces présentations ont permis à la commission de mieux comprendre les plans de Moscou, mais la planification insuffisamment détaillée dans le

dossier de candidature et le manque d'informations de base ont rendu difficile l'évaluation du projet par la commission.

La candidature de Moscou est conduite par la ville, qui est responsable de la planification et des opérations des Jeux, et est soutenue par le gouvernement fédéral. La candidature bénéficie également du soutien du Comité National Olympique russe et de nombreux champions olympiques vivant à Moscou.

Moscou propose un concept reposant sur "une seule ville", tous les sites de compétition, y compris ceux du football et de la voile, étant situés à l'intérieur de la ville. Le concept est élaboré à partir de l'héritage laissé par les Jeux Olympiques de 1980 et utilise des sites existants bien entretenus dans quatre des cinq principaux noyaux de compétition (32 sports/disciplines) situés sur les rives ou à proximité de la Moskova. Les villages des athlètes et des médias situés au centre seraient également construits sur les bords de la Moskova.

Moscou propose en tout 34 sites de compétition, dont 23 existent déjà. Parmi les sept sites permanents à construire : celui du slalom en canoë-kayak, du tennis et de la gymnastique. Quatre sites temporaires sont prévus.

La Ville de Moscou serait responsable de la livraison de l'infrastructure générale et des sites de compétition.

Le nombre élevé de sites existants et de sites en chantier réduit les risques financiers ainsi que les risques de retard dans le calendrier de construction pour les sites de compétition.

Pour autant que les importantes améliorations des infrastructures de transport routier et ferroviaire soient effectuées comme prévu et que des techniques de gestion appropriées du trafic soient appliquées, la commission estime que les exigences en matière de transport seraient satisfaites.

Le mouvement paralympique en Russie est encore en train de se développer et compte sur des Jeux Paralympiques à Moscou pour encourager le soutien financier et public.

La régénération et la réhabilitation environnementales de secteurs situés sur les rives de la Moskova, emplacements du village olympique et du village des médias, du CIRTV et du CPP, seraient accélérées avec les Jeux Olympiques. La construction de ces installations et de nouveaux sites sportifs laisserait un bon héritage à la ville.

Pour répondre aux exigences en matière d'hébergement, Moscou devra construire un village des médias et de nouveaux hôtels. Les chambres garanties associées à la construction de nouveaux hôtels à Moscou et d'un village des médias devraient assurer un hébergement suffisant pour répondre aux exigences olympiques. Les tarifs des chambres d'hôtels du CIO en 2012 sont garantis à USD 390-450 (5 étoiles) et USD 260-320 (4 étoiles). Pour les autres groupes constitutifs, une formule de calcul a été arrêtée pour l'établissement des tarifs qui seront appliqués en 2012.

Moscou propose un budget du COJO de USD 1,84 milliard qui, bien que faible en ce qui concerne les opérations sur les sites sportifs, est réalisable.

La ville de Moscou s'est engagée à couvrir entièrement le budget hors COJO ainsi que tout déficit éventuel dans le budget du COJO.

LONDRES

Le dossier de candidature et les informations fournies à la commission durant sa visite sont d'une très grande qualité et témoignent d'un degré élevé de planification par les principales organisations associées à la préparation de la candidature.

Le Comité National Olympique britannique, le gouvernement du Royaume-Uni et l'Autorité du Grand Londres (*Greater London Authority* - GLA) sont les trois grandes parties associées à la candidature. Un protocole d'accord conclu entre le gouvernement du Royaume-Uni et la GLA prévoit un plan financier reposant dans une large mesure sur les revenus provenant des loteries pour assurer le financement des grands projets d'infrastructure et des services gouvernementaux liés aux Jeux Olympiques. Les rôles et responsabilités de chacune des parties concernées sont exposés dans l'accord de coparticipation signé par le gouvernement du Royaume-Uni, la Ville de Londres et le CNO britannique.

Le concept de Londres repose sur trois principaux noyaux de sites de compétition – le Parc olympique, le noyau central et le noyau de la Tamise – le village olympique étant bien situé dans le Parc olympique (13 sports/disciplines, dont le stade olympique). Les athlètes ont directement collaboré à la planification du village, des sites et des opérations.

Londres propose 33 sites de compétition au total, dont 15 existent déjà. Parmi les 9 sites à construire figurent le stade olympique ainsi que le centre aquatique et le vélodrome, qui sont tous deux déjà en cours de construction. Neuf sites temporaires sont prévus.

Une agence gouvernementale (*Olympic Delivery Authority* – ODA) serait mise sur pied pour gérer les programmes de construction liés aux Jeux Olympiques.

Le COJO étant responsable des Jeux Olympiques et des Jeux Paralympiques sur le plan juridique et opérationnel, les Jeux Paralympiques de 2012 seraient pleinement intégrés, avec néanmoins l'adoption d'une stratégie de marketing pour promouvoir leurs spécificités. Le sport paralympique britannique possède une histoire pleine de richesses et jouit d'une importante couverture médiatique, d'un solide soutien du public ainsi que de l'un des meilleurs potentiels du monde.

Les Jeux Olympiques serviraient de catalyseur à la réhabilitation et au développement de la Lower Lea Valley, site du Parc olympique. Ce parc laisserait un héritage considérable tant sur le plan sportif qu'environnemental. L'ampleur du projet exigerait une planification rigoureuse pour assurer la réalisation, dans les temps, de toutes les installations.

Un nombre suffisant de chambres d'hôtel a été garanti pour répondre aux exigences olympiques. Le tarif garanti pour 2012 dans les hôtels du CIO est de USD 290. Pour cela, une provision a été constituée dans le budget du COJO. Pour les autres groupes constitutifs, une formule de calcul a été arrêtée pour l'établissement des tarifs qui seront appliqués en 2012.

Pour autant que l'important programme d'amélioration des transports publics soit entièrement achevé avant 2012, et sur la base d'un concept des Jeux axé sur l'Est londonien et d'un vaste réseau routier olympique, la commission pense que les exigences en matière de transport seraient satisfaites.

Le budget du COJO proposé par Londres, d'un montant de USD 2,46 milliards, est détaillé, bien étayé et réalisable.

Le budget hors COJO lié aux Jeux Olympiques est pleinement garanti par le plan de financement. Le gouvernement du Royaume-Uni s'est engagé à couvrir tout déficit éventuel dans le budget du COJO.

MADRID

Des plans détaillés ont été soumis dans le dossier de candidature et des présentations de grande qualité ont été faites durant la visite de la commission par les principales organisations associées à la préparation de la candidature.

La responsabilité de la planification et des opérations liées aux Jeux est répartie entre les trois niveaux de gouvernement (national, régional et local). Les rôles et responsabilités de chacune des autorités susmentionnées, y compris au niveau de la prestation des services, des finances et de la construction, sont détaillés dans les accords officiels qui ont été signés. Le Comité National Olympique espagnol participe activement à la procédure de candidature.

Le concept de Madrid repose sur trois principaux noyaux de sites de compétition – Est, central et Ouest – le village olympique étant bien situé dans le noyau Est (20 sports/disciplines, dont le stade olympique).

Madrid propose 35 sites de compétition au total, dont 24 existent déjà. Parmi les 11 sites à construire figurent le vélodrome, le parcours d'aviron/canoë-kayak et la salle de gymnastique. D'autres installations comme le centre de tennis et le centre aquatique sont déjà en construction. Aucun site temporaire n'est prévu. Le nombre élevé de sites existants et de sites en chantier réduit les risques financiers ainsi que les risques de retard dans le calendrier de construction.

La Ville de Madrid serait responsable de la livraison des projets de construction.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques posséderaient une seule structure d'organisation intégrée. L'Espagne joue un rôle majeur en faveur du sport pour handicapés sur le plan international et une édition des Jeux Paralympiques à Madrid ferait passer l'accessibilité pour les athlètes et le public au premier rang des priorités.

L'héritage dans le domaine de l'environnement serait considérable, avec la transformation de vastes zones en nouveaux parcs et espaces verts. De plus, la construction de plusieurs nouvelles installations laisserait un héritage sportif positif à la ville.

Dans l'ensemble, les projets olympiques sont bien intégrés dans le développement à long terme de la ville.

Les tarifs garantis pour 2012 dans les hôtels du CIO sont de USD 125 (3 étoiles), USD 166 (4 étoiles),

USD 258 (5 étoiles) et USD 418 (grand luxe). Pour les autres groupes constitutifs, des tarifs fixes ont aussi été garantis pour 2012. Madrid pourrait devoir utiliser des hôtels situés dans des agglomérations se trouvant à une heure environ de la capitale en train à grande vitesse pour répondre aux exigences olympiques et aux besoins des spectateurs.

Madrid possède des systèmes de transport routier et ferroviaire de forte capacité et de grande qualité. Compte tenu du concept compact des Jeux et du très vaste réseau de voies olympiques, la commission est persuadée que les exigences en matière de transport seraient pleinement satisfaites.

Le budget du COJO proposé par Madrid, d'un montant de USD 2 milliards, est bien étayé et documenté. Bien que faible en ce qui concerne la technologie et le transport, le budget semble réalisable.

Le budget hors COJO pour l'infrastructure spécifique aux Jeux est pleinement garanti par les différentes autorités concernées. Les autorités nationales, régionales et locales se sont toutes engagées à couvrir chacune un tiers de tout déficit éventuel dans le budget du COJO.

ANNEXES

Annexes

- A. Composition de la commission
- B. Dates des visites aux villes candidates
- C. Tableau sur l'hébergement
- D. Résultats du sondage d'opinion du CIO
- E. Cartes
- F. Abréviations
- G. Signatures

ANNEXE A

Annexe A

112

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente

Mme Nawal EL MOUTAWAKEL

Directeur exécutif

M. Gilbert FELLI

Membres

M. Simon BALDERSTONE
M. Philippe BOVY
Mme Els van BREDA VRIESMAN
M. Bob ELPHINSTON
M. Frank FREDERICKS
M. Paul HENDERSON
M. Patrick JARVIS
M. Mustapha LARFAOUI
M. José Luis MARCO
M. Ser Miang NG
M. Sam RAMSAMY

Administration du CIO

Mme Jacqueline BARRETT
Mlle Sophie WILLATTS
Mlle Helen STEWART

DATES DES VISITES AUX VILLES CANDIDATES

Madrid	3 – 6 février 2005
Londres	16 – 19 février 2005
New York	21 – 24 février 2005
Paris	9 – 12 mars 2005
Moscou	14 –17 mars 2005

L'ordre des visites a été établi sur la base des considérations logistiques.

Les dates susmentionnées correspondent aux journées de travail officiellement passées avec chaque comité de candidature. Dans chaque ville, la commission a tenu une première réunion privée avant le début de la visite et une seconde réunion privée – de fin de mission – à l'issue de la visite.

La commission s'est réunie une dernière fois à Lausanne, du 19 au 22 mars 2005.

ANNEXE C

Annexe C

114

TABLEAU SUR L'HÉBERGEMENT (extrait du Manuel technique sur l'hébergement du CIO)

Groupe constitutif	Sous-groupe	Catégorie	Chambres été	Qualité (étoiles)	Établissement d'hébergement
CIO	Membres du CIO	Membres	1 800	4 à 5	Hôtel(s) CIO
		Membres honoraires et d'honneur			
	Direction du CIO	Président			
		Directeur général			
		Directeurs			
	Autres CIO	Administration du groupe CIO			
		Interprètes du CIO			
		Commissions du CIO (médicale, éthique, athlètes)			
		Conseillers, experts, consultants, agents du CIO			
		Partenaires et fournisseurs du CIO			
		Invités du CIO, y compris invités des membres			
		ACNO, ASOIF, AIOWF, AGFIS			
		COJO précédents (président, directeur général)			
		Villes candidates (cadres dirigeants)			
		Futures Sessions			
	FI d'été	Présidents / secrétaires généraux			
FI d'hiver	Présidents / secrétaires généraux				
Futurs COJO	Président, dir. général, maire, cadres dirigeants				
Agences	Tribunal Arbitral du Sport				
	Agence Mondiale Antidopage				
CNO	Présidents / secrétaires généraux				
FI	Officiels techniques	Officiels techniques internationaux	1 600	2 à 4	Hôtel(s) groupes constitutifs
		Officiels techniques nationaux	700		
	Autres FI	Délégués techniques	800	3 à 5	
		Conseils			
		Personnel			
		Invités			
		OND du pays hôte			

Groupe constitutif	Sous-groupe	Catégorie	Chambres été	Qualité (étoiles)	Établissement d'hébergement
CNO		Officiels supplémentaires (Ao)	800	2 à 3	Hôtel(s) groupes constitutifs
		Sponsors des CNO	2 500	3 à 5	
		CNO du pays hôte	120	4	
COJO hôte		Président / directeur général	5	4 à 5	Hôtel(s) groupes constitutifs
		Vedettes des cérémonies	100	4 à 5	
		Production des cérémonies	425	2 à 3	
		Olympiade culturelle	60	4 à 5	
		Main-d'œuvre	3 775	2 à 3	
		Agents de billetterie	1 300		
	Dignitaires	Dignitaires internationaux	240	4 à 5	
		Dignitaires nationaux	300	3 à 5	
Futurs COJO	Observateurs	Personnel	500	3 à 4	Hôtel(s) groupes constitutifs
Partenaires de marketing	Sponsors TOP	Direction et invités	2 290	4 à 5	Hôtel(s) groupes constitutifs
		Personnel technique et d'assistance	475	3	
	Sponsors du COJO	Direction et invités	3 060	4 à 5	
		Personnel technique et d'assistance	400	3	
Médias	Hospitalité diffuseurs	Hospitalité détenteurs de droits – NBC	400	5	Hôtel(s) groupes constitutifs
		Hospitalité détenteurs de droits – UER	750	4 à 5	
		Hospitalité détenteurs de droits – autres			
		Hospitalité diffuseur hôte/OBS			
	Production diffuseurs	Production diffuseur hôte/ OBS	17 500	3 à 4, quelques 5	
		Production détenteurs de droits – NBC			
		Production détenteurs de droits – UER			
		Production détenteurs de droits – autres			
	Presse écrite et photographique	Agences mondiales d'information		3 à 4, quelques 2 et 5	
		Organes individuels de la presse écrite et photographique			
Total			40 000		

ANNEXE D

Annexe D

116

RÉSULTATS DU SONDAGE D'OPINION DU CIO

Le CIO a mandaté l'institut MORI pour effectuer un sondage d'opinion dans les cinq villes candidates et les cinq pays correspondants concernant le soutien à l'organisation des Jeux de la XXXe Olympiade en 2012. Les cinq sondages ont été effectués en décembre 2004.

En réponse à la question précise :

“Dans quelle mesure seriez-vous favorable ou opposé à ce que [ville] soit l’hôte des Jeux Olympiques d’été ?”

les résultats ont été les suivants :

	Tout à fait opposé	Plutôt opposé	Neutre/ sans opinion	Plutôt favorable	Tout à fait favorable
Paris*	3%	4%	8%	39%	46%
France	2%	3%	16%	35%	44%
New York*	15%	9%	17%	20%	39%
États-Unis	8%	5%	32%	22%	32%
Moscou*	5%	3%	15%	24%	53%
Russie	4%	6%	14%	23%	53%
Londres*	11%	7%	15%	21%	47%
Royaume-Uni	8%	4%	19%	22%	48%
Madrid*	2%	1%	6%	11%	80%
Espagne	2%	1%	12%	11%	74%

Tous les chiffres sont exprimés en pourcentages. Ces derniers étant arrondis au nombre entier le plus proche, le total n'atteint pas toujours 100%.

* Aux fins du présent sondage, le territoire des villes candidates a été défini comme suit :

Paris : UDA (Union des Annonceurs)

New York : Brooklyn, les comtés de Queens et Manhattan, le Bronx et Staten Island

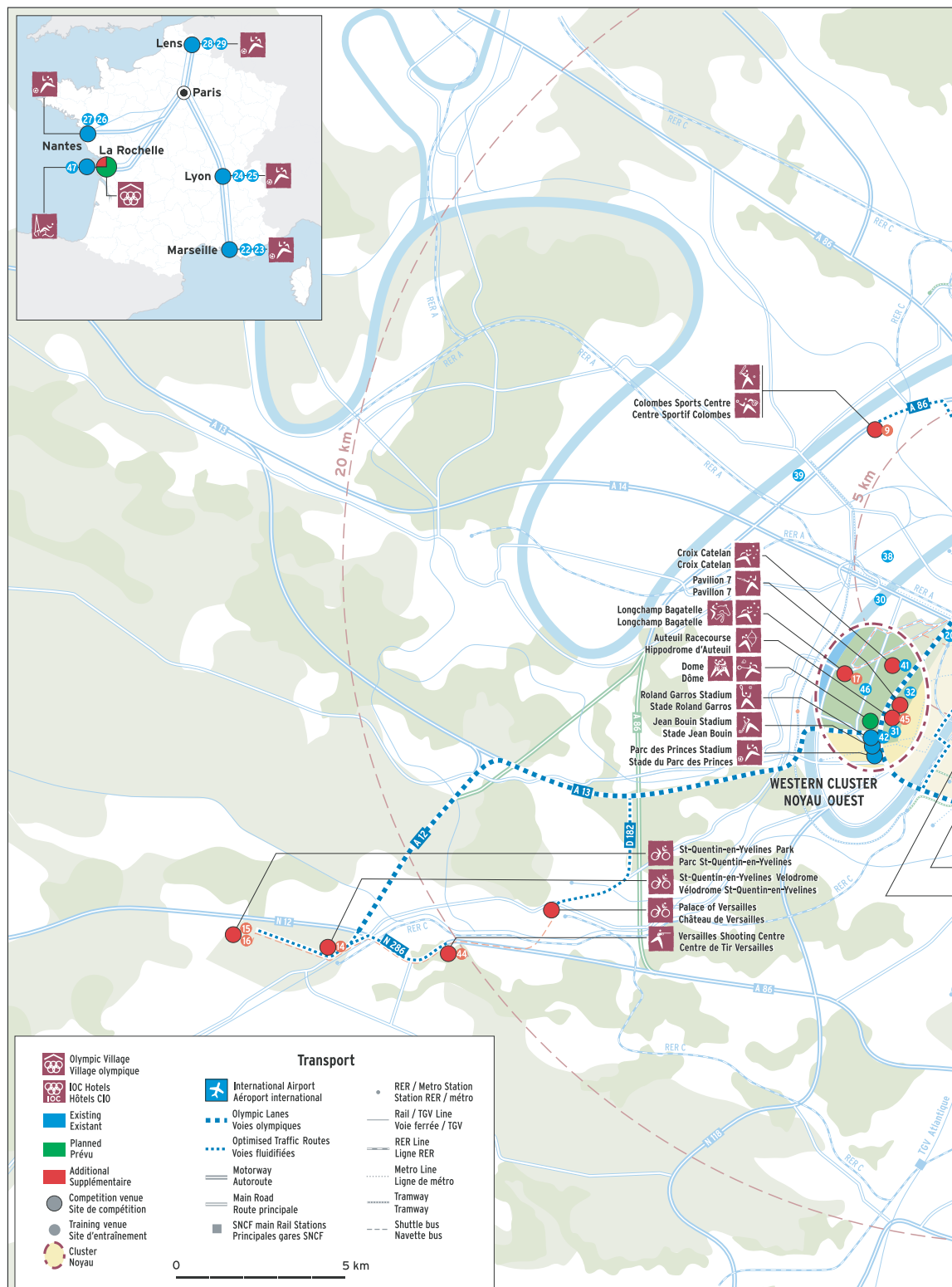
Moscou : La ville de Moscou

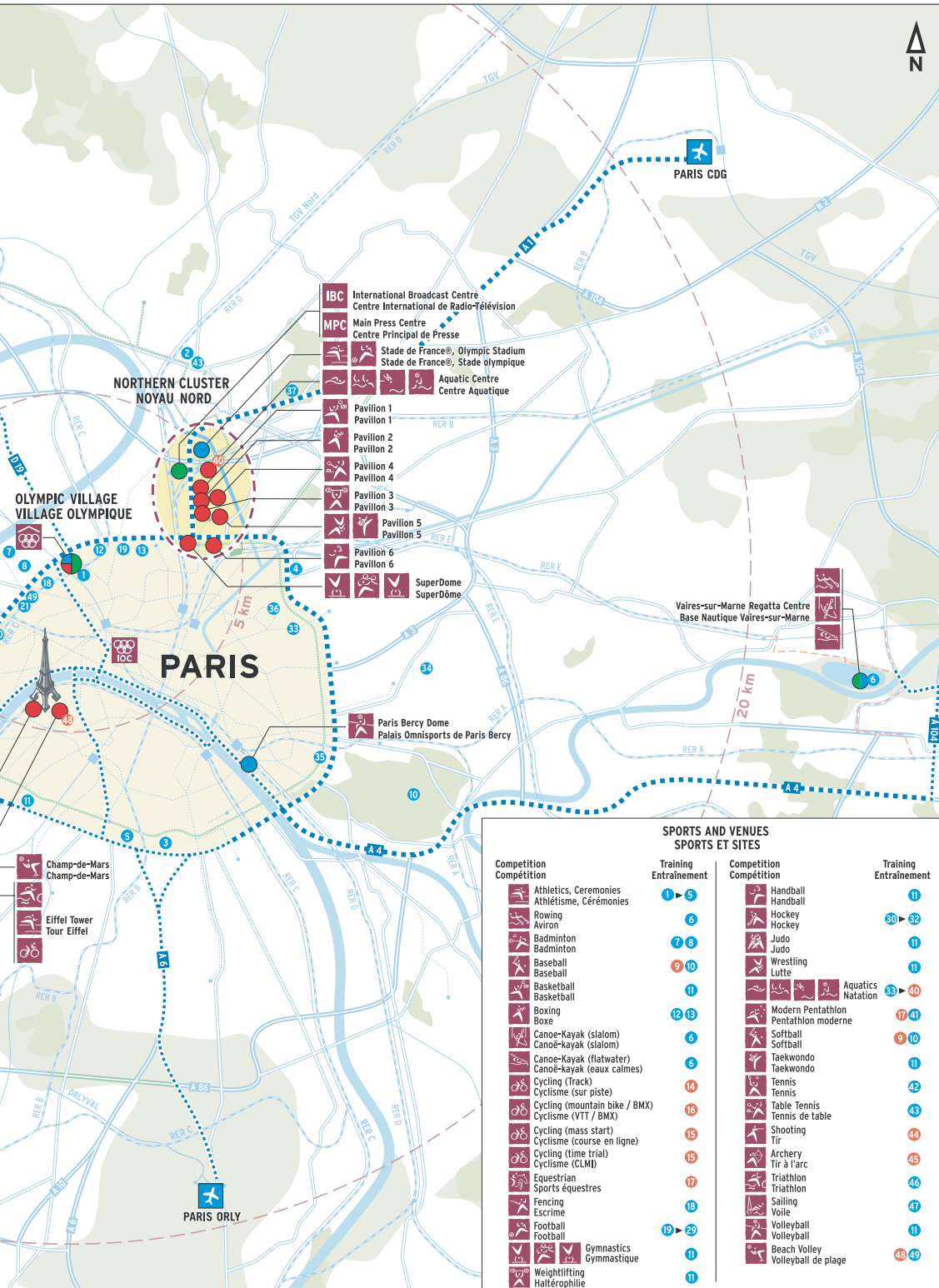
Londres : Bureau du gouvernement du Royaume-Uni pour la Région de Londres

Madrid : Zone urbaine de Madrid

ANNEXE E

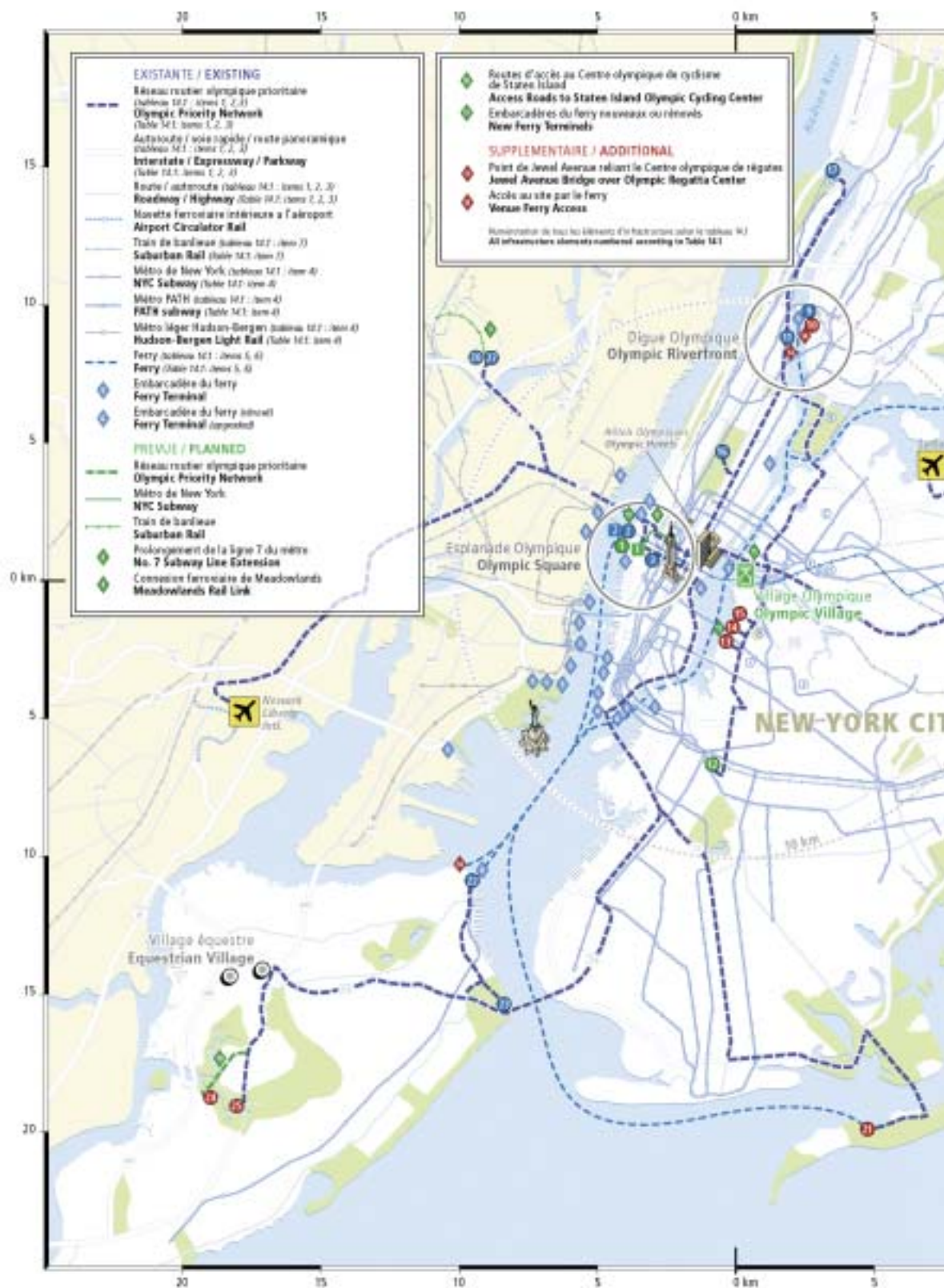
Annexe E





ANNEXE E

Annexe E



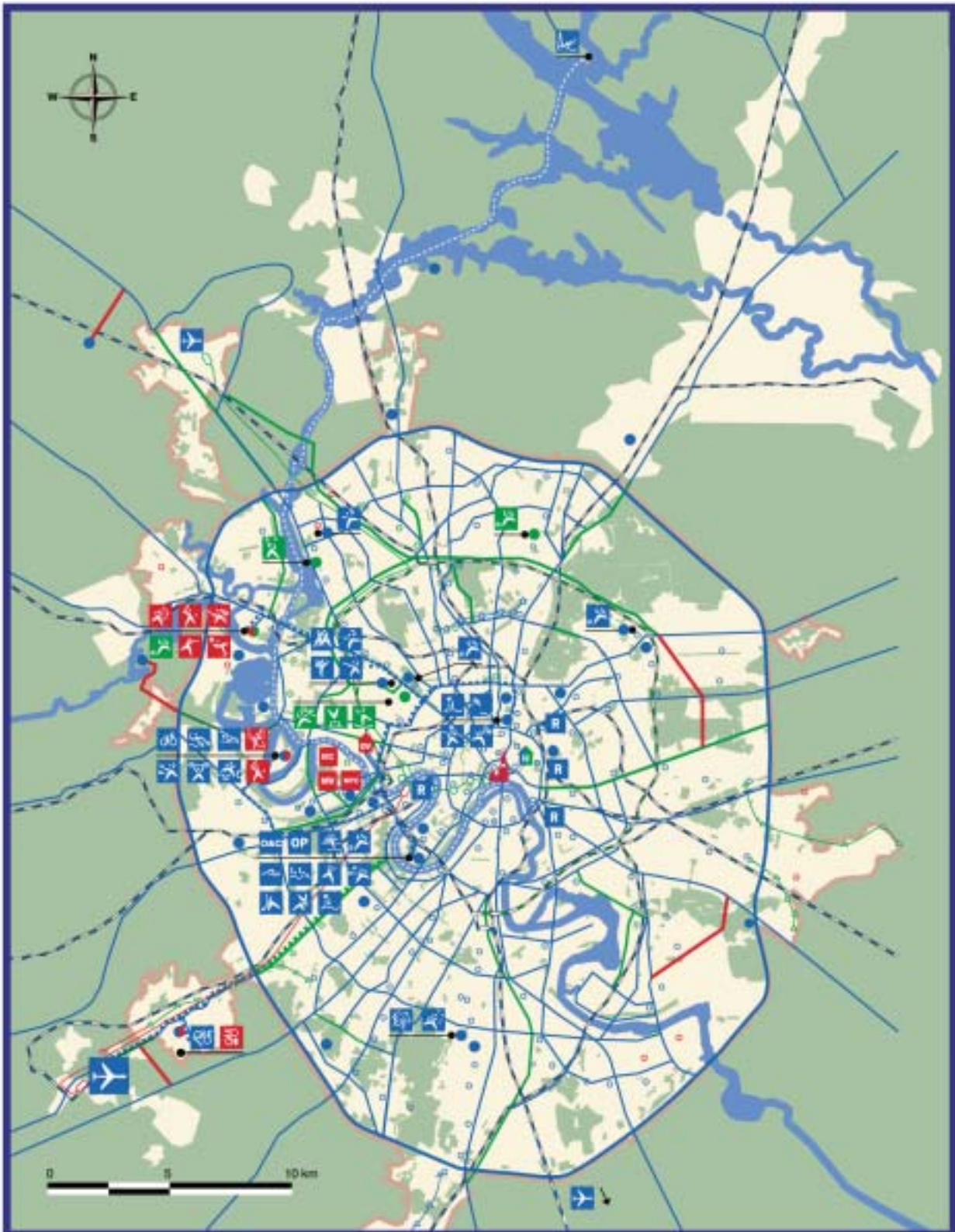
NEW YORK New York



ANNEXE E

Annexe E

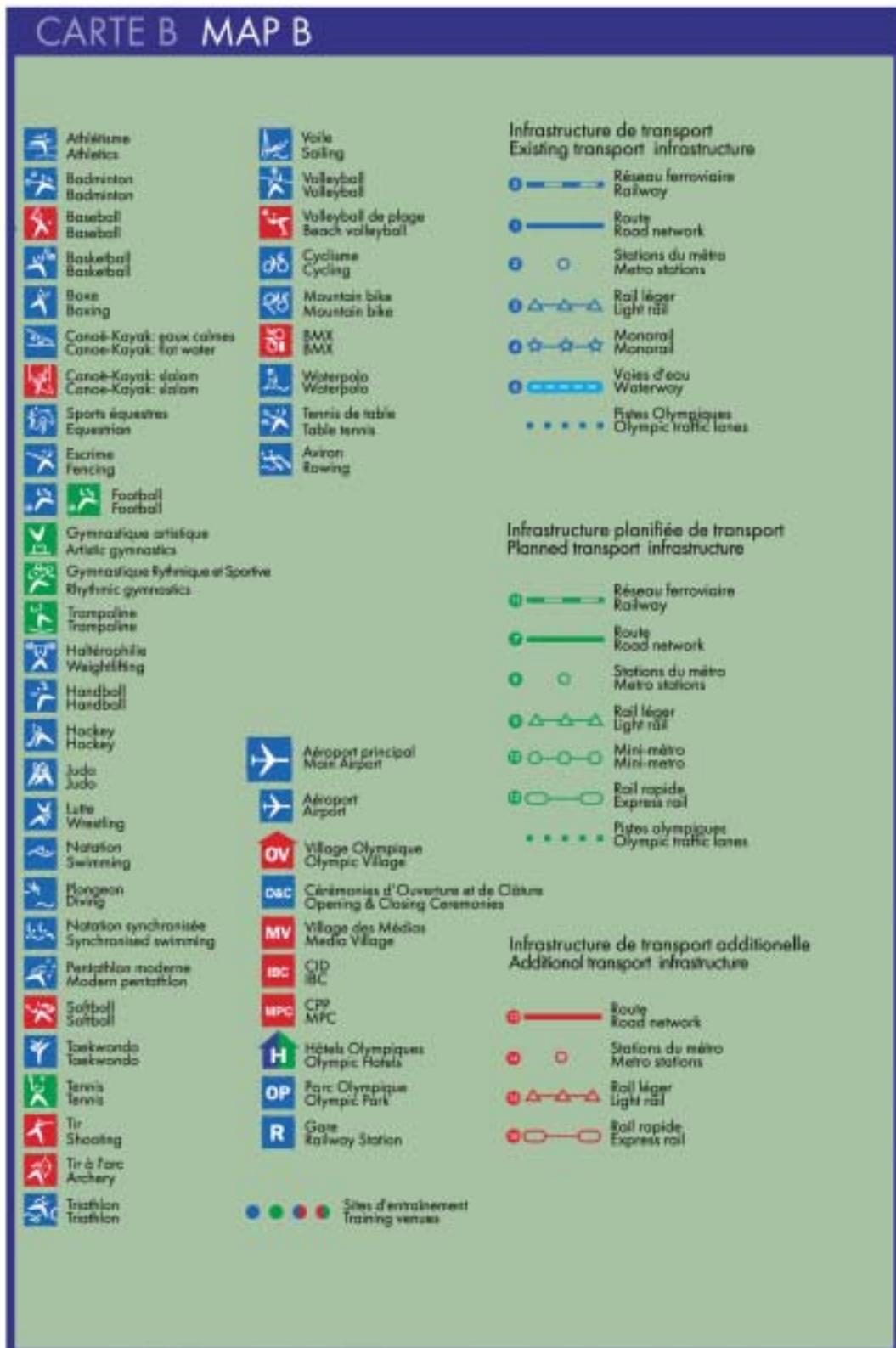
122



MOSCOU

Moscou

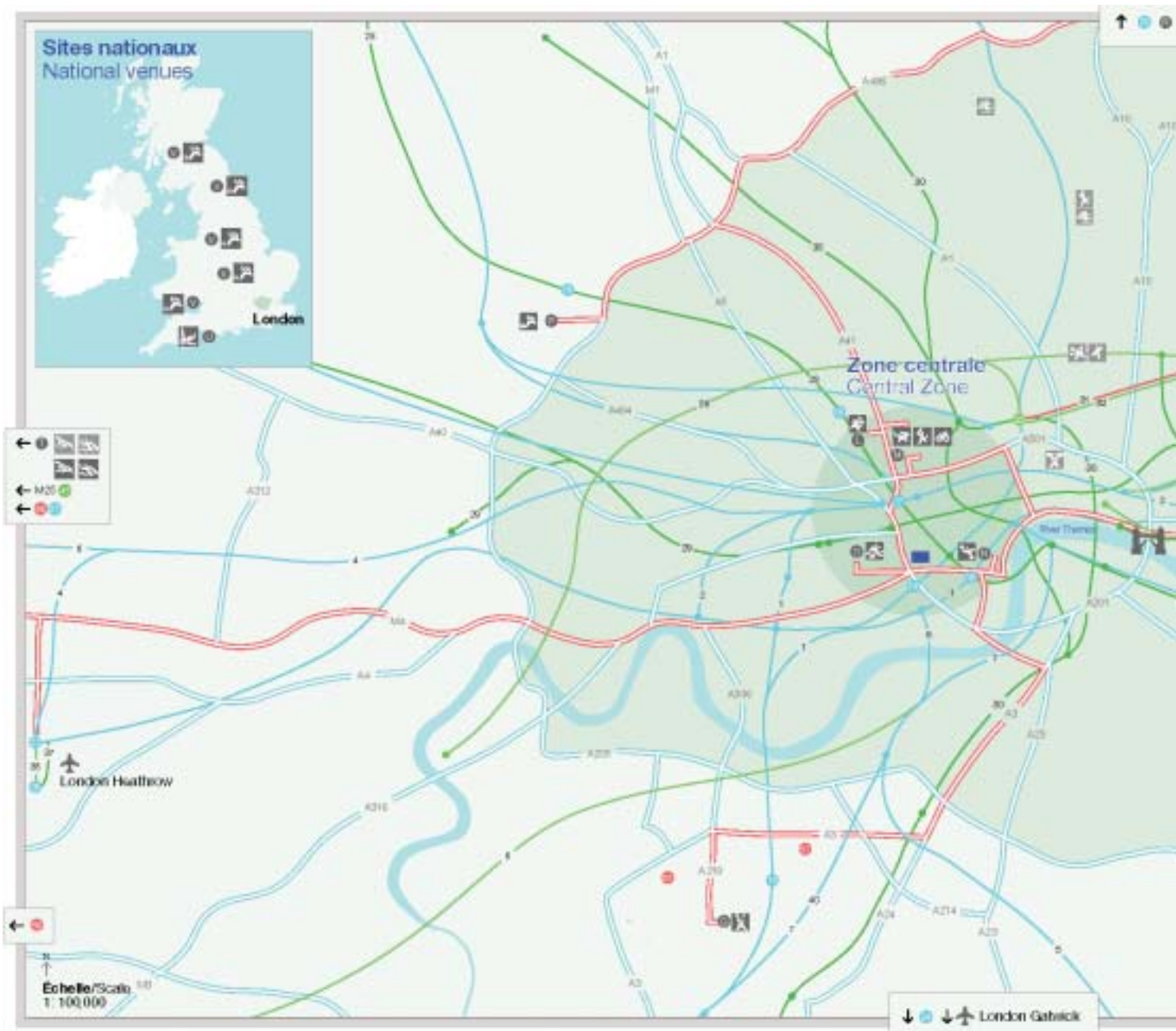
123



ANNEXE E

Annexe E

124



LONDRES

Londres



< Ouvrir le rabat pour lire le plan/Open fold to see map

Parc olympique Olympic Park

- 1 **Stade olympique**
Olympic Stadium
Athlétisme/Athletics
- 2 **Ariènes sportives**
Sports Arenas
Basketball (Basketball)
Escrime/Fencing
Hockey/Hockey
Pentathlon moderne
(The Modern)
Modern Pentathlon
Shooting/Tir à l'arc
Volleyball/Volleyball
- 3 **Vélodrome/Velodrome**
Cyclisme BMX/Cycling (BMX)
Cyclisme (Piste)/Cycling (Track)
- 4 **Centre de hockey**
Hockey Centre
Hockey/Hockey
- 5 **Centre aquatique**
Aquatics Centre
Natation/Olympic Swimming
Natation synchronisée
Synchroswim (Swimming)
Pentathlon moderne (Natation)
Modern Pentathlon (Swimming)
Rugby/Rugby
Water-polo/Water Polo

Zone de la Tamise River Zone

- 6 **Le Dôme/The Dome**
Basketball (Basketball)
Gymnastique (Artistique)
Gymnastique (Trampoline)
Gymnastique (Trampoline)
- 7 **ExCeL**
Base/Boxing
Haltérophilie/Weightlifting
Judo/Judo
Lutte/Wrestling
Taekwondo/Taekwondo
Tennis de table/Table Tennis
- 8 **UEL Docklands**
Water-polo/Water Polo
- 9 **The Royal Artillery Barracks**
Tir/Targeting
- 10 **Ariène de Greenwich**
Greenwich Arena
Badminton/Badminton
Gymnastique (Rythmique)
Gymnastique (Rythmique)
- 11 **Greenwich Park**
Pentathlon moderne
(Equitation/Course à pied)
Modern Pentathlon
Fielding/Fencing
Sports équestres/Equestrian

Zone centrale Central Zone

- 12 **Lord's Cricket Ground**
Tir à l'arc/Archery
 - 13 **Regent's Park**
Baseball/Basketball
Cyclisme (Route)/Cycling (Road)
Softball/Softball
 - 14 **Horse Guards Parade**
Volleyball de plage/Beach Volleyball
 - 15 **Hyde Park**
Tirathlon/Triathlon
 - 16 **Wembley**
Football/Football
 - 17 **Wimbledon**
Tennis/Tennis
- Autres sites**
Other venues
- 18 **Bromborough Canoe**
Slalom Course
Canoa-kayak (Slalom)
Canoe/Kayak (Slalom)
 - 19 **Weald Country Park**
Cyclisme (VTT)/Cycling (Mountain Bike)
 - 20 **Eton Dorney**
Aviron/Rowing
Canoa-kayak (Eau calme)
Canoe/Kayak (Flatwater)
 - 21 **Weymouth and Portland**
Voile/Sailing
 - 22 **Hampden Park/St James' Park/
Villa Park/Old Trafford/
Millennium Stadium**
Football/Football

Légende/Key

Métro et trains/Tube and Train

- Lignes existantes et de trains existantes/Existing tube and train lines
- Améliorations prévues sur les lignes de métro et de train/Planned improvements to tube and train lines
- Service de navette supplémentaire Olympic/Jewellery/Arts and Olympic Jewellery Service
- Principaux échangeurs ferroviaires et de métro existants/Existing tube and train major interchanges
- Améliorations prévues sur les principaux échangeurs ferroviaires et de métro/Planned improvements to tube and train major interchanges

- Stations de métro et gares de trains existantes/Existing tube and train stations
- Améliorations prévues sur les stations de métro et les gares de trains/Planned improvements to tube and train stations
- N° de lignes de métro et de train. Voir table M&T/Tube and train line numbers refer to table M&T

Roads/Roads

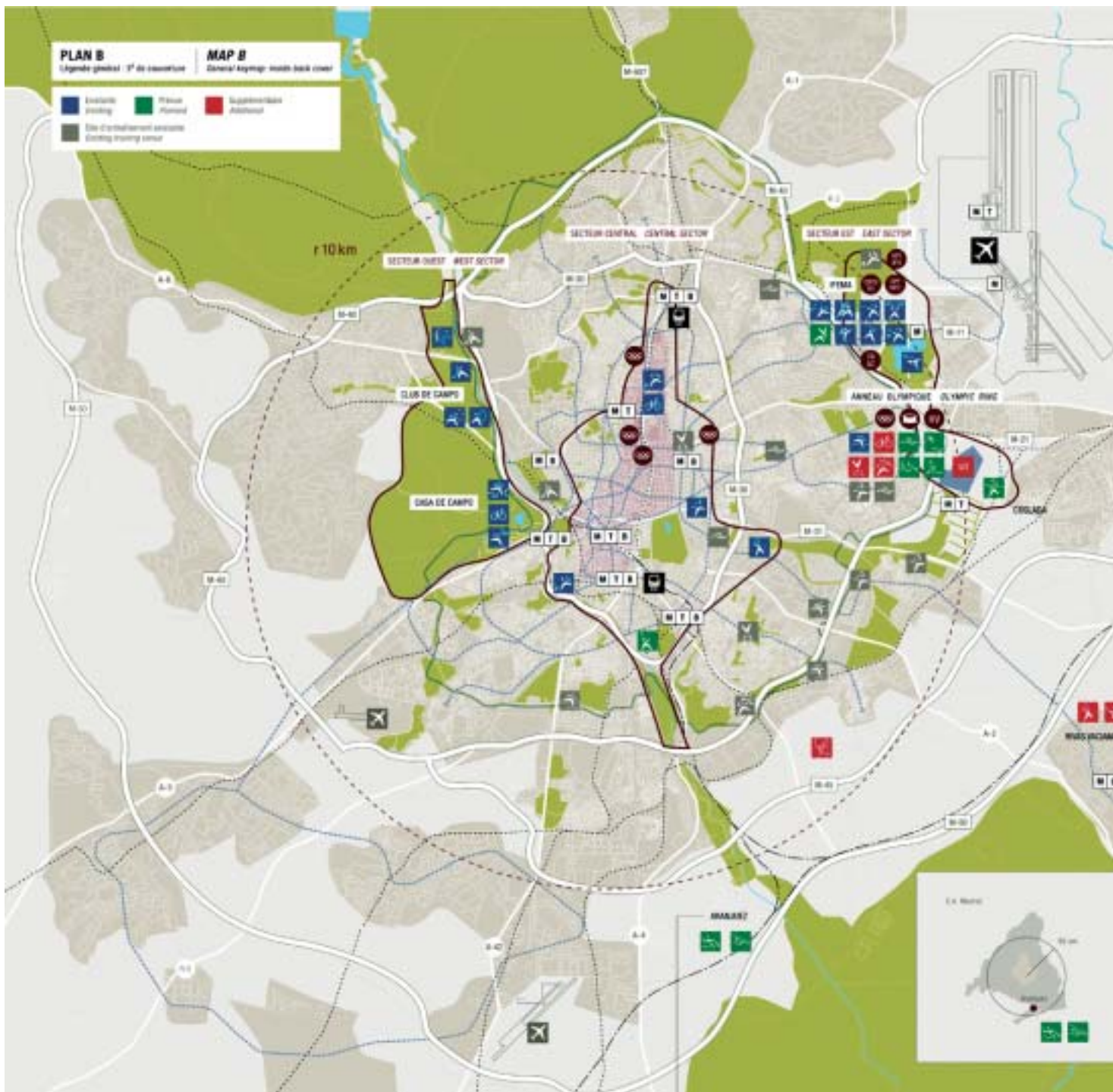
- Routes principales/Minor roads
- Itinéraires olympiques principaux/Olympic main routes
- Voie principale du parc olympique/Olympic Park main road

Sites de compétition et d'entraînement/Competition venues and training venues

- Sites de compétition/Competition venues
- Hébergement d'IO/IOC accommodation
- Sites de compétition et d'entraînement par disciplines/Competition venues and training venues by sport
- Sites de compétition par disciplines/Competition venues by sport
- Sites d'entraînement par disciplines/Training venues by sport

ANNEXE E

Annexe E





ABRÉVIATIONS

Les abréviations indiquées ci-dessous sont celles utilisées dans le rapport :

AMA – Agence Mondiale Antidopage

CIO – Comité International Olympique

CIRTV – Centre International de Radio et Télévision

CNO – Comité National Olympique

CNP - Comité National Paralympique

COJO – Comité d'organisation des Jeux Olympiques

CPP – Centre Principal de Presse

FEI – Fédération Equestre Internationale

FI – Fédération Internationale

GLA – Greater London Authority (Autorité du Grand Londres)

IPC – International Paralympic Committee (Comité International Paralympique)

LDA – London Development Agency (Agence pour le développement de Londres)

ONG – Organisation non gouvernementale

OBS – Olympic Broadcasting Services (services olympiques de radio-télévision)

OCOO – Organisation de coordination olympique

ODA – Olympic Delivery Authority (autorité chargée de l'organisation des Jeux Olympiques)

OMS – Organisation Mondiale de la Santé

OTA – Olympic Transport Authority (autorité de transport olympique)

RER – Réseau Express Régional

UE – Union européenne

ANNEXE G

Annexe G

130

SIGNATURES

Mme Nawal EL MOUTAWAKEL



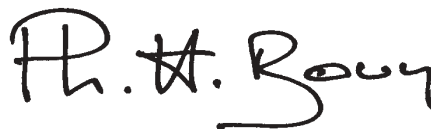
M. Gilbert FELLI



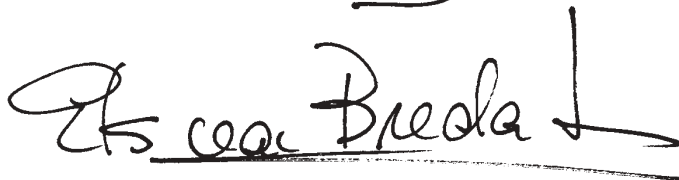
M. Simon BALDERSTONE



M. Philippe BOVY



Mme Els van BREDA VRIESMAN



M. Bob ELPHINSTON



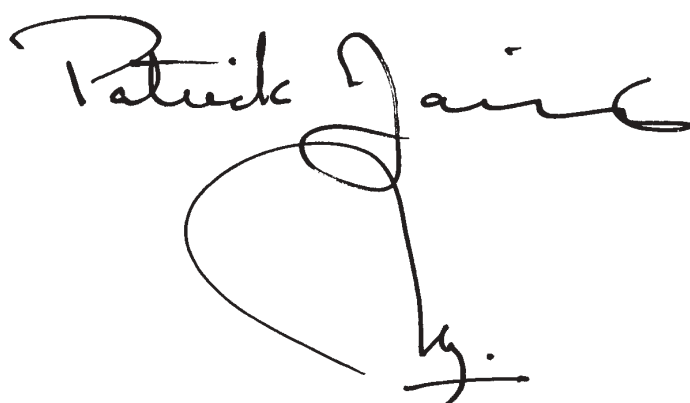
M. Frank FREDERICKS

A handwritten signature in black ink that reads "Frank Fredericks". The letters are cursive and connected, with a large loop at the end of the last name.

M. Paul HENDERSON

A handwritten signature in black ink that reads "Paul Henderson." The signature is written in a cursive style with a period at the end.

M. Patrick JARVIS

A handwritten signature in black ink that reads "Patrick Jarvis". The signature is written in a cursive style with a large loop at the end of the last name.

M. Mustapha LARFAOUI

A handwritten signature in black ink that reads "Mustapha Larfaoui". The signature is written in a cursive style with a large loop at the end of the last name.

M. José Luis MARCÓ

M. Ser Miang NG

A handwritten signature in black ink that reads "Ser Miang Ng". The signature is written in a cursive style with a large loop at the end of the last name.

M. Sam RAMSAMY

A handwritten signature in black ink that reads "Sam Ramsamy". The signature is written in a cursive style with a large loop at the end of the last name.



COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE
www.olympic.org



Paris

New York

Moscou

Londres

Madrid